



Institut d'Etudes Politiques de Lyon

VetAgro Sup – Ecole Nationale des Services Vétérinaires

Mémoire pour l'obtention du

Master Politiques Publiques et Gouvernements Comparés, parcours « Politique de l'Alimentation et Gestion des Risques Sanitaires » (PAGERS).

Bâtir des stratégies gagnantes dans le contexte paradoxal chinois de 2017

Des jeux d'influence et de coopération

Stage réalisé du 18 avril au 28 juillet 2017 au Service Economique Régional de l'Ambassade de France à Pékin

Mémoire sous la direction de Jean-Marie PILLON, Maître de conférences en sociologie à l'Université Paris IX Dauphine – IRISSO UMR 7170

Claudine GIRARDO / 虞黛燕

Inspecteur-Elève de Santé Publique Vétérinaire

2016/2017



Institut d'Etudes Politiques de Lyon

VetAgro Sup – Ecole Nationale des Services Vétérinaires

Mémoire pour l'obtention du

Master Politiques Publiques et Gouvernements Comparés, parcours « Politique de l'Alimentation et Gestion des Risques Sanitaires » (PAGERS).

Bâtir des stratégies gagnantes dans le contexte paradoxal chinois de 2017

Des jeux d'influence et de coopération

Stage réalisé du 18 avril au 28 juillet 2017 au Service Economique Régional de l'Ambassade de France à Pékin

Mémoire sous la direction de Jean-Marie PILLON, Maître de conférences en sociologie à l'Université Paris IX Dauphine – IRISSO UMR 7170

Claudine GIRARDO / 虞黛燕

Inspecteur-Elève de Santé Publique Vétérinaire

2016/2017

Sommaire

Remerciements.....	7
Liste des acronymes, sigles et abréviations.....	9
Introduction	11
Partie I – Les intérêts défendus par le pôle agriculture du SER	21
1) Le pôle agriculture du SER au sein du réseau diplomatique français.....	21
2) Les acteurs interagissant avec le pôle agriculture du SER	30
3) Les particularités des mondes agricoles français et chinois.....	34
Conclusion de la première partie	38
Partie II – Le paradoxe entre l’affichage politique d’ouverture, et une réalité de fermeture plus marquée du pays	39
1) Les caractéristiques « de fond » de l’environnement chinois, à prendre en compte dans l’exercice quotidien	39
2) Un affichage politique d’ouverture	45
3) Une fermeture à la fois économique et politique dans les faits.....	49
Conclusion de la deuxième partie	57
Partie III – L’influence au cœur des relations internationales	58
1) Le paradoxe chinois à la lumière des théories des relations internationales	58
2) Les questions de coopération.....	64
Conclusion de la troisième partie.....	68
Conclusion générale	69
Synthèses des recommandations	72
Références bibliographiques	74
Sources	77
Annexes	83

Remerciements

Suite à ces cent jours auprès du Service Economique Régional de l'Ambassade de France à Pékin, ce mémoire ne peut s'ouvrir autrement que par des remerciements chaleureux envers ceux qui ont contribué à faire de ce stage une expérience remarquable et riche d'enseignements professionnels et d'échanges personnels. C'est pourquoi je souhaite remercier ici :

- M. Jean-Marie PILLON, Maître de conférences en sociologie à l'Université Paris IX Dauphine, pour son implication bienveillante dans l'encadrement de ce mémoire, pour ses conseils avisés, pour ses échanges au cours de différentes sessions Skype ;
- M. Charles MARTINS FERREIRA, Conseiller agricole adjoint, pour son encadrement en tant que maître de stage, son accueil chaleureux et sa disponibilité ;
- M. Thibaut NANCY, Conseiller agricole adjoint, pour avoir *in fine* largement contribué à ce mémoire par les multiples échanges informels que nous avons eus en tant que voisins de bureau ;
- Mme Carole LY, Conseillère agricole, pour son accueil et ses éclairages sur l'univers de travail du pôle agriculture du Service Economique Régional ;
- M. CHENG Han, en charge des relations publiques du pôle agriculture auprès des autorités chinoises, pour l'aide qu'il m'a apportée pour mieux évoluer dans l'environnement chinois, ses dons réguliers de fraises, et pour m'avoir baptisée d'un nom chinois ;
- A toutes les belles rencontres de jeunes talents que j'ai pu faire à l'Ambassade, et qui ont rendu cette expérience encore plus intense d'un point de vue humain : Emeric BERIEL, Agathe BRECHETEAU, Juliette CARON, François CHIMITS, Enzo GAUTHIER, Anne-Victoire MAIZIERES, Aymeric MARIETTE, Guillaume PRIGENT, Agathe SCHIBLER, TANG Yongyou, Guillaume THIBAUT ;
- A toute l'équipe du Service Economique Régional de l'Ambassade de France à Pékin, et aux autres membres que j'ai pu rencontrer dans les autres services, pour leur accueil, leur sympathie, et leurs échanges ;
- Et enfin, aux rencontres humaines en-dehors de l'Ambassade, qui m'ont permis de mieux découvrir et de mieux comprendre mon environnement chinois, notamment mes colocataires et amis chinois. Si je ne vous cite pas tous ici, soyez assurés que vous faites bien tous aussi partie de ces remerciements.

Liste des acronymes, sigles et abréviations

AIIB	<i>Asian Infrastructure Investment Bank</i> (Banque Asiatique d'Investissement pour les Infrastructures)
ALE	Accords de Libre-Echange
AOP	Appellation d'Origine Contrôlée
APEC	<i>Asia-Pacific Economic Cooperation</i>
AQSIQ	<i>Administration for Quality Supervision, Inspection and Quarantine</i> (Administration générale de la Supervision de la Qualité, de l'Inspection et de la Quarantaine)
BEPT	Bureau d'Exportation vers les Pays-Tiers
BNEM	Bureau des Négociations Européennes et Multilatérales
BTEA	<i>Beijing Turf and Equestrian Association</i>
CAAS	<i>Chinese Academy of Agricultural Sciences</i> (Académie Chinoise des Sciences Agricoles)
CASS	<i>Chinese Academy of Social Sciences</i> (Académie Chinoise des Sciences Sociales)
CFDA	<i>China Food and Drug Administration</i> (Administration Chinoise de l'Alimentation et du Médicament)
CFSA	<i>Chinese Food Safety Agency</i>
CHIA	<i>Chinese Horse Industry Association</i>
CIQ	<i>China entry-exit Inspection and Quarantine bureau</i>
CIQA	<i>China entry-exit Inspection and Quarantine Association</i>
CNCA	<i>Certification and Accreditation Administration of the People's Republic of China</i> (Administration Chinoise de Certification et d'Accréditation)
CVO	<i>Chief Veterinary Officer</i> (Chef des services vétérinaires)
DG Agri	Direction Générale de l'Agriculture
DG Trésor	Direction Générale du Trésor
ENSV	Ecole Nationale des Services Vétérinaires
FAM	FranceAgriMer
FAO	<i>Food and Agriculture Organisation</i> (Organisation des Nations Unies pour l'Alimentation et l'Agriculture)
FCO	Fièvre Catarrhale Ovine
FMI	Fonds Monétaire International
IAHP	Influenza Aviaire Hautement Pathogène
IEP	Institut d'Etudes Politiques
INPI	Institut National de la propriété intellectuelle
MAEDI	Ministère des Affaires Etrangères et du Développement International
Md€	Milliards d'euros
Mha	Millions d'hectares
MIIT	<i>Ministry of Industry and Information Technology</i>
MoA	<i>Ministry of Agriculture</i> (Ministère chinois de l'Agriculture)
NGO	<i>Non-Governmental Organization</i>
OBOR	<i>One Belt, One Road</i>
OCDE	Organisation de Coopération et de Développement Economiques
OIE	Organisation Mondiale de la Santé Animale
OMC	Organisation Mondiale du Commerce
ONG	Organisation Non-Gouvernementale

ONU	Organisation des Nations Unies
PAGERS	Politiques de l'Alimentation et Gestion des Risques Sanitaires
PCC	Parti Communiste Chinois
PECO	Pays d'Europe Centrale et Orientale
PIB	Produit Intérieur Brut
PME	Petites et Moyennes Entreprises
PMU	Pari Mutuel Urbain
PNUD	Programme des Nations Unies pour le Développement
RMB	<i>Renminbi</i> (en pinyin, « la monnaie du peuple »)
RPC	République Populaire de Chine
SAPPRFT	<i>State Administration of Press, Publication, Radio, Film and Television</i>
SER	Service Economique Régional
SPS	Mesures sanitaires et phytosanitaires
TPE	Très Petites Entreprises
UE	Union Européenne
UNESCO	<i>United Nations Educational, Scientific and Cultural Organization</i> (Organisation des Nations Unies pour l'Education, la Science et la Culture)
UNIC	Union Nationale Interprofessionnelle du Cheval
VPN	<i>Virtual Private Network</i>

Introduction

« *Vue d'Occident, la Chine a longtemps été à l'autre bout du monde. Le rétrécissement de la planète la rapproche aujourd'hui de nous ; cependant, en raison de la distance mentale qui subsistera longtemps entre le monde chinois et le nôtre, un effort d'attention est requis pour le connaître.* »

Claude Larre, *Les Chinois*¹

Cette citation de Claude Larre rappelle en ouverture de ce mémoire la tâche délicate qui s'annonce : comment saisir et comprendre un environnement si différent, lorsqu'on y pose un regard occidental ? Pourtant, malgré les nombreuses limites que contient d'emblée une telle analyse, cette tentative est la bienvenue, et nécessaire pour qui exerce professionnellement en Chine. Il conviendra simplement de garder à l'esprit les limites inhérentes à un tel projet, où la surprise et l'étonnement viennent en permanence réajuster le regard que l'on pose sur cet environnement si particulier. Cela étant dit, quelques mots en préambule permettent de broser un premier portrait de la Chine, rappelant quelques éléments connus de tous, mais également précisant quelques grandes lignes historiques, économiques et politiques, sur lesquelles nous aurons l'occasion de revenir au cours de ce travail.

La Chine, un géant territorial et démographique pour une mosaïque d'ethnies

Un premier élément, et le plus frappant peut-être, est bien sûr le poids territorial et démographique de ce géant. Selon les chiffres de la Banque Mondiale, la Chine présente une superficie de 9 562 911 km², c'est-à-dire plus de 17 fois la superficie du territoire français, et peu ou prou l'équivalent de deux autres géants territoriaux que sont le Canada et les Etats-Unis.² Toujours selon les chiffres de la Banque mondiale, la Chine représente une population de 1,319 milliard d'habitants en 2016, faisant d'elle l'Etat le plus peuplé au monde³. Pourtant, pour cet immense pays, il semble plus adéquat de parler de civilisation, comme l'indique Cyrille Javary, dans son ouvrage *La Souplesse du dragon*. La Chine a en effet la particularité rare d'être une vieille civilisation, ayant connu une continuité sans équivalence, inlassablement peuplé par le même peuple, agricole, sédentaire. Il s'agit de la civilisation vivante la plus ancienne du monde.⁴ Par ailleurs, le chinois ne correspondant pas à une seule langue mais à une multitude de langues, l'Académie des Sciences Sociales de Chine – la *Chinese Academy of Social Sciences*, abrégée CASS – a dénombré 129 langues parlées en Chine⁵. Parmi toutes ces langues, c'est le mandarin, littéralement « la langue des fonctionnaires », aujourd'hui terme tombé en désuétude puisqu'en Chine on évoque le *putonghua*, c'est-à-dire la « langue commune », la langue officielle de la République Populaire de Chine⁶.

¹ Larre Claude. *Les Chinois. Esprits et comportement des Chinois comme ils se révèlent par leurs livres et dans la vie, des origines à la fin de la dynastie Ming*. Lidis, 1981.

² Ministère des Affaires Etrangères et du Développement International (MAEDI). 2017. « Présentation de la Chine ». In *France Diplomatie*. En ligne. Disponible sur < <http://www.diplomatie.gouv.fr/fr/dossiers-pays/chine/presentation-de-la-chine/> >. Consulté le 21/08/2017.

³ Idem.

⁴ Javary Cyrille. *La Souplesse du dragon. Les fondamentaux de la culture chinoise*. Editions Albin Michel, 2014.

⁵ Leclerc Jacques. 2016. « 2. Données démolinguistiques ». In *L'aménagement linguistique dans le monde*. En ligne. Disponible sur < <http://www.axl.cefan.ulaval.ca/asi/chine-2langues.htm> >. Consulté le 21/08/2017.

⁶ Idem.

La Chine, une évolution politique de l'Empire à l'ère post-maoïste

La Chine est restée pendant plus de deux millénaires une Chine impériale. Unifiée pour la première fois par la dynastie Qin en 221 avant Jésus-Christ, la Chine a vu une alternance de dynasties d'origine Han, Mongol ou Mandchou jusqu'à l'année 1911, date charnière de la Révolution marquant la chute de l'Empire et de la dernière impératrice douairière Cixi. Parmi les raisons pour expliquer une telle chute, est par exemple évoqué le décalage devenu trop grand entre les élites dirigeantes et le peuple chinois, comme ce fut le cas à peu près à la même époque en Russie⁷. Un autre élément pourrait être le discrédit jeté sur la dernière dynastie par les humiliations qu'a subies le pays au XIX^e siècle, avec les invasions occidentales et les guerres de l'Opium, les invasions japonaises, ainsi que la mise en échec de la Révolution des Boxers par les puissances occidentales. Cette date de 1911 est particulièrement symbolique, car elle signe l'abandon d'une organisation politique inchangée dans sa forme depuis vingt-deux siècles et depuis trois mille ans dans son esprit.⁸ Après cette date fondamentale de 1911, la Chine est devenue la République de Chine, et ce jusqu'en 1949, autre date cruciale marquant l'arrivée de Mao Zedong au pouvoir et l'avènement de la République Populaire de Chine (RPC) sur la Chine continentale, tandis que la République de Chine menée par Tchang Kai-Chek se réfugiait à Formose, l'actuelle île de Taïwan. De cette période maoïste, il est intéressant d'en retenir deux politiques : celle du Grand Bond en avant, politique économique menée de 1958 à 1960 de manière désastreuse et ayant aboutie à une importante famine, qui aurait entraîné la mort de 20 à 43 millions de Chinois.⁹ Cette politique désastreuse plongea Mao Zedong dans un désert politique de quelques années, dont il sortit par l'initiative de la Révolution culturelle -tout aussi désastreuse- lancée en 1966, et qui dura jusqu'à son décès en 1976. Son objectif était d'écarter la branche des pragmatiques du pouvoir, représentée par des personnalités telles que Zhou Enlai ou Deng Xiaoping. Pendant cette décennie, les Universités ont été fermées, et une génération sacrifiée est restée sans éducation.¹⁰ Cet épisode est un traumatisme encore largement présent dans les esprits aujourd'hui, lorsqu'on échange avec les Chinois de l'Ambassade. Les dirigeants suivants ont reconnu que, à cause de cette Révolution culturelle, « Mao avait 70% raison, et 30% tort », tout en soulignant que 70% était déjà un score particulièrement difficile à atteindre, pour ne pas froisser la mémoire de Mao Zedong. Deux ans plus tard, en 1978, Deng Xiaoping lança une politique de réforme et d'ouverture, qu'il accentua en 1992, et correspondit à deux vastes chantiers. Le premier est celui d'une politique de réformes économiques pour une transition vers une économie de marché – officiellement une « économie socialiste de marché aux caractéristiques chinoises » ; le second est celui d'une politique dite de la « porte ouverte » visant à sortir la Chine de l'isolement dans laquelle l'avait plongée la Révolution culturelle, et ainsi attirer les capitaux et les technologies nécessaires au développement du pays.¹¹ Cela a mené à l'instauration d'un régime post-maoïste.

⁷ Note d'observation du 09 mai 2017 issue d'échanges informels avec un conseiller agricole.

⁸ Javary Cyrille. *La Souplesse du dragon*. Op. cit.

⁹ Iskandar, Kara. 2010. « Chine : le 'Grand bond en avant' (mai 1958) ». In Histoire pour tous. En ligne. Disponible sur < <http://www.histoire-pour-tous.fr/dossiers/99-xxe-siecle/2681-chine-le-qgrand-bond-en-avantq-mai-1958.html>>. Consulté le 27/08/2017.

¹⁰ Note d'observation du 09 mai 2017 issue d'échanges informels avec un conseiller agricole.

¹¹ André Paul. *Introduction. Politiques d'ouverture et réformes intérieures : quelles interactions ?* Presses universitaires du Septentrion, 2014.

La Chine, un succès économique spectaculaire mais inégal, et dont le modèle doit évoluer

L'ouverture menée par Deng Xiaoping a permis un développement économique spectaculaire. Un chiffre très souvent présenté pour illustrer ce point est celui de 800 millions de personnes sorties de la pauvreté en l'espace d'une vingtaine d'années, ce qu'aucune autre partie du monde n'a connu en aussi peu de temps : c'est l'un des éléments de fascination pour ce pays-continent.¹² Son poids économique l'est tout autant : son Produit Intérieur Brut (PIB) est estimé par la Banque mondiale à près de 9 240 milliards de dollars en 2013, ce qui classe le pays en seconde position derrière les Etats-Unis d'Amérique ; son PIB représente 12.2% du PIB mondial, contre 1% en 1976¹³. C'est aujourd'hui le premier pays exportateur mondial, et il détient les premières réserves de changes au monde. Il a fallu 25 ans à la Chine pour doubler son Produit National Brut (PNB), là où il avait fallu 50 ans aux Etats-Unis après la Guerre de Sécession. Cela permet d'opposer en Chine un contraste entre deux visages, celui d'un pays développé et celui d'un pays encore en voie de développement. En effet, si le PIB de la Chine est le deuxième du monde après celui des Etats-Unis, lorsque ce PIB est ramené par habitant, cela situe la Chine au niveau d'un pays tel que la Bulgarie¹⁴. Toutefois, ce développement s'associe à une dégradation de l'environnement. La Chine est le premier émetteur de carbone mondial. La crise de 2008 est par ailleurs un tournant pour la Chine, qui, si elle n'est pas directement frappée, tire les conséquences d'une baisse des importations par les autres pays. La Chine passe d'une croissance à deux chiffres à une croissance à un chiffre, constituant un ralentissement conséquent de l'économie chinoise, dont la croissance est au plus bas depuis les réformes d'ouverture de Deng Xiaoping, en-dessous de 7%. Les limites d'une croissance essentiellement axée sur les exportations ont contraint les autorités à changer de stratégie, à afficher la volonté de vouloir monter en gamme, de développer le marché intérieur et de devenir un territoire d'innovation. Cette prise de conscience et cette volonté se perçoivent, par exemple, à travers l'alignement de la Chine sur les positions d'agroécologie de la France.¹⁵ D'autres défis internes attendent la Chine, notamment les inégalités croissantes entre villes et campagnes : la Chine affiche un coefficient de GINI de 0.49, sachant qu'il est estimé qu'au-delà de coefficient de 0,40, ce coefficient traduit de graves inégalités. Au-delà de la disparité entre villes et campagnes, il existe toujours d'importants écarts de niveaux de vie entre les zones urbaines des côtes chinoises et l'intérieur et de l'ouest du pays, de même qu'entre les classes moyennes urbaines et les laissés pour compte de la croissance. Ces inégalités, sources de tension sociale, inquiètent de plus en plus les autorités chinoises et les investisseurs. Si la pauvreté a fortement diminué en Chine, et que le chômage reste stable, près de 10% de la population vit encore avec moins de 1 USD par jour, soit plus de 120 millions de personnes.¹⁶

¹² Javary Cyrille. *La Souplesse du dragon*. Op. cit.

¹³ Brien Hélène. *"La stratégie de la tenaille". Une analyse sociologique des mobilisations d'acteurs publics et privés du secteur agro-alimentaire français en Chine*. Mémoire en vue de l'obtention du Master Politiques Publiques et Gouvernements Comparés, Parcours « Politique de l'Alimentation et Gestion des Risques Sanitaires » (PAGERS). Institut d'Etudes Politiques de Lyon VetAgro Sup – Ecole Nationale des Services Vétérinaires. 2015. 80 p.

¹⁴ Duchâtel Mathieu. *Géopolitique de la Chine*. Editions Presses Universitaires de France, 2017

¹⁵ Entretien exploratoire n°4

¹⁶ <http://www.lemoci.com/fiche-pays/chine/>

La Chine, une organisation administrative et politique centralisée

Le Parti Communiste Chinois (PCC) est le seul parti politique en Chine. Huit autres petits partis démocratiques existent, mais tous sont contrôlés par le PCC.¹⁷ L'organisation politique est déterminée par la Constitution chinoise - celle actuellement en vigueur en Chine date de 1982. Elle a été plusieurs fois amendée, mais continue de traduire la ligne directrice du Parti depuis le lancement des politiques de réformes entreprises par Deng Xiaoping en 1978. La révision constitutionnelle de 1999, quant à elle, permet de préciser la nature du « socialisme aux caractéristiques chinoises ».

L'équipe dirigeante actuelle a pris ses fonctions en mars 2013. Nommé secrétaire général du PCC en novembre 2012, Xi Jinping a succédé à Hu Jintao comme président de la République et chef des armées. Le comité permanent du Bureau politique du Parti communiste, qui est la plus haute instance du régime, compte sept membres. Ce sont, par ordre protocolaire : Xi Jinping (secrétaire général du Comité central) ; Li Keqiang (Premier ministre) ; Zhang Dejiang (président du Comité permanent de l'Assemblée nationale populaire) ; Yu Zhengsheng (Président de la Conférence consultative politique du peuple) ; Liu Yunshan (Président de l'École centrale du Parti) ; Wang Qishan (secrétaire du Comité central pour l'inspection disciplinaire) ; Zhang Gaoli (premier vice-Premier ministre).¹⁸

Ce comité permanent du Bureau politique du Parti communiste est à la tête d'un découpage administratif défini par l'article 30 de la Constitution de 1982, avec :

- 22 provinces (*sheng*) (ou 23 pour les Chinois, qui incluent Taiwan)
- 5 régions administratives autonomes (*zìzhìqū*) ; ce sont des régions à forte population ethnique non-han, bénéficiant d'un pouvoir plus décentralisé et une représentativité locale plus grande, d'une manière tout à fait relative.
- 4 municipalités (*zhíxiáshì*), ce sont de grandes agglomérations ayant statut de région.
- 2 régions administratives spéciales (*tèbié xíngzhèngqū*), avec de nombreuses dérogations politiques, économiques et sociales.

A l'intérieur de chaque région, le découpage se poursuit hiérarchiquement avec des préfectures, contrôlant des districts, eux-mêmes subdivisés en comtés, puis en cantons et communes.¹⁹ La structure du pouvoir local est copiée sur celle du pouvoir central. La Chine n'est pas un Etat fédéral, mais, selon le préambule de la Constitution de 1982, un « Etat multinational unifié, créé en commun par les diverses nationalités du pays », ce qui fait de la Chine un Etat unitaire centralisé.²⁰ Il existe un équilibre entre le pouvoir central et l'autonomie des provinces, avec des allers-retours de pouvoir au cours de l'histoire de Chine, avec des périodes où les provinces sont totalement autonomes, et d'autres où Pékin reprend le dessus.²¹ Il est important de percevoir le rôle géostratégique des provinces peuplées de minorités ethniques, à la frontière des pays voisins de la Chine.

¹⁷ <http://www.lemoci.com/fiche-pays/chine/>

¹⁸ <http://www.diplomatie.gouv.fr/fr/dossiers-pays/chine/presentation-de-la-chine/>

¹⁹ <https://fr.linkedin.com/pulse/un-peu-de-g%C3%A9o-d%C3%A9coupage-administratif-la-chine-philippe-multon>

²⁰ <http://www.axl.cefan.ulaval.ca/asie/chine-5pol-minorites.htm>

²¹ Note d'observation du 09 mai 2017 issue d'échanges informels avec un conseiller agricole.



Figure 1 - Divisions administratives de la République Populaire de Chine (RPC)²²

Les grandes lignes de l'action politique des autorités sont fixées lors des Congrès du PCC, qui ont lieu tous les 5 ans, le dernier, le XVIII^e Congrès, ayant eu lieu en 2012 et le XIX^e étant prévu à l'automne de cette année ; ces actions sont précisées pour chaque année, à l'occasion de plénums annuels. Lors du XVIII^e Congrès de 2012, l'accent a ainsi été mis sur la poursuite des réformes afin de promouvoir l'évolution du développement économique vers un modèle plus durable, alors que la dégradation de l'environnement est une source de préoccupation croissante pour la population. Parmi les autres objectifs, apparaissaient le renforcement du système de gouvernement par la loi et l'amélioration du système de gestion administratif, la lutte contre la corruption, la promotion de la protection de l'environnement. Ces Congrès et ces plénums constituent principalement les feuilles de route politique et idéologique du PCC. Ils sont complétés par une feuille de route économique et sociale, les Plans quinquennaux, existants pratiquement depuis l'arrivée de Mao Zedong au pouvoir et la création de la RPC. Le 13^e Plan quinquennal, adopté en mars 2016, fixe les priorités de la politique du gouvernement jusqu'en 2020. Ce sont donc des documents et événements politiques importants à suivre et à analyser.

²²<https://voyageintemporel.wordpress.com/2015/09/26/carte-republique-populaire-de-chine/>

Contexte de la mission de stage

Le présent mémoire est réalisé dans le cadre du Master PAGERS (Politiques publiques de l'Alimentation et Gestion des Risques Sanitaires), cohabilité par l'Institut d'Études Politiques (IEP) de Lyon et l'École Nationale des Services Vétérinaires (ENSV) de Marcy-l'Étoile. Il s'agit d'une analyse de science politique prenant comme terrain d'étude la mission de stage qui s'est déroulée du 24 avril au 28 juillet 2017 auprès du « pôle agriculture » du Service Economique Régional (SER), à l'Ambassade de France de Pékin, après une semaine de rencontres préparatoires à Paris du 18 au 21 avril 2017. Il donnera lieu à une soutenance orale le 05 septembre 2017 à l'ENSV.

La mission de stage a été encadrée sur le terrain par l'équipe du pôle agriculture du SER de l'Ambassade de France en Chine, et notamment par Charles MARTINS FERREIRA, Conseiller agricole adjoint en charge des questions sanitaires.

La rédaction de ce mémoire de science politique est encadrée par Jean-Marie PILLON, Maître de conférences en sociologie à l'Université Paris IX Dauphine.

Ce stage a donné en premier lieu matière à deux missions techniques, ayant comporté divers aléas et réorientations :

- **Une mission autour du questionnaire « viande bovine »**

La commande initiale visait à répondre au questionnaire « viande bovine », première pierre dans la Longue Marche d'accès au marché chinois, et ainsi permettre les exportations de viande bovine française vers la Chine. Ce questionnaire, transmis par et à destination des autorités chinoises, a pour but d'éclairer ces dernières sur la filière de viande bovine en France et le système d'inspection sanitaire, afin de les assurer de la qualité et de la sécurité de ces produits en vue d'une éventuelle importation en Chine. Ce questionnaire ne constitue que la toute première étape d'un long processus de négociation, qui comporte entre autres à sa suite : (1) un audit général du système sanitaire français par une délégation chinoise de l'Administration générale de la Supervision de la Qualité, de l'Inspection et de la Quarantaine (AQSIQ) ; (2) l'agrément de chaque établissement français souhaitant exporter par une autre délégation chinoise, cette fois-ci de l'Administration Chinoise de Certification et d'Accréditation (CNCA).

Cependant, malgré une demande auprès des autorités chinoises de transmission de ce questionnaire de la part du Conseiller agricole adjoint dès le 20 avril, celui-ci n'a été reçu par la partie française que le 27 juin. A cette temporisation dans la transmission du questionnaire s'ajoute le temps de traduction des 26 pages de questions en chinois, portant la date effective de réception du document de travail au 13 juillet, laissant moins d'une quinzaine de jours pour répondre au mieux à un maximum de questions en fin de stage. Ce contretemps et cette temporisation dans la transmission d'une telle demande de la part des autorités chinoises est toutefois en elle-même une question d'analyse particulièrement intéressante dans le contexte chinois, à explorer au cours de ce mémoire.

- **Une mission autour de la coopération vétérinaire**

En conséquence, une seconde mission technique est venue remplacer la première, ayant pour objectif d'explorer différentes pistes de coopération dans le domaine vétérinaire, pour lequel des enjeux et des opportunités ont été identifiés en Chine. Cependant, devant la difficulté à mobiliser les volontés et devant les difficultés logistiques, cette mission s'est peu à peu réorientée vers la préparation de la venue d'une délégation française en Chine en octobre 2017, pour une mission exploratoire des métiers du cheval. L'objectif est de permettre une coopération franco-chinoise sur un domaine de rayonnement pour la France et d'intérêt pour la Chine.

En parallèle de ces deux missions techniques, ce stage a permis le suivi et l'accompagnement de la vie quotidienne du service. Une aide ponctuelle a pu être apportée sur d'autres sujets : (1) avec la préparation et le suivi d'une mission « produits techniques » en France au mois de mai, en parallèle de la session générale de l'Organisation Internationale des Epizooties (OIE) ; (2) avec la rédaction de comptes-rendus pour le Conseiller agricole adjoint ; (3) avec l'accompagnement d'une plus jeune stagiaire pour la réalisation d'une étude de terrain pour comparer les prix à la vente des produits laitiers chinois et importés, et ainsi mieux comprendre les chaînes de valeur associées aux produits importés. Ce stage a été complété par des temps d'apprentissage du chinois, grâce aux cours hebdomadaires ouverts aux agents de l'Ambassade, ainsi qu'en autodidacte.

Ce sont ces missions techniques menées au sein du pôle agriculture du SER de l'Ambassade de France à Pékin qui ont servi de terrain à l'analyse menée dans ce mémoire. Le SER constitue une fenêtre d'observation propice à l'étude de l'environnement chinois, qui apparaît bien curieux au regard neuf d'une stagiaire d'origine européenne.

Problématique

Deux difficultés principales se sont présentées pour la construction de la problématique de ce mémoire. La première est que l'environnement chinois, observé depuis l'activité diplomatique des conseillers agricoles de l'Ambassade de France à Pékin, a été très riche en surprises et a fait surgir de nombreuses pistes de questionnements et de réflexion, favorisant ainsi la dispersion en de multiples observations sans lien apparent, avec toute la difficulté que cela comporte de mettre en cohérence cet ensemble. Ce tâtonnement parmi les nombreuses pistes de sujets d'étude a été renforcé par le terrain mouvant des missions techniques. La seconde difficulté dans la définition du fil directeur de ce travail a tenu à la difficulté à s'approprier puis à se détacher des travaux précédemment réalisés. En effet, ce terrain d'étude est un terrain maintenant traditionnel, connu et déjà largement parcouru par d'autres stagiaires venus dans le cadre de formation PAGERS. Ayant eu accès aux travaux des deux stagiaires précédents, il a été possible de constater que ces travaux présentent à eux deux une réflexion nourrie, éclairant très largement la réalité du travail de conseiller agricole en Chine, et n'ayant pas pris une ride en l'espace de deux ans : leur contenu est rapidement apparu transposable dans l'activité du quotidien - permettant de s'approprier plus rapidement la réalité du terrain. Ainsi, pour ne citer que les grandes lignes de ces travaux précédents, la nécessité de déployer une « stratégie de la tenaille » face aux autorités chinoises, une description selon une « dynamique du sablier » pour expliquer le cheminement des dossiers entre autorités françaises et chinoises, sont des mécanismes clairement décrits et utiles au quotidien, et sont d'une actualité criante. Quel éclairage

nouveau est-il encore possible d'apporter à ce qui a déjà été décrit ? Devant le constat que le terrain était déjà largement connu, la volonté était de pouvoir apporter malgré une brique complémentaire à ces propos.

C'est pourquoi l'une des pistes a été de lire ces rapports pour percevoir les points qui pourraient encore être approfondis, d'identifier les pistes délaissées jusque-là, notamment par rapport aux sujets de discussion des agents du pôle agriculture, et plus largement au sein du SER. Deux pistes sont apparues. La première est celle de la « coopération », très présente dans les discussions, dans le quotidien, mais très peu abordée d'un point de vue concret dans les précédents mémoires. C'est en effet une activité qui apparaît au second plan pour le pôle agriculture du SER, centré sur la dimension de diplomatie économique *via* les thématiques d'accès aux marchés. Ce point paraissait d'autant plus intéressant à creuser que les principales observations et activités tournaient autour de ce thème. La seconde est celle de l'initiative des « Nouvelles Routes de la Soie », qui est la politique la plus structurante du paysage politique actuel chinois, absolument incontournable, présente dans toutes les discussions et présentations, et qui n'est pour autant pas évoquée dans les deux précédents mémoires. Serait-ce là un nouveau fil à suivre ? Partant de là, l'idée a été de commencer à étudier les questions d'influence dans les relations entre Etats à différents niveaux, d'une part *via* les activités de coopération à l'Ambassade, et d'autre part *via* une diplomatie d'influence plus large de *soft power*. C'est sur cette base qu'a été construite une grille d'entretien et que divers entretiens semi-directifs ont été menés avec différents cadres du SER de l'Ambassade de France et de la Délégation de l'Union européenne. Si les premiers entretiens ont alors donné peu de matière sur les questions de coopération, à l'inverse, de nombreux éléments sont rapidement apparus quant à l'analyse de l'environnement chinois, évoquant tour à tour l'affichage politique d'ouverture de la Chine, son *soft power* grandissant, mais aussi les difficultés croissantes rencontrées par les agents par une fermeture récente du pays, aussi bien d'un point de vue économique que politique. Ce paradoxe est apparu comme une piste particulièrement intéressante à creuser et à mieux comprendre, d'autant plus que les éléments de ce paradoxe sont des éléments que les agents du SER ont en tête, car ayant des impacts et des traductions visibles dans le quotidien du pôle agriculture du SER.

De ce cheminement est née la problématique suivante :

Comment bâtir des stratégies gagnantes au service des intérêts agricoles français dans le contexte actuel chinois ?

Cette problématique étant posée, quelques précisions sont nécessaires : si elle reflète bien la problématique centrale du pôle agriculture du SER, la réponse apportée ici ne sera que partielle, venant compléter les éléments apportés par les mémoires des précédents stagiaires. Bâtir des stratégies gagnantes passe en premier lieu par une analyse et une meilleure compréhension du contexte paradoxal entre ouverture et fermeture économiques et politiques, quelle que soit la stratégie mise en œuvre par la suite. L'analyse de l'environnement est un préalable à la construction de toute stratégie gagnante, et permet de mieux comprendre les difficultés rencontrées au quotidien et d'y être préparés. Dans les mémoires précédents, certaines stratégies gagnantes ont déjà été évoquées : la stratégie de la tenaille²³, la maîtrise des leviers d'action dans le mécanisme de la dynamique du sablier, avec le rapport au temps, l'épreuve documentaire, l'agenda des rencontres,

²³ Brien Hélène. Op. cit.

l'univers technico-réglementaire, la double-veille réglementaire, le protocole politique.²⁴ L'idée est d'ajouter la piste des stratégies de coopération et d'influence comme possibilités de stratégies gagnantes pour le pôle agriculture du SER.

Aspects méthodologiques

Ce mémoire se base sur une démarche de science politique, et le principal appui théorique provient de la branche des relations internationales de science politique, et est secondé par des considérations géopolitiques : ces domaines facilitent et mettent en lumière l'analyse de l'environnement de travail particulier en Chine en 2017. D'un point de vue pratique, l'une des limites a été celle indéniable de la barrière de la langue, ne permettant pas d'accéder directement aux sources d'information chinoises, mais à des informations de seconde main, issues aussi bien de travaux de chercheurs, que d'articles de presse ou de sites internet de consultants. Ce travail repose également sur une enquête de terrain, avec la réalisation d'entretiens exploratoires et semi-directifs, avec de nombreux échanges informels avec les agents du SER, avec les possibilités d'observer des rencontres entre les conseillers du pôle agriculture et des parties chinoises ou d'autres parties tierces. Comme il s'agit d'un environnement au sein duquel peu de personnes évoluent, et qu'il serait possible d'identifier une personne par la simple évocation de sa fonction précise, il a été choisi de ne préciser que « Conseiller agricole » pour les agents travaillant au pôle agriculture du SER, et de ne préciser que « Cadre de la Délégation de l'Union européenne » pour celles interrogées à la Délégation. La retranscription des entretiens est rendue neutre par l'utilisation du masculin, que la personne interrogée soit une femme ou un homme. Les éléments obtenus via ces entretiens sont confrontés et éclairés par la littérature et les articles contenus dans la presse chinoise et la presse française, à défaut de pouvoir entrer en contact étroit avec la société civile chinoise. Parmi les articles de presse, l'une des sources les plus importantes pour suivre l'environnement chinois est le *Global Times*, journal chinois dont une version est publiée en anglais, à destination des étrangers, dans le but de contrer les médias occidentaux. Le *Global Times* suit la ligne éditoriale du *People's Daily*, qui est le journal officiel du Parti Communiste Chinois.

²⁴ Colmar Cédric. *Diplomatie économique en secteur agricole et agroalimentaire : le modèle français passé au chinois, ou la dynamique du sablier*. Mémoire en vue de l'obtention du Master Politiques Publiques et Gouvernements Comparés, Parcours « Politique de l'Alimentation et Gestion des Risques Sanitaires » (PAGERS). Institut d'Etudes Politiques de Lyon VetAgro Sup – Ecole Nationale des Services Vétérinaires. 2016. 210p.

* * *

Pour répondre à la problématique posée, il est nécessaire d'avoir bien conscience des intérêts que l'on défend, et donc de comprendre le quotidien et l'organisation du Service Economique Régional de l'Ambassade de France en Chine, et plus particulièrement du pôle agriculture, en prenant en compte les particularités des secteurs agricoles français et chinois. Ce sera le premier axe de développement de ce travail. Par ailleurs, l'analyse de l'environnement chinois est un préalable nécessaire et une première réponse à la question de la construction de stratégies gagnantes : à ce jour, au-delà des spécificités environnementales « classiques » de l'environnement chinois, se dessine un paradoxe entre un affichage politique d'ouverture et une réalité orientant vers une fermeture plus importante qu'auparavant des points de vue économique et politique. Comment se l'expliquer ? Ce sera le deuxième axe de développement de ce travail. Enfin, tous ces éléments de contexte précisés, il sera possible d'explorer une piste spécifique de stratégie gagnante pour le SER : celle de l'influence et de la coopération. Ce sera le troisième et dernier axe de développement de ce travail.

Partie I – Les intérêts défendus par le pôle agriculture du SER

« Les diplomates, ça ne se fâchent pas, ça prend des notes. »

Sacha Guitry

Dans cette partie, nous nous proposons de comprendre comment s'organise le pôle agriculture du Service Economique Régional, de percevoir comment ce pôle travaille, et d'étudier quelques spécificités des secteurs agricoles français et chinois : ceci nous permettra de mieux comprendre quels intérêts agricoles français ce pôle peut défendre dans l'environnement chinois.

1) Le pôle agriculture du SER au sein du réseau diplomatique français

Le pôle agriculture constitue le fer de lance des activités diplomatiques du Ministère de l'Agriculture français auprès de la Chine ; il s'inscrit dans les activités d'une Ambassade, et plus généralement encore s'intègre au réseau diplomatique français. Reprenons ce fil dans l'autre sens et décrivons l'activité du pôle agriculture, de la vision la plus large à la plus précise, détaillant le réseau diplomatique français, puis le cadre de l'Ambassade, avec un focus tout spécifique sur le Service Economique Régional et son pôle agriculture.

a) Un large réseau diplomatique français, au service de la diplomatie

Le Ministère des Affaires Etrangères et du Développement International (MAEDI) est le ministère qui conçoit et met en œuvre la politique étrangère de la France. Pour cela, le MAEDI s'appuie sur le réseau diplomatique français, constitué d'un important réseau d'ambassades et de consulat à l'étranger, et qui travaillent en lien permanent avec son administration centrale située à Paris et à Nantes. Selon les données 2017 du MAEDI²⁵, la France figure au 3^e rang mondial des pays les plus représentés et actifs à l'étranger, avec 160 ambassades, 120 sections consulaires, et 16 représentations permanentes au sein des organisations multilatérales telles que les Nations Unies, l'Organisation de Coopération et de Développement Economiques (OCDE), l'Organisation du Traité de l'Atlantique Nord (OTAN), ou encore l'Union Européenne (UE). Le *Global Diplomacy Index*, dans son classement 2016, plaçait quant à lui le réseau français second derrière celui des Etats-Unis, et juste devant celui de la Chine²⁶. Ce réseau permet d'entretenir des relations avec les autres Etats, que ce soit de manière bilatérale ou multilatérale. Ainsi, les Ambassades et les sections consulaires permettent d'entretenir les relations bilatérales avec les autres Etats, ce sont les relations les plus anciennes entretenues ; les relations multilatérales, au sein des organisations internationales, se sont quant à elles essentiellement développées après la fin de la Seconde Guerre Mondiale²⁷.

²⁵ Les métiers du Ministère des Affaires Etrangères et du Développement International, 2017, 12p, publication du MAEDI/Direction de la Communication et de la Presse

²⁶ https://globaldiplomacyindex.lowyinstitute.org/country_rank.html

²⁷ <http://calenda.org/194237>

D'une façon générale, ce réseau représente et sert la diplomatie française. La diplomatie est un concept souvent difficile à définir, qui semble inné et flou à la fois, comme en témoigne la prudence affichée dans les réponses des conseillers données au cours des entretiens semi-directifs lorsque leur est posée la question : « Pour vous, qu'est-ce que la diplomatie ? ». Commenant par « *Alors, moi, je ne suis pas une vraie diplomate, hein, donc...* »²⁸ ou encore par « *Je parle de ce que je connais* »²⁹, ces réponses font un renvoi systématique vers la Chancellerie. Le dictionnaire Larousse donne une définition succincte de la diplomatie, la décrivant comme une branche de science politique, qui traitent des relations internationales et des rapports mutuels entre Etats. Le dictionnaire précise que la diplomatie est la pratique, l'action et la manière de représenter son pays auprès d'un pays étranger ou dans les négociations internationales, de concilier leurs intérêts respectifs ou de régler un problème sans recours à la force. La diplomatie est aussi l'art des négociations entre gouvernements. Elle est en tout état de cause à distinguer de la politique étrangère. La première correspond aux choix stratégiques et politiques en matière de relations extérieures qui, en France, relèvent du chef de l'Etat, du Premier ministre et du ministre des Affaires étrangères. La seconde est la mise en œuvre de la politique étrangère par l'intermédiaire des diplomates. Comme le décrit Raffaele Guriglia, « *la diplomatie est un simple instrument de la politique, une manière de traiter les questions qui surgissent de la coexistence internationale et de trouver sans recourir à la force un compromis aux divergences qui séparent les divers Etats.* ».³⁰ Il est ainsi possible de mieux comprendre, concrètement, la diplomatie française, en s'en tenant aux priorités définies par le MAEDI pour son réseau diplomatique international, qui sont les suivantes :

- (1) agir dans le monde pour la paix, la sécurité et les droits de l'homme ;
- (2) promouvoir les entreprises françaises sur les marchés extérieurs ainsi que l'attractivité de la France à l'étranger ;
- (3) contribuer à l'organisation d'une mondialisation qui assure un développement durable et équilibrée de la planète ;
- (4) assurer la présence des idées, de la langue et de la culture françaises tout en servant la diversité culturelle ;
- (5) assurer la sécurité et l'administration des Français à l'étranger.³¹

Ces cinq priorités permettent de mettre en lumière la multiplicité des aspects revêtus par la diplomatie, et s'inscrivent finalement dans quatre volets diplomatiques différents, comme le présente l'une des infographies du MAEDI, qui distingue :

- La *diplomatie politique*, qui consiste à défendre les intérêts et positions de la France. Par exemple, les thématiques des droits de l'homme entrent entièrement dans ce volet.
- La *diplomatie économique*, qui a pour but de défendre les intérêts de la France et des entreprises.
- La *diplomatie d'influence*, qui se donne pour objectif de promouvoir la culture française, la francophonie et de contribuer au développement.
- Les *services consulaires*, qui offrent ses services aux Français et aux étrangers, en portant assistance aux Français présents dans le pays et en délivrant des visas aux étrangers souhaitant venir en France, notamment.

²⁸ Entretien n°1, Conseiller agricole au Service Economique Régional

²⁹ Entretien n°4, Conseiller agricole au Service Economique Régional

³⁰ <https://www.monde-diplomatique.fr/1956/12/GUARIGLIA/21983>

³¹ <http://www.diplomatie.gouv.fr/fr/le-ministere-et-son-reseau/roles-et-missions-du-reseau-diplomatique-a-l-etranger/>

Depuis quelques années, un focus particulier est fait sur la dimension diplomatie économique. Elle a notamment été mise en valeur par Laurent Fabius, lorsqu'il était ministre des affaires étrangères et européennes, de 2012 à 2016. Depuis, il est demandé à tous les agents du MAEDI de prendre en compte et d'intégrer la dimension économique dans leur action. L'objectif est de renforcer l'attractivité de la France en valorisant nos secteurs stratégiques, d'accompagner notamment les Petites et Moyennes Entreprises (PME) à l'export, de défendre l'ouverture de marchés, d'analyser la situation économique internationale et de promouvoir le tourisme en France.³² Cette mise en valeur de la diplomatie économique permet de mieux combiner la politique étrangère de la France avec la promotion de ses intérêts économiques. C'est pourquoi, à présent, chaque visite officielle intègre systématiquement un volet de soutien aux exportations.³³

« Alors, moi, je ne suis pas un vrai diplomate, hein, donc... Pour moi, la diplomatie, c'est d'abord la défense des intérêts français et travailler à la relation franco-chinoise dans l'intérêt français. Alors, cet intérêt, il peut se manifester sur un plan géopolitique, donc ça on ne s'en occupe pas du tout, hein, pour porter les positions françaises et faire en sorte qu'il n'y ait pas de guerres dans le monde, ça c'est... voilà, mais ça c'est tout ce qui est géopolitique, donc ça on ne s'en occupe pas trop ici, et puis ça a été ces dernières années et je pense que ça va le rester, une diplomatie économique puisqu'en fait ce qu'on fait ici a des impacts directs en France en termes d'emploi, en termes de bonne santé de nos entreprises, et donc défendre les intérêts français, c'est aussi défendre les intérêts des entreprises françaises. »

Entretien n°1, Conseiller agricole du Service Economique Régional

C'est effectivement cette dimension de diplomatie économique qui ressort au cours des entretiens avec les conseillers agricoles du Service Economique Régional, dont le cœur de métier est de défendre les intérêts économiques du secteur de l'agriculture et de l'agroalimentaire.

b) L'Ambassade, un mini-Etat français au cœur de la Chine, travaillant dans un contexte sécuritaire

Comment se positionne le Service Economique Régional au sein de l'Ambassade ? Comment se caractérise l'environnement de travail des agents ?

L'Ambassade constitue une reproduction du gouvernement et de ses ministères, réduite à un bâtiment où se côtoient 300 agents, dont près de la moitié sont des agents chinois³⁴. Un Ambassadeur, selon les termes du Traité de Vienne, représente l'Etat et le gouvernement et est ainsi le représentant accrédité, l'intermédiaire attitré et permanent entre les autorités officielles de deux pays ou entre la délégation d'un pays et une organisation internationale.³⁵ Durant la période de stage, il y a eu passation entre le précédent Ambassadeur, M. Maurice Gourdault-Montagne, resté en

³² Colin Armand. « Entretien avec Laurent Fabius, Ministre des Affaires étrangères et européennes ». *Revue internationale et stratégique*. 2013/1 (n°89), p.51-65.

³³ Carrère Jean-Louis. « La diplomatie économique : « nouvelle frontière » de la politique française ». *Géoeconomie*. 2014/3 (n°70), p.9-22.

³⁴ Observation participante n°19

³⁵ Delcorde Raoul, 2009. « L'Evolution du métier de diplomate », *Annuaire Français de Relations Internationales*, Volume X.

fonction de 2014 à 2017, et le nouvel Ambassadeur, M. Jean-Maurice Ripert, ayant pris ses fonctions le 4 juillet 2017. Il était auparavant Ambassadeur de France en Russie.

Ce représentant de l'Etat français en Chine est entouré de divers services :

- **Des services de missions de support** : le Service Commun de Gestion (SCG) ; le Service de presse ; le Service d'Interprétation, de Traduction et de Communication ; le Centre Régional d'Assistance aux Services Informatiques et de Communication (CRASIC) ; le Service Juridique ; l'Antenne immobilière Asie-Pacifique, qui a un rôle de gestionnaire de patrimoine et de maîtrise d'ouvrage bâtiment pour les immeubles de l'Etat français utilisés par des services du MAEDI ou des établissements affiliés ou associés.
- **Des services de missions spécialisés, plus politiques et techniques** : avec la Chancellerie diplomatique ; le Service de Coopération et d'Action Culturelle (SCAC) couplé à l'Institut Français de Chine ; le Service Scientifique et Technique (SST) ; le Service Economique Régional (SER), le Consulat ; le Service nucléaire ; la mission de Défense, représentant le ministère de la Défense en Chine ; le Service des affaires sociales ; le Service de Sécurité Intérieure. L'ensemble de ces services spécialisés reçoivent des représentants de nombreux ministères français : cela donne à penser qu'à peu près chaque ministère finit par y être représenté.

Ainsi, à travers les différentes missions des services spécialisées, nous retrouvons l'expression des diverses dimensions de la diplomatie et des priorités du MAEDI, de manière schématique : la Chancellerie s'occupe de diplomatie politique ; le SCAC et le SST s'occupent de diplomatie d'influence ; et le SER de diplomatie économique, mais bien entendue ces dimensions s'entremêlent et ne sont pas cloisonnées.

De cette description ressort une caractéristique intéressante, celle de comporter de nombreux agents techniques, tel que l'explique l'un des Conseillers agricoles du SER :

« Et, peut-être aussi [l'une des caractéristiques de la diplomatie française], c'est que, dans une Ambassade comme celle-là, je me demande même si les vrais diplomates ne sont pas en minorité. C'est-à-dire qu'on a quand même beaucoup de ministères techniques, qui ont, comme moi... - alors ministère de l'agriculture, l'aéronautique, ministère de l'environnement, la Banque de France -, les ministères techniques envoient des gens techniques dans les Ambassades, et ça c'est quand même une spécificité qu'on retrouve pas forcément dans les autres Ambassades. Si je prends l'agriculture... Bon il y a de plus en plus d'Ambassades qui ont des conseillers agricoles spécialisés, mais dans tous les pays d'Europe tout le monde n'en a pas, hein, tout le monde n'en a pas. »

Entretien n°1, Conseiller agricole du Service Economique Régional

A ces services directement placés sous l'autorité de l'Ambassadeur, s'ajoutent des entités logés dans le même bâtiment, aux missions et aux actions entrant en synergie avec celles des services de l'Ambassade, telles que :

- *L'Agence Française de Développement*, établissement public au cœur du dispositif français de coopération pour lutter contre la pauvreté et favoriser le développement dans les pays du Sud³⁶ ;
- *Business France*, établissement public à caractère économique et commercial issu de la fusion d'Ubifrance et de l'Agence française pour les investissements internationaux, créé le 1^{er} janvier 2015, dont le but est d'aider les PME et les entreprises à exporter vers la Chine, ou à trouver des investisseurs chinois ;
- *Atout France*, groupement d'intérêt économique, qui est l'Agence de Développement Touristique de la France ;
- *L'Agence pour l'enseignement français à l'étranger*, établissement public national à caractère administratif, chargée de l'animation des Etablissements d'enseignement français à l'étranger accrédités par le ministère de l'Education, et placée sous la tutelle du ministère des affaires étrangères ;
- Une antenne du *Centre National de Recherche Scientifique (CNRS)*.

Une Ambassade constitue un contexte de travail particulier, où la sécurité tient une place prépondérante. Ainsi, un certain nombre de mesures, finalement peu contraignantes et plutôt discrètes, viennent renforcer la sécurité dans un milieu où il est essentiel de protéger des données mises en réseau. Ainsi, pour chaque nouvel arrivant, qu'il soit agent ou jeune stagiaire, la première chose prévue pour lui est le suivi d'une formation de sécurité informatique de deux heures, pour rappeler des consignes de base essentielles pour la protection des données. Parmi les points sur lesquels insiste le formateur figurent celui de verrouiller sa session dès que l'on quitte son ordinateur, et celui de faire une ouverture attentive de ses mails. Par ailleurs, un cloisonnement des informations est assuré sur le serveur du SER. Chaque personne n'a accès qu'aux dossiers qui lui sont utiles, c'est-à-dire qu'un conseiller agricole a accès aux dossiers agricoles du serveur du SER mais pas à ceux de l'aéronautique ou de la macroéconomie et des finances, par exemple, quand bien même ces agents font partie du même service.

La sécurité à l'Ambassade commence à l'entrée, où elle est la plus visible : un gardien chinois en uniforme autorise ou non l'accès au sas d'accueil ; un Chinois, notamment, aura des difficultés à franchir cette première barrière sans présenter son badge ou sans qu'une personne de l'Ambassade ne vienne l'accueillir en personne. Une fois cette première étape franchie, il accède à un premier sas, où, lors d'une première visite, une photo du visiteur est prise et son document d'identité enregistré dans une base de données. Dans tous les cas, son document d'identité est systématiquement conservé pour lui remettre en échange un badge visiteur. Ce badge visiteur ne permet toutefois pas de prendre l'ascenseur seul -même si l'escalier n'est quant à lui pas aussi sécurisé que l'ascenseur. Ainsi, pour des raisons de sécurité – et de politesse ! -, il est recommandé d'accompagner les visiteurs de A à Z au sein de l'Ambassade. Les agents travaillant à l'Ambassade, quant à eux, disposent d'un badge individuel permanent, comportant leur photo mais pas leur nom : en cas de perte, il est ainsi plus difficile de remonter jusqu'à l'agent. Par ailleurs, perdre son badge constitue une faute professionnelle. Aux étages, les clés des bureaux sont conservées dans un coffre-fort à serrure à combinaison, qu'il est demandé de refermer après chaque usage. Le ménage, contrairement aux

³⁶ <http://www.afd.fr/Jahia/site/afd/AFD>

bureaux en France, est effectué en présence des agents, sur les heures de bureaux. L'équipe du SER à également recours à une impression sécurisée, où les documents ne sont imprimés qu'en entrant un code PIN propre à chaque usager dans l'imprimante, ce qui permet que des documents ne s'accumulent pas à la vue de tous en l'absence de celui qui imprime. L'accès aux postes informatiques des agents est protégé par une authentification forte, recourant à trois vecteurs d'identification : (1) avec l'identifiant, c'est-à-dire le login de la session (qui je suis) ; (2) avec l'authentifiant, c'est-à-dire le mot de passe (ce que je sais) ; (3) et, dans le cas présent, complété par l'usage d'une carte à puce (ce que j'ai). La cyberattaque mondiale par rançongiciels survenue en cours de période de stage, au mois de mai, et ayant affecté près de 100 pays et 200 000 personnes, dont des systèmes informatiques de grands groupes et des administrations³⁷, montrent à quel point cette menace est réelle, et serait une catastrophe s'il venait à toucher le réseau informatique des Ambassades.

c) Le SER et son pôle agriculture, fers de lance de la diplomatie économique

Le Service Economique Régional auprès de l'Ambassade de France a pour mission de couvrir l'ensemble du prisme économique et financier : suivre l'évolution macro-économique et sectorielle de l'économie chinoise ; analyser les politiques publiques conduites par les principaux acteurs chinois ; suivre les positions chinoises sur les grands enjeux économiques internationaux et accompagner les projets de grands contrats d'exportation ou d'investissement français en Chine.³⁸ Pour cela, l'équipe du SER est composée d'une équipe interministérielle d'une quarantaine d'agents, soit des agents spécialisés par secteur d'activités et installés à Pékin, soit des délégués installés dans les unités régionales hors de Pékin - dans les services économiques des sections consulaires de Canton, Chengdu, Shanghai, Wuhan, Hong-Kong, Taipei et Oulan-Bator³⁹. Ceux du Service Economique de Pékin sont ainsi organisés en divers « pôles » : pôle commerce et investissement, pôle industrie et numérique, pôle macroéconomie et services financiers, pôle développement durable, pôle aéronautique et spatial, pôle agriculture et agro-alimentaire, pôle douanes, pôle propriété intellectuelle⁴⁰. Ainsi, le SER est le correspondant en Chine de la Direction Générale du Trésor (DG Trésor) et des différents ministères techniques intervenant dans la sphère économique et ayant passé des conventions bipartites avec la DG Trésor, traduisant notamment cette organisation en « pôles ». Les agents viennent des ministères chargés de l'Ecologie, de l'Agriculture, de la Banque de France, de l'Institut National de la propriété intellectuelle (INPI), des attachés douaniers et fiscaux. L'ensemble de l'équipe est placée sous l'autorité du ministre-conseiller pour les affaires économiques et Chef du Service Economique Régional à Pékin (CSER).

³⁷ <http://www.courrierinternational.com/article/securite-informatique-cyberattaque-150-pays-dans-une-tempete-planetaire>

³⁸ Manuel du Chef de Service Economique, Septembre 2015, 81p, publication du Ministère des Finances et des Comptes Publics, du Ministère de l'Economie, de l'Industrie et du Numérique, Direction Générale du Trésor. DG Trésor / SG / STEP – Pôle communication

³⁹ <https://cn.ambafrance.org>

Au sein de ces divers pôles, le pôle agriculture est constitué de trois conseillers agricoles français et de deux assistants chinois :

- Un conseiller agricole, de formation ingénieur agronome ; en charge de l'encadrement du pôle et de toutes les missions d'ordre général.
- Un conseiller agricole adjoint, de formation vétérinaire, qui vient en appui du conseiller agricole et est plus spécifiquement en charge des problématiques d'accès au marché et des aspects sanitaires.
- Un conseiller agricole adjoint, de formation de géographe, qui vient en appui du conseiller agricole et est plus spécifiquement en charge des problématiques de suivi des entreprises en Chine.
- Un attaché agricole et assistant bilingue chinois-français ; il est issu d'une formation en langue, en français. Cet assistant est en charge des relations publiques avec les autorités chinoises et de l'interprétariat lors des rencontres officielles.
- Un attaché agricole et assistant bilingue chinois-anglais ; il est issu d'une formation de vétérinaire en Chine, et a réalisé un échange à l'Université de Wageningen aux Pays-Bas. Cet assistant est également en charge des relations publiques et d'interprétariat.

Le pôle agriculture du SER de l'Ambassade de France à Pékin a une couverture régionale, et est ainsi en charge de la Chine au sens large, en incluant Hong-Kong et Taïwan, et de la Mongolie. C'est la Chine continentale qui constitue de loin la principale occupation du service, car les enjeux et les difficultés y sont particulièrement nombreuses. A l'inverse, la Mongolie, avec ses 3 millions d'habitants, apparaît comme un pro-marché à côté de celui de son géant voisin. Hong-Kong et Taïwan, de leur côté, présentent peu de difficultés d'accès au marché et les problèmes se résolvent plus facilement. C'est ainsi que le rapport d'activité du pôle agriculture de 2016 estime que le temps de travail consacré par ses agents à ces différentes zones est respectivement de 88% pour la Chine continentale, de 5% pour la Mongolie, de 4% pour Taïwan et de 3% pour Hong-Kong.

Ce même rapport dresse un panorama des différentes activités menées par les agents dans ce cadre de travail, et le temps passé à chacune de ces activités. Ainsi, en 2016, l'équipe estime avoir passé l'essentiel de son temps dans deux principales activités : (1) pour 23% du temps, elle s'est investie dans des négociations Sanitaires et PhytoSanitaires (SPS), ce qui inclut toutes les activités de négociation pour l'accès au marché chinois des produits agroalimentaires français, avec des actions d'ouverture de marché, mais également une fois ouvert des actions de maintien de marché, à la fois hors embargo et crise sanitaire et dans le cadre d'embargo et de crise sanitaire. On peut citer pour cela les crises de Fièvre Catarrhale Ovine, d'Influenza Aviaire Hautement Pathogène ou de *Xylella fastidiosa*, qui ont des impacts directs sur les échanges commerciaux entre la France et la Chine. Enfin, cela inclut la préparation et l'accompagnement des visites de délégations chinoises du CNCA pour l'accord et le renouvellement des entreprises autorisées à exporter vers la Chine. (2) pour 22% du temps, l'équipe s'est investie dans le suivi des négociations d'Accords de Libre-Echange (ALE). A ces activités, le rapport d'activité en ajoute d'autres : les activités diplomatiques, comptant pour 16% du temps, qui correspondent à l'accompagnement de visites et de rencontres ayant une dimension agricole ; une activité d'information et de veille de l'environnement chinois et du secteur agroalimentaire chinois, comptant pour 11% du temps, et aboutissant à la rédaction de notes sur l'actualité agricole chinoise, nommées PAC à PAC, et transformées en notes diplomatiques ; une activité d'accompagnement des entreprises et filières dans leur développement et implantation en Chine, ce qui passe par des rencontres avec des représentants des entreprises françaises et chinoises,

et la participation au « club agro » créé par le SER à Pékin, et permettant aux entreprises de se rencontrer. Cette activité occupe 9% du temps. Enfin, pêle-mêle, suivent encore différentes activités : suivi des actions de promotion des produits agroalimentaires français ; portage local des positions françaises, par exemple sur l'agroécologie, l'initiative 4 pour mille, les indications géographiques, l'appui à l'agriculture familiale, les questions de coopération et d'influence ; d'autres actions pour l'accès au marché chinois en lien avec les représentants d'interprofessions en Chine ; enfin, selon les années, la participation à des groupes de travail agricole dans le cadre d'accords bilatéraux avec les ministères chinois.

Ces différentes activités du quotidien sont également décrites par les conseillers agricoles lors des entretiens semi-directifs. Cela donne à voir les différentes facettes du métier de diplomate.

*« Alors, il y a deux aspects. Il y a un aspect partagé avec [les autres agents du pôle agriculture], qui consiste à représenter les intérêts agricoles et agroalimentaires français en Chine, avec tout ce que cela peut impliquer en termes de **négociations** avec les autorités chinoises pour ouvrir le marché aux produits français, essayer de comprendre le marché, aussi, pour bien **informer** les entreprises françaises ou les producteurs français sur ce que peuvent être les opportunités, les accompagner dans leurs démarches en Chine, les aider à entrer sur le marché, être en dialogue constant avec Business France pour bien comprendre toutes ces dimensions de pénétration de marché, **représenter** le Ministère de l'Agriculture et ses intérêts, aussi, au sein de l'Ambassade et vis-à-vis de la Chine. On est tous les trois diplomates donc on représente la France quand même par rapport aux autorités nationales et locales chinoises, donc ça peut vouloir dire évidemment participer à des négociations, mais aussi faire de la représentation, donc ça c'est davantage les aspects partagés de nos fonctions, et après il y a des aspects plus spécifiques. Je suis plus spécifiquement en charge de la coopération dans le domaine de la formation agricole, formation technique et formation supérieure. Ça consiste à mettre en œuvre un accord qui a été signé entre les deux ministres en 2014, en développant les coopérations dans ce domaine, c'est-à-dire en maintenant le dialogue avec les autorités chinoises, en faisant en sorte qu'entre nos établissements il y ait un dialogue permanent, une évolution du travail de coopération, accompagner les personnes qui sont responsables de ça, la coorganiser des événements en Chine ou en France, **organiser** des séminaires, organiser des missions et des rencontres. »*

Entretien n° 4, Conseiller agricole du Service Economique Régional

Ce témoignage abonde ainsi dans le sens d'une enquête réalisée sur le travail des diplomates⁴¹, qui met en avant que les différentes facettes de l'activité diplomatique se résument en quatre verbes, souvent utilisés par les diplomates eux-mêmes lorsqu'ils parlent de leur travail : *représenter, informer, négocier, organiser*. Prises séparément, ces activités ne fondent pas un métier spécifique, mais c'est leur combinaison, la présence constante de ces quatre dimensions qui donne une tonalité particulière au travail diplomatique.

« C'est notre plus-value de pouvoir se déplacer sur le terrain, on se déplace deux à trois fois par mois, on va soit à des événements organisés par exemple par Business France,

⁴¹ http://www.diplomatie.gouv.fr/IMG/pdf/rapportfianl_sociologue.pdf

soit à des séminaires, soit en Mongolie ou à Taiwan pour suivre nos actions, cela structure pas mal les journées. »

Entretien n°1, Conseiller agricole du Service Economique Régional

Ce déplacement sur le terrain est essentiel et situé dans le droit fil de l'image du diplomate moderne qu'à décrit Laurent Fabius, lorsqu'il était ministre en charge des affaires étrangères : « Le diplomate moderne va au contact de la société civile, s'informe au mieux des évolutions profondes dans son pays de résidence, s'engage activement pour promouvoir la France. Il est sur le terrain, au contact, c'est un capteur, un facilitateur ». ⁴²

Comme indiqué lors d'une rencontre préparatoire à la Direction Générale de la performance Economique et Environnementale des Entreprises (DGPE), les conseillers agricoles exercent également un travail d'influence. Le ministère en charge de l'agriculture a ainsi doublé en l'espace de dix ans le nombre de ses conseillers agricoles dans le réseau des Ambassades, passant de 15 à 30 conseillers, ce qui montre l'importance accordée à cette fonction. Cette fonction est d'autant plus nécessaire que le temps étatique ne correspond pas au temps de l'entreprise, ce sont deux temps différents ; ils se superposent, mais leurs chemins ne sont pas tout à fait les mêmes. Le rôle de l'Etat est de « *maintenir les canaux ouverts* » même en cas de refroidissement diplomatique, de collecter les cartes de visites pour aider les démarches de coopération ou de jumelages.

Enfin, les attachés sectoriels ont pour rôle d'assister les conseillers agricoles dans leurs contacts avec leurs interlocuteurs chinois.

« Je m'occupe principalement des relations publiques avec les autorités chinoises, de prendre les rendez-vous, et puis de développer les relations avec eux, mais aussi avec les interprofessions chinoises, et je dois aussi aider les délégations françaises qui viennent en Chine. Il y a des négociations, c'est à moi de traduire pendant leurs réunions avec leurs homologues chinois. Il faut que j'intervienne aussi dans les crises sanitaires. Je suis l'assistant des conseillers agricoles, je n'interviens pas directement mais j'aide les conseillers à intervenir. »

Entretien n°5, Attaché sectoriel du Service Economique Régional

Le pôle agriculture du Service Economique Régional de l'Ambassade de France à Pékin a pour principale mission de défendre les intérêts des entreprises agroalimentaires françaises en Chine, à Hong Kong, à Taïwan et en Mongolie, ce qui passe par diverses actions : défendre l'accès au marché chinois des produits agroalimentaire français, maintenir l'ouverture de ceux qui sont déjà ouverts, que ce soit en lien avec des embargos ou des thématiques sanitaires ou non. Les conseillers agricoles sont ainsi amenés à *représenter* les positions du Ministère de l'Agriculture français en Chine, à *négoier* avec les autorités chinoises, à mener des activités de veille sur le contexte chinois pour en *informer* l'administration centrale à Paris, ou à *organiser* des visites ministérielles, de délégations françaises en Chine ou de délégations chinoises en France : ce sont les quatre activités, qui, combinées, permettent d'indiquer ce qu'est le travail de diplomate au quotidien. Au sein de l'Ambassade, les conseillers agricoles sont entourés de nombreuses compétences, représentant peu ou prou l'éventail des ministères centraux à Paris, et s'intègrent dans un large réseau diplomatique français à l'international.

⁴² Colin Armand. « Entretien avec Laurent Fabius, Ministre des Affaires étrangères et européennes », art. cit.

2) Les acteurs interagissant avec le pôle agriculture du SER

Après avoir détaillé le cadre de travail et brosser les grandes lignes de l'activité quotidienne des conseillers agricoles, intéressons-nous maintenant aux acteurs avec lesquels ils interagissent au quotidien.

a) Une cartographie des acteurs interagissant avec le pôle agriculture

Le SER est l'un des points de jonction entre les acteurs français et chinois, et interagit avec une grande diversité d'acteurs, que nous diviserons ici en trois catégories : les acteurs institutionnels français et chinois ; les opérateurs technico-économiques ; les acteurs des stratégies d'influence et de coopération. Un panorama de l'ensemble de ces acteurs permettra de mieux comprendre le travail du SER ; cependant, celui-ci restera succinct dans ce mémoire, car les opérateurs technico-économiques et les acteurs institutionnels ont déjà très bien été décrits dans les mémoires des précédents stagiaires⁴³.

➤ Les opérateurs technico-économiques

Il est possible de distinguer des opérateurs technico-économiques, qui correspondent aux entreprises françaises. Les différentes filières s'organisent en fédérations interprofessionnelles, qui échangent avec FranceAgriMer pour évaluer les possibilités d'exportations par couple pays/produits⁴⁴. En Chine, c'est Business France qui réalise l'interface entre professionnels français et professionnels chinois.

➤ Les acteurs institutionnels

Viennent ensuite les acteurs institutionnels, avec du côté français trois ministères : le ministère en charge des affaires étrangères (avec le quai d'Orsay), le ministère en charge de l'économie et des finances (avec la DG Trésor), et le ministère en charge de l'agriculture, et ses trois directions générales : Direction Générale de l'Alimentation (DGAL), Direction Générale de la Performance Economiques et Environnementales des Entreprises (DGPE) et la Direction Générale de l'Enseignement et de la Recherche (DGER). Le pôle agriculture du SER assure le point de jonction entre ses interlocuteurs français et ses homologues chinois, comprenant l'AQSIQ, la CNCA, la CFDA, le MoA et le MoE.

L'AQSIQ est l'Administration générale de la Supervision de la Qualité, de l'Inspection et de la Quarantaine. C'est un département de niveau sous-ministériel, notamment responsable de l'inspection des denrées entrant et sortant du territoire, de la sécurité alimentaire à l'import-export, de la certification et de l'accréditation. L'AQSIQ est également responsable des « audits systèmes », c'est-à-dire des visites réalisées en France afin de juger de la validité du système sanitaire français dans son ensemble – autour d'un produit agricole ou agroalimentaire donné – dans le cadre de la signature de protocoles d'échange pour ces produits.

La CNCA est l'Administration Chinoise de Certification et d'Accréditation, un organe de l'AQSIQ. La CNCA est plus spécifiquement chargée de l'agrément individuel de chaque entreprise visant l'export de produits vers la Chine. Elle est également chargée de la gestion et de la mise à jour de la liste des établissements agréés. Pour autant, du fait du rattachement du CNCA à l'AQSIQ, les listes mises à jour

⁴³ Brien Hélène, op. cit. & Colmar Cédric, op. cit.

⁴⁴ Entretien exploratoire n°5

ne prennent effet en Chine qu'après double publication par le CNCA puis par l'AQSIQ, ce qui pose régulièrement des problèmes de délais aux opérateurs.

La CFDA correspond à la *China Food and Drug Administration*, c'est-à-dire à l'Administration Chinoise de l'Alimentation et du Médicament (CFDA), qui est chargée de tout le volet élaboration réglementaire concernant les produits alimentaires et les médicaments. C'est notamment la CFDA qui a rédigé la nouvelle réglementation chinoise en matière de sécurité sanitaire des aliments (*Food Safety Law*) entrée en vigueur en avril 2015.⁴⁵

Le MoA correspond au ministère de l'Agriculture chinois ; il gère toutes les problématiques relatives aux maladies animales, et par conséquent la mise en place –et la levée- d'embargos sanitaires imposés à certains pays ayant déclaré des foyers de maladies animales réglementées.

Le MoE correspond au ministère de l'Education chinois, et qui a un rôle à jouer dans les coopérations dans l'enseignement agricole.

➤ Un maillage d'acteurs permettant de créer des coopérations

Il existe également tout un maillage d'acteurs en lien avec la coopération et l'influence, comprenant entre autres les instituts de recherche aussi bien côté français avec l'Anses, le CIRAD ou l'INRA, que du côté chinois avec la CAAS ou la CASS, qui correspondent respectivement à la *Chinese Academy of Agricultural Sciences* et à la *Chinese Academy of Social Sciences*. Dans le domaine de la coopération, la DGER tient une place particulièrement importante, et est l'interlocuteur privilégié du pôle agriculture sur ces questions. Selon les circonstances et les opportunités de coopération à mettre en œuvre, il est possible d'entrer en contact avec d'autres acteurs. Par exemple, pour mettre en place une stratégie de coopération et d'influence autour des métiers du cheval, le pôle agriculture est ainsi en contact avec l'Union Nationale Interprofessionnelle du Cheval (UNIC), l'Association Vétérinaire Equine Française (l'AVEF) et le Pari Mutuel Urbain (PMU) côté français, et avec le *Beijing Turf and Equestrian Association* (BTEA) et la *Chinese Horse Industry Association* (CHIA) côté chinois.

A ce paysage s'ajoute la Délégation de l'Union européenne, qui intervient aussi sur des questions de coopération et d'influence.

« Mon travail se divise en trois blocs : (1) le suivi de ce qui se passe ici, en ce qui concerne le marché, la législation, le suivi réglementaire - je fais du reporting, aidé par la Chambre de Commerce européenne et les Ambassades des Etats Membres, car je suis seul pour cela ; (2) les négociations en cours sur les indications géographiques. On pense pouvoir signer d'ici la fin de l'année, on a des contacts avec le ministère. Il existe trois systèmes d'indications géographiques en Chine. (3) Enfin, tout ce qui concerne la coopération et la recherche agricoles. Il y a eu en 2012-2013 la signature d'un accord entre le Président de la Chinese Academy of Agricultural Sciences (CAAS) et à l'époque le commissaire agri. Il y a un conseiller scientifique et technique à la délégation de l'Union européenne. »

Entretien n°6, Cadre de la Délégation de l'Union européenne

Ce panorama d'acteurs est présenté dans la Figure 2 page suivante.

⁴⁵ Colmar Cédric, *art. cit.*

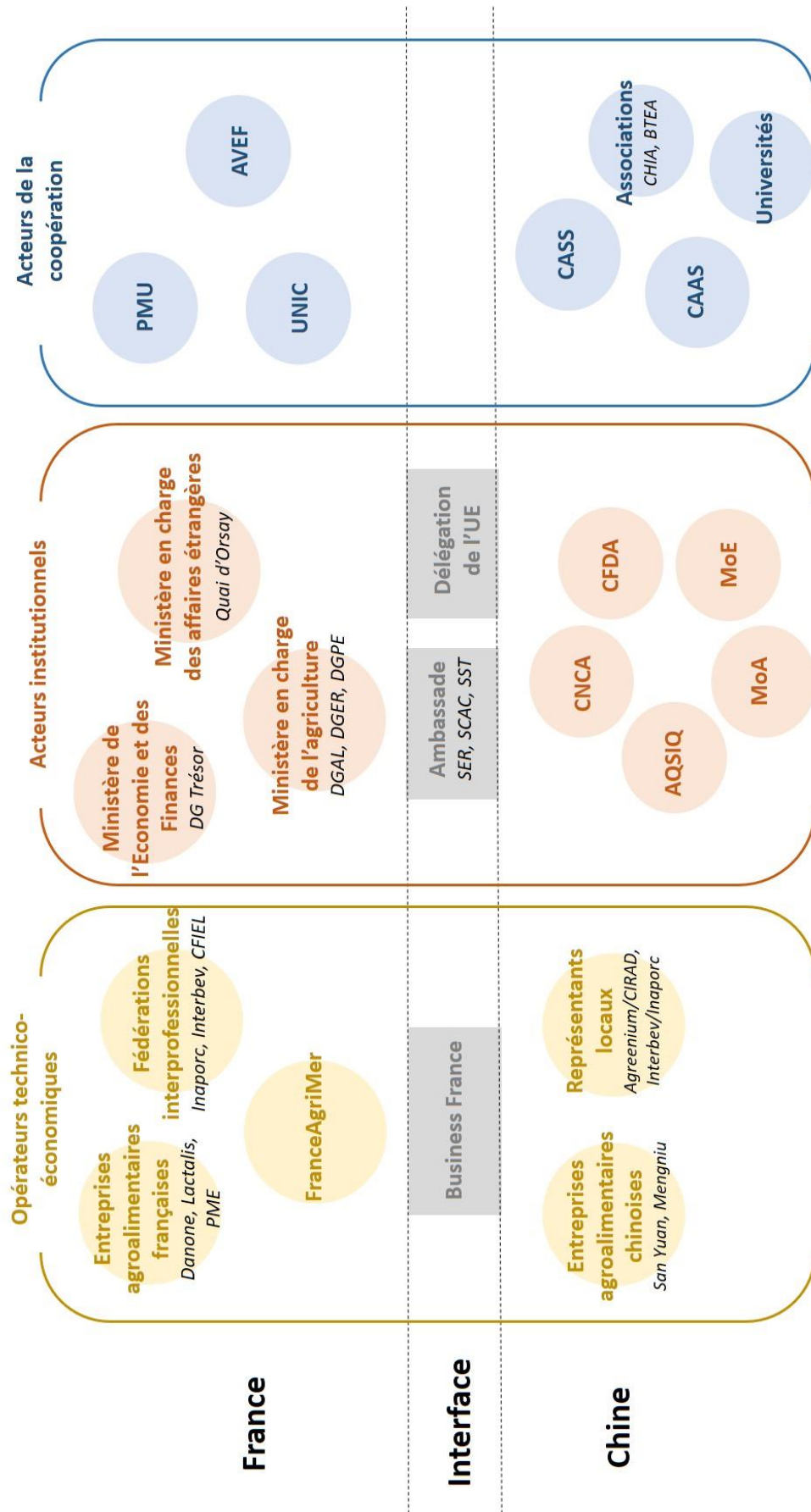


Figure 2 - Cartographie indicative des acteurs interagissant avec le pôle agriculture du SER

b) La dualité entre intérêts français et européens

La Délégation de l'Union européenne réunit l'ensemble des conseillers agricoles de l'Union Européenne à la fréquence d'une fois par mois à une fois tous les deux mois, ce qui permet d'échanger les vues et de coordonner les actions des Etats Membres sur des thématiques partagées. Dans ces moments-là, l'Union Européenne présente tout son intérêt : les Etats Membres parviennent à décupler leur force en mettant leurs moyens en commun, que ce soit pour organiser des séminaires, ou défendre des positions communes auprès du géant chinois, difficile à faire reculer. Cependant, cette force n'est pas toujours exploitée au mieux, et les intérêts nationaux viennent perturber l'harmonisation des positions sur une position européenne. Les difficultés créent des solidarités, mais seulement jusqu'à un certain point, car les Etats continuent de se concurrencer : par exemple, les entreprises exportatrices en génétique animale française sont en concurrence avec les entreprises allemandes, ce qui fait que sur ce sujet il n'y a pas d'intérêt à mutualiser négociations d'accès au marché.⁴⁶ Ainsi, les documents qui constituent les différentes étapes des négociations pour l'accès au marché, tels que les questionnaires, les protocoles, sont des informations qui valent monnaie d'échanges, qui ne se donnent pas mais se troquent contre d'autres informations.⁴⁷ Cette dualité des intérêts, entre intérêts nationaux et européens, est un levier d'action pour les Chinois, leur permettant de s'adresser tantôt à l'échelle communautaire, tantôt à l'échelle nationale, en fonction de leurs intérêts. Comme les négociations sanitaires ne se font pas au niveau européen, mais se font produit par produit et pays par pays, les autorités chinoises peuvent décider de donner un coup d'accélérateur pour le pays de leur choix – à un moment donné l'Allemagne, puis à un autre la France, etc.

Le pôle agriculture du SER forme le point de jonction entre acteurs français et chinois, notamment le point de jonction administratif, en assurant le contact avec les ministères chinois. A côté de ces liens administratifs, le pôle agriculture est également un relais et un point de contact pour les entreprises agro-alimentaires françaises, aidé par Business France. Enfin, l'éventail des acteurs avec lesquels le pôle agriculture interagit peut s'étendre et s'élargir selon les circonstances, pour y inclure d'autres acteurs dans des activités de coopération. Sur ces aspects de coopération, la Délégation de l'Union européenne est également un point de jonction particulièrement intéressant et qui vient en appui et en soutien au pôle agriculture. Une dualité d'intérêts persiste entre intérêts français et intérêts européens, compliquant et fragilisant parfois cette relation essentielle.

⁴⁶ Entretien n°1 avec un Conseiller agricole du Service Economique Régional

⁴⁷ Note d'observation du 05 mai, issue d'échanges informels avec l'un des conseillers agricoles.

3) Les particularités des secteurs agricoles français et chinois

Maintenant que nous comprenons mieux dans quel cadre et avec quels interlocuteurs le pôle agriculture travaille pour défendre les intérêts agricoles français, nous allons voir plus précisément quelques spécificités des domaines agricoles français et chinois.

a) Un secteur agricole français reconnu pour sa qualité, mais fragilisé par son organisation morcelée et la concurrence

A première vue, la France a un certain nombre d'atouts pour pouvoir commercer avec la Chine. En premier lieu, elle a auprès des consommateurs chinois une image de marque, et de qualité et de sécurité des aliments. La France s'attache d'ailleurs à défendre cette image, en mettant en avant ses indications géographiques et ses labels de qualité. Un autre élément est son positionnement en tant que premier producteur agricole de l'Union européenne, avec un fort secteur industriel et agroalimentaire. La France est ainsi, selon les sources, le 10^e ou le 9^e fournisseur agricole et agroalimentaire de la Chine⁴⁸, et en tout état de cause son premier fournisseur européen⁴⁹. Enfin, ses productions sont variées, pouvant aussi bien offrir céréales -avec le blé et le maïs-, que sucre, vin, produits laitiers, fruits et légumes, animaux et produits carnés.⁵⁰ Toutefois, si cette diversité de produits semble à première vue un atout, elle représente plutôt une difficulté en Chine.

« C'est le premier secteur industriel français, hein, il faut le répéter ; mais on est sur un secteur où il y a une très grande diversité. Mon collègue de l'aéronautique, il doit avoir dans le secteur privé une quinzaine d'interlocuteurs maximum, 13 000 entreprises une grosse majorité qui cherche à le faire, je crois qu'il y a à peu près 500 entreprises du secteur agroalimentaire des secteurs extrêmement variés, au-delà de la dizaine de grands groupes il y a une pléthore de PME, pour la Chine pour l'accès au marché ça fonctionne produit par produit, ce n'est pas la même chose pour les pruneaux d'Agen, pour le vin, pour le cognac, pour les ingrédients laitiers, pour l'alimentation animale, c'est quand même une vraie spécificité à l'agro et qui facilite pas notre travail au quotidien, quoi. Voilà. »

Entretien n°1, Conseiller agricole du Service Economique Régional

Cette grande diversité de produits, qu'un autre Conseiller agricole évoque au cours de discussions informelles en ces termes : *« Nous, on arrive avec nos 1000 fromages et nos 15000 vins, c'est compliqué pour les chinois. »*⁵¹, est d'autant plus une difficulté que le paysage agricole et de l'agroalimentaire français est très morcelé, contrairement au paysage agricole allemand ou hollandais, plus concentré, avec moins de structures et une offre de produits plus standardisés. Cela permet aux producteurs allemands et hollandais à paraître carrés et organisés aux yeux des autorités chinoises. Pour les professionnels français, le morcellement et la fragmentation professionnelle

⁴⁸ DGPE. « Les Politiques agricoles à travers le monde, quelques exemples : la Chine ». *Publication de la DGPE*. 2015.

⁴⁹ DG Trésor. « Une année 2016 dynamique en Chine pour le secteur agricole et agroalimentaire français » *PAC à PAC. Actualités agricoles*. Janvier 2017, n°46.

⁵⁰ 18 bonnes raisons de choisir la France, *Le Guide de l'attractivité*, Comité Chine des conseillers du commerce extérieur de la France, Mai 2017, 47p

⁵¹ Note d'observation du 10 mai, issue d'échanges informels avec l'un des conseillers agricoles

compliquent les négociations avec les autorités chinoises. Ainsi, dans le cadre de la création d'un lexique par la Chambre de Commerce chinoise, répertoriant les diverses appellations d'origine contrôlée pour les vins et spiritueux, ainsi que leurs traductions en chinois, les professionnels des vins de Bourgogne n'ont pas su harmoniser leurs réponses et ont présenté trois listes de vins de Bourgogne d'appellation d'origine contrôlée différentes à défendre auprès des autorités chinoises. Le temps d'harmoniser ces chiffres retarde d'autant les négociations avec les autorités chinoises. Un autre exemple est celui de l'interprofession du porc, où les représentants de la charcuterie se sont séparés de l'interprofession car un conflit est apparu entre les charcutiers et les éleveurs de porcs. Cette organisation professionnelle est difficilement lisible pour les Chinois, qui préfèrent avoir un interlocuteur unique et stable. La filière du lait est parvenue à présenter un front uni, ce qui leur a permis de mieux tirer leur épingle du jeu sur le marché chinois.⁵² Une autre difficulté est la concurrence des autres pays sur le secteur agricole plus grande que dans d'autres domaines.

« Ce secteur est particulier. C'est une diplomatie assez âpre qui est faite de bras de fer, de patience et de ténacité. En fait, on est dans un milieu qui finalement intéresse de nombreux pays, car c'est assez simple à produire, tout le monde est doté d'agriculture, et en face de ça un pays très demandeur donc avec un effet d'attrait très fort, de magnétisme sur tout un tas de pays en concurrence les uns avec les autres, avec un pouvoir discrétionnaire très fort ; mais il a aussi en tête de protéger son agriculture dans son pays pour des questions économiques mais aussi sociales pour des raisons de stabilités. Ce rapport est quand même assez dur et pesant parce que rien n'est simple, avec des demandes tous azimuts. »

Entretien n° 2, Conseiller agricole du Service Economique Régional

L'agroalimentaire, avec 1,7Md€ y compris les équipements, constitue le troisième poste des exportations françaises vers la Chine, avec 46% de vins et spiritueux, 20% de produits laitiers, 10% de viande. La balance française est largement bénéficiaire, les exportations se diversifient avec la baisse de la part des vins & spiritueux due à une restructuration de ce marché. Par ailleurs, 87 entreprises françaises de ce secteur sont implantées en Chine et les investissements agricoles chinois en France augmentent, en particulier pour le vin et le lait.

Et en face, qu'en est-il de la situation du secteur agricole chinois ?

b) Un secteur agricole chinois qui reste déficitaire

La Chine est un important pays agricole, partagé entre Chine pastorale à l'Ouest, une Chine du blé dans le Nord, berceau de la civilisation Han, une Chine du riz dans le Sud⁵³. La Chine est le premier producteur mondial de viande porcine, d'ovins, de caprins, de blé, de riz, de thé, de céréales, de fruits et de légumes et de coton, le deuxième producteur de maïs, de caoutchouc ou encore de laine⁵⁴. Le porc est l'élevage noble et dominant dans toute la Chine.⁵⁵

Quelles sont les enjeux auxquels doit faire face le secteur agricole chinois ?

Une équation revient sur toutes les lèvres. Même si selon les sources les chiffres varient, l'idée est la

⁵² Note d'observation du 10 mai, issue d'échanges informels avec l'un des conseillers agricoles

⁵³ Observation participante n°14

⁵⁴ http://www.routard.com/guide/chine/737/carte_d_identite.htm#ixzz4pTgnouzf

⁵⁵ Observation participante n°14

suivante : comment nourrir 20 à 22% de la population mondiale avec les ressources limitées de son territoire ? La Chine ne possède que 6 à 10% de la surface agricole mondiale, avec 125 millions d'hectares de surface cultivées, surface allant en diminuant au fil des années à cause d'une urbanisation accélérée qui grignote les surfaces agricoles. En 30 ans, 10 millions d'hectares cultivés ont ainsi été perdus. Les autorités chinoises ont fixé le chiffre de 120 millions d'hectares de surface de terres cultivées comme seuil absolu en-deçà duquel l'autosuffisance alimentaire serait gravement mise en danger, ce qui ne fait une différence de seulement cinq millions d'hectares.⁵⁶ Au-delà des ressources en terres agricoles, ce sont également les ressources en eau qui manquent. Elles ne représentent que 6.5% des ressources en eau de la planète, ressources par ailleurs inégalement réparties entre les régions agricoles chinoises. La région de Pékin est ainsi un exemple de région très sèche.

« Il y a une équation que je n'ai toujours pas comprise. La Chine recoupe 20% de la population mondiale, mais seulement 6% des terres agricoles de la planète, et seulement entre 6-10% des ressources en eau. Elle affirme être autosuffisante sur les productions alimentaires de base, autour de 95-100%, alors qu'ils expliquent que leur agriculture est peu efficace, avec de petits producteurs. Je leur dis au contraire qu'ils doivent avoir une efficacité énorme ! »

Entretien n°6, Cadre de la Délégation de l'Union européenne

Aujourd'hui, au vu des enjeux, le secteur agricole reste un domaine occupant le premier plan pour les autorités chinoises. Pour la quatorzième année consécutive, le « document n°1 » de politique chinoise, c'est-à-dire le premier document politique produit de l'année et traditionnellement considéré comme le plus symbolique, porte sur l'agriculture. Du fait de l'écart de revenus entre villes et campagnes, ainsi qu'entre les provinces de la côte orientale et les provinces du centre et de l'ouest, la question sociale du monde rural reste une priorité politique pour les dirigeants chinois.⁵⁷ Un autre objectif majeur des dirigeants chinois est d'assurer l'autosuffisance alimentaire de la population chinoise pour les produits de base de la consommation humaine, avec le riz et le blé en particulier. Alors que l'agriculture représente 10% du PIB chinois, la Chine est un pays importateur net de produits agroalimentaires : la balance agroalimentaire chinoise est structurellement déficitaire. Avec près de 32Md€ en 2014, le secteur représente le premier secteur de déficit. Ce déficit se creuse, en particulier sur le soja que la Chine importe de plus en plus, en raison d'une évolution des habitudes alimentaires, avec une augmentation de la consommation des produits carnés, à laquelle l'offre chinoise ne parvient pas à répondre immédiatement.

Ils existent des disparités gigantesques, avec des exploitations allant d'immenses fermes à la parcelle familiale la plus simple. Les Chinois ne sont pas encore compétitifs dans le domaine agricole. Le lait chinois est beaucoup plus cher à produire que le lait danois, allemand ou français ; le rendement en blé par hectare en Chine est inférieur à celui que l'on a en France ; les Chinois mettent 18 mois à produire un porc, tandis que 6 mois suffisent en France. Pour pousser plus loin l'exemple du porc, en avril 2016, suite à des problèmes sanitaires touchant les truies ayant accentués la baisse de production, le prix du porc chinois était de 19RMB/kg vif, soit 2.55€/kg vif, contre 1.30€/kg en France.

⁵⁶ Observation participante n°14

⁵⁷ DG Trésor. « Une année 2016 dynamique en Chine pour le secteur agricole et agroalimentaire français » PAC à PAC. *Actualités agricoles*. Janvier 2017, n°46.

La Chine, pour compenser sa baisse de production, a importé tous azimuts : c'est ce qui a sauvé la filière porcine française en 2016. L'agriculture chinoise est extrêmement subventionnée, même si peu à peu le gouvernement met fin aux prix garantis. L'agriculture chinoise est duale et en transition. Elle est encore majoritairement constituée de très petites exploitations familiales d'une taille moyenne de 0.5 hectares et d'unités de transformation nombreuses et peu modernisées. Le gouvernement chinois mobilise une large panoplie d'aides publiques pour moderniser le secteur et faire émerger de grandes unités agro-industrielles intégrées, en particulier dans les filières d'élevage, ainsi qu'une agriculture familiale plus performante *via* des réformes foncières. L'agriculture chinoise est marquée par une dualité structurelle qui évolue rapidement. L'exode rural facilite cette évolution. Ainsi, le seuil des 50% de population urbanisée ayant été dépassée depuis 2011, le douzième Plan fixe un objectif de 70% à l'horizon 2030.

Les Chinois ne veulent pas de situation de dépendance et d'oligopole, et régule son marché en suspendant les agréments des industries qui auraient tendance à prendre une place trop importante. La Chine a tendance à lier les sujets agricoles à d'autres sujets, plus politiques, ou d'autres secteurs économiques, pour en faire une monnaie d'échanges.

Enfin, les consommateurs chinois sont en demande de produits de qualité. En effet, la Chine connaît un « *scandale sanitaire tous les trois mois* »⁵⁸, avec comme exemple de scandale le plus marquant celui du lait infantile contaminé à la mélamine en 2008. Aujourd'hui encore, le souvenir de ce scandale est particulièrement présent : en se déplaçant dans les rayons des différents types de supermarchés de Pékin, impossible de trouver du lait infantile dans les rayons, et en discutant avec les agents chinois de l'Ambassade, tous affirment qu'il vaut mieux éviter d'acheter du lait infantile chinois. Cette méfiance vis-à-vis des produits chinois fait que les prix des laits infantiles premier âge importés grimpent aux alentours de 350 yuans, soit environ 50€, contre 15 à 20€ en France.

Le secteur agricole chinois, même s'il est relativement performant et a encore une marge de progression devant lui, peine à assurer l'autosuffisance alimentaire d'un géant comptant près d'1,4 milliard d'habitants, dont les ressources en terres cultivables et en eau sont par ailleurs faibles et inégalement réparties sur le territoire. C'est pourquoi ce secteur est pour la Chine un secteur qui reste déficitaire à l'export, et devrait probablement le rester pour longtemps. Par ailleurs, les consommateurs chinois, échaudés par les nombreux scandales sanitaires qui émaillent l'actualité chinoise, et dont les moyens augmentent au fil des années, sont à la recherche de produits de qualité. Un débouché alléchant semble donc tout trouvé pour les produits agroalimentaires français, qui présentent de nombreux atouts. La France est le premier producteur européen, est en mesure d'offrir une grande variété de produits. Toutefois, les embûches persistent : l'accès au marché chinois s'effectue produit par produit, les professionnels français ne présentent pas toujours un front uni dans leur conquête de l'accès au marché chinois, et les pays concurrents dans le secteur agricole sont nombreux.

⁵⁸ Entretien exploratoire n°4

Conclusion de la première partie

Le pôle agriculture du Service Economique Régional de l'Ambassade de France en Chine, composé de trois conseillers agricoles français et de deux attachés sectoriels chinois, a pour mission de défendre les intérêts agricoles français en Chine, à Hong Kong, à Taïwan et en Mongolie, et avant tout les intérêts économiques des entreprises agroalimentaires françaises, dans le cadre d'une diplomatie économique. Les entreprises agroalimentaires françaises sont parées d'atout en Chine : reconnue et identifiée comme le premier pays producteur d'Europe par la Chine, la France dispose d'un secteur agricole capable d'offrir un grand panel de produits de qualité. En face, le marché semble particulièrement porteur, étant donné le déficit structurel du marché agricole chinois, devant nourrir la plus grande population de la planète alors qu'elle-même ne dispose que de faibles ressources, aussi bien en terre cultivables qu'en eau, et ce, inégalement réparties et fragilisées par le développement urbain. Toutefois, si les enjeux apparaissent particulièrement importants du fait de ces constats, de nombreuses difficultés s'élèvent. La Chine cherche à protéger son secteur agricole pour assurer la paix sociale, et maintient un important protectionnisme. Elle régule son marché en contrôlant au plus près les accès à son marché, qu'elle peut suspendre à tout moment. Le pôle agriculture doit donc interagir avec de nombreux acteurs pour remplir sa mission : aussi bien avec les professionnels français qu'il défend avec l'aide de Business France, mais également les administrations françaises et chinoises. D'autres acteurs s'ajoutent à cette liste autant que de besoin, quand des opportunités de coopération servant les intérêts économiques des entreprises sont identifiées. Les agents de ce pôle mènent les activités que tout diplomate mène, selon quatre verbes : représenter, informer, négocier, organiser.

Partie II – Le paradoxe entre l’affichage politique d’ouverture, et une réalité de fermeture plus marquée du pays

L’une des activités centrales d’un diplomate est d’analyser son environnement, pour pouvoir en rendre compte aux autorités centrales à Paris, et également pour pouvoir mieux comprendre l’environnement ou les difficultés rencontrées au quotidien. Cette étape est la première pour pouvoir envisager de mettre en place des stratégies gagnantes pour le compte des intérêts agricoles français en Chine, et reflète un certain nombre d’éléments que les agents gardent à l’esprit dans l’exercice quotidien de leur fonction. Comprendre le contexte actuel chinois, c’est à la fois percevoir les spécificités « de fond » de cet environnement, impactant les relations entretenues au quotidien avec les autres acteurs sur place, et analyser les évolutions récentes du contexte économique et politique au cours des cinq dernières années. Cette analyse a pour but de mettre en lumière le paradoxe récent entre un affichage politique d’ouverture, qui s’oppose dans les faits à une fermeture plus marquée, aussi bien d’un point de vue économique que politique. Ce contraste entre ouverture et fermeture trouve de nombreuses expressions dans de nombreux domaines, y compris dans le domaine agricole, par exemple avec la volonté de mise en place de la Chine d’une certification généralisée sur les produits agricoles et agro-alimentaires, allant bien au-delà du besoin de sécurité sanitaire des aliments.

1) Les caractéristiques « de fond » de l’environnement chinois, à prendre en compte dans l’exercice quotidien

Tout au long des observations participantes et des échanges informels avec les agents français et chinois, un certain nombre de caractéristiques en lien avec l’environnement culturel chinois ont été décryptées, auxquelles il est nécessaire de s’adapter, et avec lesquelles il faut composer au quotidien.

a) Le flou du langage, une question de face chinoise et une barrière pouvant être instrumentalisée

Une des spécificités de l’environnement chinois est le flou qu’entretiennent les interlocuteurs dans leurs discours, flou que l’on peut mettre en lien avec différents facteurs explicatifs, le principal étant le devoir de ne pas faire perdre la face à son interlocuteur, et qui implique qu’un Chinois aura du mal à opposer un « non » claire à une demande.

« Par exemple, avec un des chinois on n’a jamais de réponses très précises à nos questions, et en fait il faut sentir quand une réponse précise veut dire un non. Une personne ne dira jamais non. »

Entretien n°1, Conseiller agricole du Service Economique Régional

Cette notion de « Face » est particulièrement ardue à comprendre : centrale pour les Chinois, cette notion est si éloignée du « Moi » occidental, qu’il est difficile de réaliser toutes les implications qu’elle a et tous les comportements qu’elle explique. La « Face » chinoise et le « Moi » occidental sont deux conceptions de l’identité. La description la plus éclairante de ce concept qu’il m’a été donné de rencontrer au cours de ce stage est celle qui en est donnée dans l’ouvrage aux éditions

Dunod, « Travailler avec les Chinois »⁵⁹. Pour en paraphraser en quelques lignes l'explication, le Moi occidental et la Face chinoise ont cela de différents qu'Occidentaux et Chinois ne situent pas au même endroit le siège de ces deux notions respectives dans leurs corps. Pour un Occidental, le siège de son Moi sera en général sa poitrine, parfois sa tête ; le siège de la Face, quant à elle, est au beau milieu du visage. Ainsi, le Moi est caché, intime, non exposé aux autres, et se découvre et se construit via une quête personnelle intérieure, tandis que la face est exposée aux regards des autres, et se découvre et se construit à travers ce regard, et notamment est le résultat de « couches superposées de regards de considération », permettant de mieux comprendre l'expression « donner de la face », et d'être éclairée par un proverbe chinois : « *L'homme a besoin de face pour vivre comme l'arbre a besoin de son écorce* ». La différence est importante entre cette conception situationnelle, interactive, relationnelle de ce qui est le « Moi » chinois, et celle, essentielle, intangible, peut-être éternelle pour peu qu'on l'identifie à l'âme, des Occidentaux. Ceci entraîne une différence dans le style de communication des uns et des autres, plus direct et explicite pour les Occidentaux, plus indirect et implicite pour les Chinois.

Cela se retrouve dans le rapport avec les autorités chinoises. L'un des exemples au cours du stage, détaillé par les conseillers agricoles lors d'échanges informels, est le suivant. Une entreprise française, exportant du fromage, a vu ses lots bloqués au poste frontalier d'inspection de Qingdao, car l'analyse d'un échantillon montrait un dépassement des normes chinoises en matière de moisissures et de levures – elles ne dépassaient par ailleurs pas les normes sanitaires françaises, mais les normes chinoises en la matière sont beaucoup plus faibles, - « *absurdement faibles* », selon l'un des conseillers agricoles, alors même que scientifiquement il n'y a pas de risques sanitaires avec les normes sanitaires françaises. Dans cet exemple, une des personnes de l'administration chinoise a alors exigé 500 000€ de pénalités financières pour ce dépassement de normes, *a priori* une somme décidée pour les circonstances. Celle-ci est jugée, là encore, « *énorme et absurde* » par les conseillers agricoles. Les négociations avec les autorités chinoises autour de ce cas vont cependant être délicates, car pour des notions de face, ce sera très difficile pour l'administration chinoise de revenir en arrière : si c'est le niveau n de la hiérarchie chinoise qui a pris cette décision, le n+1 ne pourra pas exiger moins que l'agent sous ses ordres sans perdre la face ; le n-1, par respect de la hiérarchie, ne pourra pas remettre en cause la décision du niveau n. « *Le flou les protège, une fois qu'ils avancent quelque chose, même si c'est absurde, c'est très difficile de revenir en arrière. C'est une question de face.* »⁶⁰

Lorsque l'administration française, à l'inverse, à moins de difficulté à revenir sur ses pas. Prenons l'exemple en France du logo Triman, un logo décidé dans le cadre du Grenelle de l'environnement dans le but d'encourager les gens à trier leurs déchets. Au cours d'une discussion informelle avec l'un des conseillers agricoles, il évoque le fait que ce logo devait être théoriquement obligatoire et mis en place au 1^{er} janvier 2015, mais doute qu'il est effectivement été mis en place. L'efficacité de ce logo pour décider les gens à trier leurs déchets semble tout à fait discutable. Pourquoi rajouter un logo supplémentaire, alors même qu'il y a déjà un affichage Point Vert et Info-tri ? Dans le cas où l'administration française souhaite finalement revenir sur ce qu'elle a avancé, c'est beaucoup plus

⁵⁹ Ascencio Claire, Rey Dominique. *Travailler avec les Chinois*. Editions Dunod. 2015.

⁶⁰ Note d'observation du 26 juillet issue d'échanges informels avec l'un des Conseillers agricoles

simple qu'en Chine, il lui suffit de ne pas faire passer le décret d'application, et cela ne se met pas en place.⁶¹

La barrière de la langue est clairement une difficulté au quotidien, parfois instrumentalisée pour pouvoir entretenir une forme de langue de bois. Ainsi, pendant la rencontre avec des chercheurs *Chinese Academy of Social Sciences* (CASS)⁶² pour discuter de leurs recherches, le Directeur du Département rencontré a tenu le fil de la discussion presque d'un bout à l'autre de la rencontre, sans préciser beaucoup d'éléments, malgré différentes relances. L'élément intermédiaire de la traduction, même si elle permet de fluidifier les échanges, ne les fluidifie pas autant que pour un échange dans la même langue, et il est ainsi plus difficile d'arrêter une longue répétition d'un élément déjà abordé ou de faire préciser un point. Lors d'une autre observation participante, concernant la création d'un lexique franco-chinois pour les appellations d'origine contrôlée des vins français par la Chambre du Commerce chinoise, la partie française cherchait à savoir si ce lexique allait rester un lexique servant de guide à titre indicatif, ou s'il allait devenir obligatoire. La partie française a posé la question quatre ou cinq fois sous des formes différentes, la partie chinoise a à chaque fois esquivé, notamment en évoquant le fait qu'elle avait déjà répondu - elle pouvait feindre de penser que ces questions étaient strictement les mêmes. Là encore, il s'agissait probablement d'une question de face, laissant supposer qu'eux-mêmes ne savaient pas si le lexique allait rester facultatif ou obligatoire. La seule assurance qui a pu être donnée est que la mise en place du recours à ce lexique d'une façon obligatoire n'aurait pas lieu avant un an. A l'inverse, l'intérêt de maîtriser la langue est clairement apparu lors de la visite d'une usine d'un grand groupe laitier chinois. Après la visite, dans la salle de réunion, parties chinoise et française se faisaient face autour de la table, et la discussion se faisait *via* l'interprétation de l'attaché sectoriel du pôle agriculture. Sur les six interlocuteurs chinois présents en face, la moitié n'était pas attentive, notamment pendant les moments où la partie française s'exprimait en français avant la traduction en chinois – ce qui est valable pour la partie française également, l'attention fléchit toujours un peu lorsque la partie chinoise s'exprime dans un chinois dont on ne comprend pas un mot. Pour maintenir l'attention, ce temps est idéal pour être mis à profit et prendre des notes sur ce qui vient d'être dit. Mais ce jour-là, le pôle agriculture du SER était accompagné d'un Français travaillant pour Business France, et s'exprimant couramment en chinois. Lorsqu'il est intervenu en fin de rencontre, directement en chinois, tous les regards étaient attentifs et tournés vers lui, et la conversation redevenait fluide. Ces difficultés montrent les limites que rencontrent l'exercice de l'interprétation, même si cette interprétation est indispensable au quotidien. Une autre limite est que l'interface avec les Chinois est finalement en quelque sorte décalée, se réalisant essentiellement au sein de l'Ambassade entre agents français et agents chinois responsables de l'interprétation et des relations publiques, plutôt que directement entre agents français et interlocuteurs chinois, qu'ils soient des opérateurs technico-économiques ou des acteurs institutionnels ou de la coopération. Ainsi, les premiers interlocuteurs à convaincre des positions françaises sont quelquefois les agents chinois de l'Ambassade eux-mêmes, comme en témoigne certains échanges entre conseillers et attachés sectoriels. Par exemple, les lots d'une entreprise française étaient bloqués à l'importation car le numéro de l'agrément avait été mis à jour sur la liste des autorités chinoises pendant que ces lots étaient « sur mer », c'est-à-dire en cours d'acheminement vers la Chine, et que leur étiquetage ne correspondait plus à la mise à jour. Si une

⁶¹ *Après recherches, le décret d'application n°2014-1577 est pourtant finalement bel et bien sorti, rendant l'apposition du logo Triman obligatoire sur tous les imprimés.*

⁶² Observation participante n°14

entente devait pouvoir être trouvée pour ces lots, que recommander à l'entreprise dont de nombreux lots étaient encore stockés en attente en France, avec ces anciennes étiquettes ? Fallait-il lui recommander de procéder à un nouvel étiquetage de tous ces lots en attente, malgré les contraintes que cela représente ? *A priori* oui, car il est peu probable que les autorités chinoises acceptent de tels lots : pour eux, l'entreprise a le choix, celui de renouveler l'étiquetage de ses lots ou celui d'arrêter d'exporter vers la Chine. Cette position chinoise était reflétée par celle de l'un des attachés sectoriels du pôle agriculture, qu'il fallait d'abord convaincre que l'intérêt français était de négocier avec les autorités chinoises pour accepter les lots déjà étiquetés, en argumentant du fait que ceux-ci avaient été déjà étiquetés avant la publication de la nouvelle liste. Les agents chinois du SER sont ainsi essentiels à l'exercice des fonctions au quotidien, créant dans la pratique le lien entre les autorités françaises et chinoises.

Enfin, un autre point particulièrement intéressant est que le flou de la langue est finalement complété d'une forme de flou dans les demandes des interlocuteurs chinois.

« Une entreprise chinoise n'est jamais très claire dans ses demandes, c'est pas très structuré ; et en fait ils attendent de notre part qu'on leur propose des choses, ils veulent pas se fermer en ayant quelque chose de trop précis d'entrée des possibilités auxquelles ils n'auraient pas pensé de saisir. »

Entretien n°1, Conseiller agricole du Service Economique Régional

C'est donc particulièrement important pour la partie française de savoir où elle veut aller.

b) Le flou du temps, avec un rapport au temps non linéaire

Nombres d'interlocuteurs expliqueront que le rapport au temps en Chine, est complètement différent du rapport au temps en Occident : ce rapport est plutôt linéaire pour les seconds, et plus cycliques pour les premiers.

« Le temps n'est pas linéaire pour eux. Nous en France on est très carrés, on a des délais légaux ; en Chine on peut être bloqué pendant un long moment puis avoir une fenêtre qui s'ouvre, et là ça peut aller très vite. La protection des indications géographiques bordelaises 2014 – Il y a une notion du temps qui est complètement différente de celle de la France. Ici, pour faire avancer un sujet il faut être tenace, constant, et puis savoir où mettre les priorités puisque contrairement à la France où il peut y avoir plusieurs sujets traités à la fois, en Chine les sujets sont traités un par un car beaucoup de décisions sont prises à haut niveau. Il faut vraiment être constant, tenace, il ne faut pas mettre trop d'affect dans le travail et puis c'est un peu une main de fer dans un gant de velours. Par exemple, pour ton questionnaire, peut-être qu'on l'aura la semaine prochaine. »

Entretien n°1, Conseiller agricole du Service Economique Régional

De nombreux éléments peuvent venir expliquer cette différence de perception du temps, qui est perceptible et s'exprime de diverses manières, à la fois à travers la langue et la culture. Parmi quelques éléments évocateurs de la langue, le caractère chinois *shi*, qui sert à traduire la notion

occidentale de temps, ne renvoie en réalité pas au concept abstrait de temps ni à l'image d'un flux continu, mais plutôt à des notions concrètes telles qu' « occasion » ou « saison ».⁶³ De même, le Chinois est une langue dans laquelle les temps ne sont pas exprimées, où les verbes ne sont pas conjugués mais systématiquement utilisé dans une forme qui serait celle de nos verbes à l'infinif. La différence entre « Il est arrivé » ou « Il arrive » se comprendra selon le contexte.

Cyrille Javary met en lien le caractère sédentaire et agricole du peuple chinois avec ce rapport au temps. Ainsi, il évoque dans son ouvrage les éléments suivants : « Ne pas préciser d'origine historique, contrairement aux calendriers des différentes civilisations indo-européennes, n'empêche pas les Chinois de dater leurs années, et depuis très longtemps, à l'aide d'un système sexagésimal cyclique qui est sans doute le plus ancien legs de la civilisation chinoise toujours présent. Résolvant la difficulté qu'a un esprit paysan à imaginer un début historique, ce système de datation perdure depuis quatre à cinq mille ans sans qu'il n'y ait jamais eu besoin de lui assigner un quelconque point de départ. Dès l'époque de la dynastie Shang (env. -1700 à env. -1100), les pièces oraculaires montrent qu'un cycle sexagésimal formé par la combinaison de deux séries, l'une de dix éléments, appelés par la suite « Troncs Célestes » et l'autre de douze, les « Branches Terrestres », était déjà utilisé. Pour se représenter comment il fonctionne, notons A, B, C, D, jusqu'à J, la série des dix Troncs Célestes et 1, 2, 3, 4, jusqu'à 12, la série des douze Branches Terrestres. L'artifice n'en est pas un dans la mesure où les deux séries chinoises sont tellement anciennes que les idéogrammes qui les composent ont pour la plupart perdu toute signification propre, et, comme nos chiffres et nos lettres, ils ne valent que par ordre de succession. Couplons ensuite ces deux séries en calant ensemble, à la manière d'un engrenage, le premier terme de chacun d'elle et laissons-les ensuite se déployer, chacune à leur rythme. Le cycle est ainsi constitué de soixante paires toutes différentes, sur une rythmique de 60. Ce système servait à l'origine à repérer la succession des jours. C'est seulement à l'époque Han que ce système commença à être utilisé pour repérer les années, comme c'est toujours le cas maintenant. Par exemple, il y a dans toutes les villes chinoises une avenue appelée « (avenue de la révolution (de l'année) xinhai » ; ces deux derniers termes désignent respectivement le huitième Tronc Céleste et la douzième Branche Terrestre, et leur binôme renvoie donc à la 48^e année du cycle sexagésimal, soit aux années 1791, 1851, 1911, 1971, voire 2031. Seule la précision historique apportée par la mention « révolution » permet de savoir qu'il s'agit de 1911, année de la chute des occupants mandchous et de la fondation de la République chinoise par le docteur Sun Yat-sen. Ainsi, le cycle sexagésimal ne date pas une année, il permet juste de la repérer... à soixante ans près.

Les Chinois sont férus de leur histoire à un point que nous avons du mal à imaginer, mais le rapport qu'ils ont avec le temps produit un curieux flou au niveau des datations. Bien que le calendrier grégorien soit aujourd'hui un usage relativement récent, il a à peine un siècle. Dans les livres d'histoire chinois, si chaque dynastie est repérée par la date de son avènement et celle de sa chute, on ne détaille pas plus avant. Il n'y a que dans les ouvrages occidentaux que les personnages célèbres, les artistes renommés, les grands hommes, les souverains ont droit à leurs dates de naissance et de mort ; dans les documents chinois, la mention de la dynastie régnante à leur époque est considérée comme amplement suffisante. Imaginez qu'un ouvrage historique mentionne simplement : « Jeanne d'Arc : Valois », ou « Descartes : Bourbons » sans plus de précisions. En fait, ce flou gêne beaucoup moins les Chinois que d'entendre un étranger préciser les années de règne de certains grands empereurs. »⁶⁴

⁶³ Chen Jiaying. « Cerner la notion de temps ». *Rue Descartes*. 2011/2 (n°72), p.30-51.

⁶⁴ Javary Cyrille. *Op. Cit.*

- c) Une administration hiérarchique, avec une obligation de moyens et animée de principes culturels difficile à appréhender pour un Occidental.

Etant donné le caractère très hiérarchique de l'administration chinoise, un seul sujet peut être traité à la fois, car seules les personnes haut placées prennent les décisions, ce qui empêche de traiter les sujets de front.⁶⁵ Par ailleurs, comme constaté pendant les observations participantes, il existe au sein de l'administration chinoise non pas une obligation de résultats mais une obligation de moyens : c'est-à-dire qu'au cours d'une rencontre qui pourra apparaître entièrement frustrante pour la partie française car n'obtenant aucune concession de la part de leurs interlocuteurs chinois, ceux-ci seront sincèrement satisfaits, car ils auront balayés avec la partie française un certain nombre de sujets, et ce seront donnés les moyens de faire avancer les choses.⁶⁶

Par ailleurs, André Chieng, dans la littérature, relève d'autres traits culturels influençant les décisions officielles chinoises. Ils en citent notamment trois : le *non-agir*, la *non-maximisation* et le *rejet du principe du tiers exclu*. Prenons l'exemple du *non-agir* et montrons l'influence de ce trait culturel sur la manière de fonctionner de l'administration chinoise. André Chieng analyse ce comportement de *non-agir* à travers l'exemple de la crise ukrainienne. Dans cet exemple, les acteurs impliqués en sortent tous perdants : Ukraine, Russie, UE. La Chine aurait très bien pu décider de s'impliquer dans cette crise, qui a représenté une difficulté diplomatique pour elle, et son non-positionnement et donc son *non-agir* résulte bien d'un choix. Par ce choix, c'est elle qui est ressortie gagnante de cet épisode, à la fois d'un point de vue stratégique, avec la Russie qui s'est rapprochée d'elle, mais également d'un point de vue économique, car la Chine a alors saisi l'occasion pour signer un contrat géant d'approvisionnement en gaz avec la Russie. Cette signature n'est pas le fruit du hasard mais bien d'une grande préparation amont du côté chinois, reflétant parfaitement les intérêts du *non-agir* : ce contrat de gaz fut négocié pendant dix ans, et évoqué à chaque visite officielle du Président chinois en Russie ou du Président russe en Chine, sans parvenir à un accord sur le prix. Dans cette situation, les Chinois ne conclurent pas tant que le blé n'était pas mûr. Mais quand l'occasion s'est présentée avec la crise ukrainienne, ils l'ont saisie pour signer immédiatement.⁶⁷

Un certain nombre d'éléments sont à prendre en compte pour pouvoir échanger avec les interlocuteurs chinois au quotidien. La question de face reste centrale et explique nombre de comportements incompréhensibles à première vue. Les agents doivent naviguer entre le flou du langage, décrypter les véritables messages dans ce qui est dit, et s'adapter à un rapport au temps très différent, non linéaire, où un sujet peut être délaissé pendant de longs mois, puis voir toutes les procédures s'accélérer sur une autre période. La culture administrative chinoise est hiérarchique, avec une obligation de moyens plutôt que de résultats.

⁶⁵ Entretien n°1 avec un Conseiller agricole du Service Economique Régional.

⁶⁶ Observation participante n°11.

⁶⁷ Chieng André. « La culture chinoise est-elle adaptée aux défis du XXI^e siècle ? ». *Le Débat*. 2015/3 (n°185), p.176-184.

2) Un affichage politique d'ouverture

Au-delà de ces éléments de fond à prendre en compte au quotidien, l'environnement chinois évolue également et ces changements sont à prendre en compte. Ainsi, selon l'affichage politique du pouvoir en place, la Chine semble aller vers davantage d'ouverture au reste du monde. Qu'entendre par ouverture dans ce cadre ? Comment s'effectue cet affichage politique d'ouverture ?

a) Regard historique sur le processus d'ouverture de la Chine

La Chine a commencé à s'ouvrir après la mort de Mao Zedong, avec l'arrivée de Deng Xiaoping au pouvoir. Celui-ci a amorcé une politique d'ouverture économique en 1978, qui s'est déroulée par étapes, permettant une ouverture graduelle et périphérique de la Chine : (1) graduelle, car le phénomène d'ouverture aux investissements étrangers s'est étalé de 1978 à 1992, en commençant par la création de 5 zones économiques spéciales (les villes de Shenzhen, Zhuhai, Shantou, Xiamen et la province de Hainan) , suivie de l'ouverture en 1984 de 14 villes côtières (Dalian, Qinhuangdao, Tianjin, Yantai, Qingdao, Lianyungang, Nantong, Shanghai, Ningbo, Wenzhou, Fuzhou, Guangzhou, Zhanjiang et Beihai). Par la suite, les deltas du Changjiang et du Zhujiang, le triangle du Fujian du sud, les péninsules du Shandong et du Liaodong, le Hebei et le Guangxi, puis la nouvelle zone de Pudong à Shanghai et d'un certain nombre de villes riveraines du Changjiang ont été successivement mis en valeur et consacrés comme zones d'exploitation économique⁶⁸ ; (2) périphérique, car toutes les zones d'ouverture économique ont fini par former une bande côtière, excluant l'intérieur du pays. Le choix de procéder à une ouverture graduelle et périphérique tient essentielle à la prudence de Deng Xiaoping, qui souhaitait pouvoir faire machine arrière le cas échéant. L'intérieur du pays, lui, ne s'est ouvert aux investissements étrangers que plus tardivement, dans les années 1990, lorsqu'une impulsion nouvelle est donnée par Deng Xiaoping⁶⁹. Devant le succès rencontré par cette nouvelle impulsion, les zones à régime spécial ouvertes vers l'extérieur et accueillant des entreprises à capitaux étrangers et profitant de politiques préférentielles et de dispositifs particuliers se sont multipliées.⁷⁰ Deux décennies plus tard, en 2001, la Chine fait son l'entrée dans l'Organisation Mondiale du Commerce (OMC), couronnant son intégration au commerce international. Le mouvement d'ouverture engagé par la Chine depuis 1978 est ainsi spectaculaire. La Chine, qui était un pays quasiment autarcique avant ce mouvement d'ouverture, est devenue le premier pays exportateur et le deuxième pays destinataire des investissements directs étrangers du monde. La Chine s'est progressivement imposée comme un acteur majeur de l'économie internationale.⁷¹ Cependant, son ouverture est loin d'être complète.

Mais qu'entendre par ouverture économique de la Chine, et comment l'évaluer, pour pouvoir analyser si ce mouvement d'ouverture se poursuit ou non ?

Il existe un indicateur qui correspond au degré d'ouverture ou au taux d'ouverture d'une économie. Cet indicateur indique la dépendance du pays vis-à-vis de l'extérieur en mesurant la place que tient le

⁶⁸http://eduscol.education.fr/fileadmin/user_upload/histoire_geo/PDF/double_page_ouverture_economique_Chine.pdf

⁶⁹ Idem.

⁷⁰ <http://geoconfluences.ens-lyon.fr/glossaire/ouverture-economique-chinoise>

⁷¹ Barthélemy Courmont, Entretien avec Sophie Sénard. « Le soft power chinois peut-il bouleverser les équilibres culturels internationaux ? ». *Monde chinois*. 2014/2 (n°38-39), p.20-31.

reste du monde dans l'économie du pays considéré, ou inversement, mesure le taux de participation du pays considéré au commerce international.⁷² Cet indicateur du degré d'ouverture d'une économie est mesuré par le rapport de la valeur des échanges extérieurs au PIB. Un pays avec un très faible taux d'ouverture vit en quasi-autarcie, tandis qu'un pays à fort taux d'ouverture a une économie extravertie. Généralement, les pays dont le marché intérieur est développé, comme pour les Etats-Unis ou le Japon, ont un degré d'ouverture peu élevé. A l'inverse, certains pays comme la Chine sont très ouverts sur l'extérieur, car ses produits sont essentiellement destinés à l'exportation. Tous les secteurs d'une économie ne sont pas ouverts au même degré sur le reste du monde. Dans chaque pays, il existe des secteurs abrités et des secteurs exposés à la concurrence mondiale.⁷³ Ainsi, la Chambre internationale de commerce, qui évalue et compare le degré d'ouverture des économies des différents pays, estime que la Chine se positionne en 57^e position - même avec une production tournée vers les exportations.⁷⁴ La Chine a donc encore une marge de manœuvre pour s'ouvrir davantage. Est-ce le cas ?

b) L'affichage politique récent

A en croire l'affichage politique récent de ces cinq dernières années qui a vu l'arrivée de Xi Jinping au pouvoir, le pouvoir en place a une réelle volonté d'ouverture : cette volonté est inscrite dans les priorités politiques, affichée lors de différents discours de grande portée, étalée dans la presse -celle dont la ligne éditoriale est sous la coupe du PCC. Enfin, la principale politique structurante chinoise du moment, qui structure la vie politique du pays à la fois en interne et en politique étrangère, et qui correspond à l'initiative des Nouvelles Routes de la Soie, a un affichage clairement d'ouverture économique. Passons en revue ces différents signaux en faveur d'une volonté politique d'ouverture économique plus importante, qui serait bénéfique aux intérêts des entreprises étrangères.

➤ Le XIII^e plan quinquennal, feuille de route citant l'ouverture économique

Le XVIII^e Plan Quinquennal décrit l'importance de se concentrer sur trois domaines, que sont (i) l'accès au plus grand nombre à Internet (ii) le secteur des services et (iii) les industries stratégiques ; et s'articule autour de 5 mots clés : « l'innovation », « la coordination », « une société libre de toute corruption », « davantage d'ouverture » et « un développement partagé » pour attirer les entreprises étrangères.⁷⁵ Ainsi, l'ouverture et l'attrait des entreprises étrangères est inscrites dans la feuille de route économique et sociale actuelle des autorités. Ces priorités sont rappelées chaque année lors des plénums.

➤ Les discours enthousiastes de l'APEC en novembre 2016 et de Davos en janvier 2017

Les discours de grande visibilité prononcé par Xi Jinping récemment mettent en avant cette volonté d'ouverture économique. Ainsi, le discours prononcé par le président chinois Xi Jinping lors du Sommet des chefs d'entreprise de l'*Asia-Pacific Economic Cooperation* (APEC) en novembre 2016 à

⁷² <https://www.glossaire-international.com/pages/tous-les-termes/degre-d-ouverture.html#LwfMrhbOqum1YEHO.99>

⁷³ <http://sabbar.fr/economie-2/louverture-des-economies/>

⁷⁴ <https://eointerview.wordpress.com/2012/06/06/lindicateur-mondial-douverture-des-marches-2011/>

⁷⁵ <http://www.lettredesreseaux.com/P-1696-455-A1-le-13eme-plan-quinquennal-chinois-une-aubaine-pour-les-entreprises-francaises.html>

Lima a été apprécié par les participants et a trouvé des échos favorables dans la presse, dans laquelle le président de la Chambre de commerce de Lima se dit satisfait car Xi Jinping a clairement indiqué que le programme de réforme de la Chine faciliterait l'accès des entreprises étrangères au marché chinois.⁷⁶

Le discours de Davos, en janvier 2017, a remporté encore plus de succès. A quoi correspond ce discours ? Créé en 1971 par Klaus M. Schwab, professeur d'économie en Suisse, le Forum économique mondial (*World Economic Forum*) est une fondation à but non lucratif dont le siège est à Genève. Le Forum est connu pour sa réunion annuelle à Davos, en Suisse, qui réunit des dirigeants d'entreprise, des responsables politiques du monde entier ainsi que des intellectuels et des journalistes, afin de débattre des problèmes les plus urgents de la planète, y compris les domaines de la santé et de l'environnement, la mise en place d'un agenda global de libéralisation de l'économie et des règles du commerce mondial.⁷⁷ En janvier 2017, c'est la première fois depuis 1979 qu'un président chinois participe à ce Forum économique mondial, ce qui est un signal fort. C'est devant le public d'un tel Forum que Xi Jinping a tenu un discours fort en faveur du libre-échange : « *Nous devons rester attachés au développement du libre-échange et des investissements, et dire non au protectionnisme. Promouvoir le protectionnisme, c'est comme s'enfermer dans une pièce noire. Personne n'émergera en vainqueur d'une guerre commerciale* ». ⁷⁸

➤ *Le Global Times et le People's Daily, des vitrines pour l'affichage de cette volonté politique*

Divers articles de presse se font l'écho de cet affichage politique, notamment des articles issus de journaux reflétant les idées du Parti Communiste Chinois. Ainsi, dans le *Global Times* en date du 19 juillet, est rapporté un article prometteur en faveur d'une pleine ouverture économique de la Chine, illustré par une photo de la Zone Economique Spéciale de Shenzhen⁷⁹. Il est évoqué que la Chine a pour objectif d'ouvrir pleinement son économie d'ici la fin du XIII^e plan quinquennal, et de créer un environnement commercial stable, loyal, transparent et prévisible pour les entreprises étrangères⁸⁰. Il est ajouté une autre citation de Xi Jinping, annonçant que toutes les lois qui ne vont pas dans le sens ou ne s'accordent pas sur le principe de l'ouverture devrait être annulées ou révisées sous peu.⁸¹ Le *People's Daily* se fait le même type de caisse de résonance : selon Michael Kauss, Ambassadeur d'Allemagne en Chine, dans sa tribune *du South China Morning Post*⁸², indique qu'un article rédigé par les autorités rappelle la nécessité d'accélérer les réformes des entreprises publiques chinoises, de réduire les surcapacités, et d'introduire un environnement commercial plus loyal pour les entreprises privés.

⁷⁶ http://french.xinhuanet.com/2016-11/20/c_135844372.htm

⁷⁷ <https://www.glossaire-international.com/pages/tous-les-termes/forum-economique-mondial-de-davos.html#oiSzX2bpOK3moDdm.99>

⁷⁸ http://www.liberation.fr/planete/2017/01/18/a-davos-le-president-chinois-en-apotre-du-libre-echange_1542357

⁷⁹ Wang, Cong. 2017. « Xi urges opening market more quickly ». *Global Times*. Vol. 9, n°2343. 19 juillet.

⁸⁰ En anglais dans le texte : « *China should 'create a stable, fair, transparent and predictable business environment, and speed up efforts to build up an open economy in a bit to promote the sustainable and healthy development of the Chinese economy'* Xi said at a meeting of the Central Leading Group on Finance and Economic Affairs on Monday, according to the Xinhua News Agency ».

⁸¹ En anglais dans le texte : « "All laws, rules and policies that are out of tune with the overall direction and principle of opening up should be abolished or revised within a time limit" the president said »

⁸² Clauss, Michael. 2016. « It's time for China to honour its pledge to open up the market and society – and fair play ». *South China Morning Post*. 23 octobre.

➤ L'incontournable initiative des Nouvelles Routes de la Soie et son narratif positif

Amorcé en septembre 2013 par le Président Xi Jinping, l'initiative des Nouvelles Routes de la Soie, en mandarin 一带一路 (yīdàiyīlù), c'est-à-dire littéralement « Une Ceinture, une Route », est présentée comme l'initiative « One Belt, One Road » (OBOR) en anglais. Cette initiative est une politique stratégique de développement des échanges commerciaux entre la Chine et principalement le reste de l'Eurasie, en incluant l'Asie du Sud et du Sud-Est, les pays du Golfe, l'Afrique et l'Europe. Celle-ci n'a pas été précisément définie depuis 2013, et se définit finalement « en marchant ». Toutefois, les priorités affichées par le gouvernement sont les investissements dans les « infrastructures et la connectivité » : la Chine cherche à développer un réseau d'infrastructures la reliant à l'ensemble de l'Eurasie et à l'Afrique dans les domaines du transport et de l'énergie, permettant ainsi d'accroître les échanges commerciaux avec ces pays, de créer de nouveaux marchés pour les entreprises chinoises et ainsi écouler ses surcapacités.⁸³ Cette politique est mise en scène et possède un narratif très positif : les Nouvelles Routes de la Soie sont présentées comme des « routes de la paix, de la prospérité, de l'ouverture, de l'innovation, de la civilisation et de l'intégration », qui rencontre un écho très favorable.⁸⁴ Cette politique rencontre un succès indéniable, et est la politique structurante de la Chine à l'heure actuelle. Les 14 et 15 mai 2017 s'est tenu à Pékin, sous l'égide de Xi Jinping, le Forum pour la Coopération internationale dans le cadre des Nouvelles Routes de la Soie -abrégié en Forum « OBOR », qui a rassemblé 1500 délégués, représentant 130 pays. Cet événement a ainsi constitué l'événement phare de la diplomatie chinoise⁸⁵. A moyen et plus long terme, cette politique participe à redéfinir la nouvelle place de la Chine dans les relations internationales. La Hongrie est le premier pays de l'Union Européenne à avoir signé en juin 2015, un accord de coopération avec la Chine sur la question des Nouvelles routes de la soie.

➤ L'Ambassade de Chine au Maroc, un exemple de discours présenté à l'étranger

Le gouvernement chinois tient un discours très positif d'ouverture dans ses relations bilatérales, comme en témoigne un document publié par l'Ambassade de Chine au Maroc concernant sa politique à l'égard des pays arabes⁸⁶. Dans ce document, les autorités évoquent : « La Chine, le plus grand pays en développement au monde, œuvre pour réaliser les objectifs des "deux centenaires",

⁸³ Note interne du SER. « Les Nouvelles Routes de la Soie ». 2016.

⁸⁴ Quelques morceaux choisis de l'ouvrage officiel L'initiative « Une Ceinture et une Route » - Ce que l'ascension chinoise apportera au monde :

« Elle aidera la construction d'un monde harmonieux avec une paix durable, une sécurité universelle et une prospérité commune » p32

« Proposée par la Chine, l'initiative « Une Ceinture et Une Route » appelle à la participation et à la coopération des pays riverains. Ces pays ouvrent leurs ports frontaliers, améliorent conjointement leurs installations de transport, et bâtissent des infrastructures parfaites pour la coopération économique et les échanges culturels, ce qui incarne un modèle de coopération « plusieurs à plusieurs ». » p49-51

« L'une des idées guidant l'initiative est l'interconnexion, mettant l'accent sur le fait que l'initiative n'est pas une décision stratégique basée seulement sur les intérêts nationaux chinois ; elle consiste plutôt en une proposition considérant les intérêts généraux de la coopération régionale comme étant le point de départ pour la prise de décision. » p66 ; « Elle a également mis de l'avant une nouvelle ligne directrice pour sa diplomatie avec ses voisins, mettant l'accent sur l'amitié, la sincérité, les bénéfices mutuels et l'inclusivité. » p.80

⁸⁵ Brèves du Service Economique Régional de la semaine du 15 mai 2017.

⁸⁶<http://ma.china-embassy.org/fra/zgxw/t1331490.htm>.

construire un pays socialiste moderne prospère, démocratique, harmonieux et hautement civilisé et réaliser le rêve du grand renouveau de la nation chinoise. Portant toujours haut levé le drapeau de la paix, du développement, de la coopération et du gagnant-gagnant, elle poursuivra inébranlablement la voie du développement pacifique et la stratégie d'ouverture mutuellement bénéfique afin d'établir un nouveau modèle de relations internationales axé sur la coopération gagnant-gagnant. ».

Tous ces différents signaux, cohérents entre eux, montrent une réelle volonté d'ouverture économique de la part des autorités chinoises. Qu'en est-il dans les faits ?

3) Une fermeture à la fois économique et politique dans les faits

Pour autant, malgré cette apparente ouverture dans le discours, la réalité vécue par les conseillers agricoles, mais également d'une manière plus large par d'autres observateurs, est plutôt une rigidification, un environnement plus dur, que ce soit dans le domaine économique ou politique.

a) Une fermeture économique, visible notamment dans le domaine agricole

Il peut être difficile d'évaluer dans le quotidien si l'environnement devient plus dur que d'habitude ou non en Chine pour les entreprises étrangères : comment savoir s'il s'agit toujours des difficultés habituelles, s'accumulant de manière circonstancielle, ou s'il s'agit d'une réelle tendance de fond de fermeture allant à l'encontre du discours ambiant ? Pour cela, il est nécessaire de sommer les signaux faibles rencontrés sur place. Et ceux-ci sont effectivement nombreux.

➤ Le ressenti d'un durcissement au pôle agriculture du SER

Les témoignages des trois conseillers agricoles vont tous dans ce sens, chacun ressent une difficulté accrue relativement à récente à traiter avec leurs homologues chinois. Ainsi, dès la première observation participante le 25 avril, lors de la rencontre avec l'AQSIQ, le conseiller agricole évoque à quel point cette rencontre a eu l'effet d'une bouffée d'oxygène, tant les conditions d'exportation vers la Chine -d'une manière générale- se durcissent, en citant pêle-mêle les exemples occupant alors le devant de la scène : entre les embargos divers et variés ; la certification généralisée à tous les produits agroalimentaires, même ceux ne présentant strictement aucun risque sanitaire ; l'enregistrement des recettes de lait infantile récemment mise en place et limité à neuf par entreprise ; l'agrément des producteurs de vins et spiritueux. Un autre témoignage est celui du résultat de la mission « Produits techniques » menée en France par une délégation chinoise à la suite de la session générale de l'OIE dans le but de renouveler l'agrément pour l'exportation à quatre entreprises, et d'en accorder un à une cinquième. Le résultat de cette mission a été plutôt négatif : si quatre entreprises ont in fine obtenu le renouvellement ou l'accord de leur agrément, la dernière se l'est vu retiré. L'entreprise qui a été visée est celle qui exporte le plus vers la Chine : serait-ce la raison pour laquelle cette entreprise en particulier n'a pas été renouvelée ? C'est en tout l'une des hypothèses avancées par les conseillers agricoles. Ainsi, les conseillers du pôle agriculture font de plus en plus face à des échecs plus ou moins injustifiés, qu'ils ne peuvent que constater : « *On constate, on fait des comptes rendus. On est impuissants.* » ou encore « *Ça devient dur de faire du commerce avec la Chine* ». ⁸⁷

⁸⁷ Note d'observation du 25 juillet, issue de d'échanges informels avec l'un des conseillers agricoles

➤ Ces premiers signaux faibles sont confirmés par d'autres observateurs

Les signaux de ce durcissement ressentis par les conseillers agricole du SER sont confortés par d'autres signaux d'autres acteurs. Ainsi, Michael Clauss, Ambassadeur d'Allemagne en Chine, évoque dans une tribune parue dans le *South China Morning Post* les difficultés rencontrées par les entreprises étrangères en Chine : « *Même les entreprises qui ont installé leur production en Chine, en faisant des efforts au-delà des exigences chinoises qui sont déjà conséquentes, font face à une Muraille de protection de plus en plus insurmontable, favorisant les entreprises publiques chinoises. Une vague de plaintes sans précédent adressée à notre Ambassade et nos consulats indique une tendance évidente selon laquelle il est de plus en plus difficile de faire du commerce en Chine.* »⁸⁸

L'analyse de ces deux Ambassades européennes est également confortée par la sixième enquête annuelle de la Chambre de commerce de l'Union européenne en Chine sur la confiance des entreprises publiée le 31 mai 2017⁸⁹. Si celle-ci est globalement plus positive que l'année précédente, elle montre également que les attentes en matière d'ouverture sont déçues. L'enquête met en évidence que malgré certains progrès réalisés, notamment en matière de lutte anti-corruption et de propriété intellectuelle ont été réalisés, les doutes persistent et s'amplifient quant à la volonté politique de mettre en œuvre les réformes et d'assurer un niveau de concurrence équitable, dans un contexte où le discours de Xi Jinping à Davos a créé davantage d'attente : seules 4% des entreprises ont vu des « progrès significatifs en matière d'ouverture du marché chinois aux entreprises étrangères » au cours de l'année 2016, contre 7% au cours de l'année 2015, et 40% d'entre elles estiment que les barrières réglementaires à leurs activités augmenteront.

➤ Dans le secteur agricole, ce mouvement de fermeture se traduit par la volonté des autorités chinoises d'imposer une certification généralisée, et un accès au marché chinois qui semble de plus en plus difficile

L'exemple le plus marquant concernant un protectionnisme accru de la Chine dans le domaine agricole est la volonté des autorités chinoises de mettre en place une certification généralisée sur les produits agroalimentaires. Ainsi, même les produits ne présentant aucun risque sanitaire tels que les pâtes ou le vin devront être accompagnés d'un certificat délivré par les autorités du pays exportateur. Cela va au-delà des mesures à prendre pour protéger le consommateur, et donc va à l'encontre des règles de l'OMC.

De même, l'ouverture des marchés continue d'être très sélective, par exemple en ce qui concerne l'ouverture du marché de la viande bovine. Ainsi, le marché est par exemple ouvert pour les Etats-Unis et la Hongrie, et la Lituanie a obtenu le questionnaire concernant ce marché. Les Etats-Unis ont obtenu ce marché en brûlant les étapes de la négociation dans le cadre des cents jours de négociation entre les Etats-Unis de Donald Trump et la Chine de Xi Jinping. Selon les observations du conseiller agricole en poste aux Etats-Unis transmises aux conseillers agricoles du pôle agriculture, cette ouverture s'est clairement faite avec des contreparties, notamment d'exportations de volailles chinoises vers les Etats-Unis, et probablement d'autres contreparties sur des thèmes non-agricoles

⁸⁸ Traduit par l'auteur de ce mémoire. Le texte original, en anglais, est le suivant : « *Even companies which have localised production beyond the already massive requirements are facing an increasingly unsurmountable protective wall favouring Chinese state-owned enterprises. An unprecedented wave of complaints reaching our embassy and consulates indicate a clear trend that doing business in China has become more difficult.* »

⁸⁹ Enquête annuelle de la Chambre de Commerce de l'Union Européenne en Chine sur la confiance des entreprises. 2017.

qui ne sont pas connues. L'exportation de viande bovine américaine devait très certainement faire partie d'un deal bien plus important.⁹⁰ La Lituanie et la Hongrie, quant à eux, sont deux pays d'Europe de l'Est ayant peu de capacités d'exportation vers la Chine, et donc incapables de déstabiliser le marché chinois : L'accès au marché est-il autorisé pour la Lituanie et la Hongrie pour pouvoir affirmer en trompe-l'œil que la Chine est réellement ouverte ? Par ailleurs, ces pays font partie des Pays d'Europe Centrale et Orientale (PECO), zone qui intéresse particulièrement la Chine dans le cadre de l'initiative des Nouvelles Routes de la Soie. Ainsi, la Chine ne semble s'ouvrir que selon ses priorités politiques, et lie ses sujets agricoles à d'autres sujets plus politique et d'influence pour elle. Devant ces ouvertures de marché pour la viande bovine, la France est à la traîne : le pôle agriculture a reçu le questionnaire, première étape des négociations, en juillet 2017, après une certaine temporisation dans la transmission de la part des autorités chinoises. Cette temporisation est difficile à analyser : s'agit-il simplement d'une question de rapport au temps différente, telle que vu dans la description des spécificités de l'environnement chinois ? Est-ce par *non-agir*, en attendant de suivre les évolutions des négociations avec les Etats-Unis, qui ont finalement abouties à un accord ? Est-ce le signe que la France n'est tout simplement pas une priorité diplomatique pour la Chine, qui se concentre sur d'autres partenaires, par exemple avec son initiative des Nouvelles Routes de la Soie ? Est-ce une expression de la tension entre la Chine et l'Union Européenne, qui refuse de reconnaître la Chine comme une économie de marché ? Toutes ces hypothèses peuvent s'entendre, et il est probable que la vérité mélange plusieurs d'entre elles.

➤ L'activité des entreprises françaises en Chine compliquée par l'absence de règle de droit

La Chine ne propose pas un environnement où s'applique la règle de droit. À tout moment, les entreprises peuvent faire face à des difficultés et se sentir démunies par rapport à l'arbitraire de l'administration chinoise. Nous exposerons ce point *via* deux exemples rencontrés au cours de ce stage par le pôle agriculture.

Dans le premier exemple, c'est une entreprise agroalimentaire française dans une ville qui dépend du consul de Shanghai qui rencontre des difficultés. L'usine agroalimentaire comporte une station d'épuration, dans laquelle l'un des ouvriers chinois est tombé. Suite à cet accident, l'administration chinoise décide de fermer cette usine placée sur un créneau très concurrentiel du jour au lendemain. Les responsables de l'usine ont alors indemnisé la famille de l'ouvrier chinois, rédigé un rapport, mis en place un plan d'actions correctives - pour qu'un tel accident ne se reproduise pas, qu'ils souhaitent présenter aux autorités chinoises pour pouvoir obtenir la réouverture de leur usine. Toutefois, ils ne trouvent que porte close : les autorités chinoises ne leur répondent plus, d'où leur rapprochement des services de l'Ambassade, car s'ils veulent pouvoir continuer à se maintenir sur le marché très concurrentiel, ils ne peuvent se permettre d'attendre indéfiniment. Ils sont prêts à assumer les responsabilités de cet accident, à la condition que cela soit juste et rapide, pour ne pas signer la mort de l'entreprise. Les responsables ont peur de ne pas réobtenir l'autorisation de réouverture de l'usine.⁹¹

⁹⁰ Note d'observation du 14 juin 2017 issue d'échanges informels avec l'un des conseillers agricoles

⁹¹ Note d'observation du 24 juillet 2017 issue d'échanges informels avec l'un des conseillers agricoles

Un autre exemple est celui du groupe Farine Bakery, qui a fini par trouver un écho dans la presse française au mois d'août comme en témoigne l'article paru le 16 août dans Le Figaro⁹². Ce groupe compte quatre restaurants, un bistrot, une glacerie et quatre boulangeries. Lors d'un contrôle sanitaire, les autorités chinoises ont repéré des stocks de farine périmée dans l'une des boulangeries. Sur ce motif, huit employés de Farine Bakery ont été interpellés, et tous les établissements du groupe ont été fermés. Or, la farine périmée ne représente aucun danger sanitaire : en France, elle n'est pas concernée par les dates limites de consommation, mais seulement par une date limite d'utilisation optimale, c'est-à-dire que la qualité organoleptique du pain produit avec cette farine ne pourra pas être garantie, mais elle ne pose pas de risques pour la santé humaine. Ainsi, l'un des employés est toujours en « détention administrative » cinq mois après le début de cette affaire.⁹³

Ainsi, si officiellement les autorités chinoises encouragent les investissements étrangers, ceux-ci restent exposés à un certain arbitraire des autorités locales, rendant l'environnement défavorable pour se maintenir sur le marché. Cependant, il est possible de noter que les Chinois, pragmatiques, ont créé des Zones Economiques Spéciales dans ce but. Dans ces zones, ce n'est pas la loi chinoise qui s'applique, mais la *Common Law*, comme à Hong Kong, garantissant un Etat de droit que les entreprises ne retrouvent pas dans le reste de la Chine, et limitant d'autant l'ouverture économique réelle du pays.

b) Et plus globalement, une crispation et une fermeture politique

L'accroissement des difficultés rencontrées par les entreprises étrangères, qui font davantage penser à une fermeture qu'à une ouverture économique, s'accompagne également d'une fermeture plus politique, une rigidification et une crispation du pouvoir en place.

➤ Une difficulté croissante à entrer en contact avec les acteurs institutionnels chinois

L'un des éléments qu'il est possible d'avancer pour illustrer ce propos, et largement visible depuis le terrain d'observation de l'Ambassade, est la difficulté croissante à entrer en contact avec les acteurs institutionnels chinois, ce que la plupart des observateurs mettent en lien avec la lutte anti-corruption de Xi Jinping.

« Après les sources de frustrations, bon, c'est un pays qui est très complexe, la Chine, où l'accès aux personnes est très compliqué, et encore c'est un pays plutôt en train de se refermer. Avant, on arrivait de manière informelle à discuter en-dehors du boulot. Il y a une différence entre le positionnement politique et puis ce qui se passe en réalité. Oui, moi je trouve qu'il y a une lutte anticorruption qui fait que les administrations sont beaucoup moins accessibles qu'avant... Pour les sujets techniques c'est quand même compliqué. »

Entretien n°1, Conseiller agricole du Service Economique Régional

⁹² <http://www.lefigaro.fr/international/2017/08/16/01003-20170816ARTFIG00248-un-patisserie-francais-detenu-en-chine-depuis-cinq-mois-pour-de-la-farine-perimee.php>

⁹³ Idem.

Si l'un des cadres de la Délégation de l'Union européenne ne perçoit pas d'évolution dans l'accessibilité aux interlocuteurs chinois – il est en poste depuis moins de deux ans-, l'entretien semi-directif conduit avec un autre cadre de cette même délégation est plus catégorique.

« Alors, les diplomates, même chose, tu ne peux presque plus les voir, même à l'étranger, ils ne te disent plus rien. Donc tu peux les voir pour parler de la pluie et du beau temps, ils sont très intéressés par tes enfants, parce qu'on ne peut plus parler de rien d'autre... et ils sont toujours à deux, et cela se marque même à l'étranger, ce qui n'était pas du tout le cas avant. (...) L'année dernière, je voulais absolument parler avec un diplomate, il avait été en poste en Inde. J'écrivais sur l'Inde. Il avait été diplomate chinois en poste en Inde, il connaissait mieux que personne la question sino-indienne, il a refusé de me dire autre chose que : « Va chercher par toi-même sur Google. ». Avant, c'était pas comme ça du tout. »

Entretien n°7, Cadre de la Délégation de l'Union européenne

Xi Jinping a lancé dès son arrivée au pouvoir une vaste campagne anti-corruption promettant d'abattre aussi bien les « tigres », les plus hauts responsables du PCC, que les « mouches », les petits fonctionnaires véreux.⁹⁴

Cette difficulté s'est retrouvée dans le quotidien de la vie du pôle agriculture quand nous avons envoyé une note verbale à l'Université agricole de Pékin pour demander à visiter le campus vétérinaire, notamment en ce qui concerne les enseignements pratiques et la recherche. Malgré une relance, cette demande n'a jamais reçu de réponse, alors que la personne à laquelle elle s'adressait était clairement identifiée, et qu'il a été possible de s'assurer que cette personne l'avait reçue. Si l'absence de réponse n'est pas surprenante d'un point de vue chinois car nous permet d'éviter de perdre la face, toujours est-il que cette tentative d'entrer en contact avec cette Université n'a pas obtenu gain de cause. Un rapprochement peut être fait avec la campagne anti-corruption et cette fermeture aux interlocuteurs étrangers.

➤ Une limitation des financements étrangers des ONG en Chine

Les ONG recevant des financements étrangers sont dorénavant plus sévèrement encadrées, comme l'évoque un cadre de la Délégation de l'Union européenne.

« Il y a une nouvelle loi sur les ONG qui vise à contrôler les activités et les fonds des ONG qui reçoivent de l'argent de l'étranger. Tout à l'heure j'ai regardé un schéma qui montrait, avec un grand diagramme, d'où venait l'argent des ONG financées de l'étranger : le plus gros acteur, c'est les Etats-Unis. Donc, les Chinois ne sont pas non plus exactement débiles, et ils ont aucune intention de se laisser dicter leur politique ni de se faire influencer leur société civile par les Etats-Unis - puisqu'ils ont étudié et qu'ils étudient toujours en profondeur l'effondrement de l'Union soviétique et des autres pays à régime socialiste. Et donc, pour eux, c'est clair, la majorité des ONG actives en Chine financées par l'étranger sont financées par des Américains, pays ennemi, qui a un agenda politique différent, qui à terme n'est certainement pas favorable au système politique chinois, donc on va empêcher les Américains de donner des sous à nos ONG. Je

⁹⁴ Saint-Paul Patrick. *Le Peuple des rats. Dans les sous-sols interdits de la Chine*. Editions Grasset & Fasquelle, 2016.

schématise, mais tu vois qu'ils ont analysé toutes les manières dont les Occidentaux qui soutiennent les démocraties libérales, on va dire de type occidental, influencent la société chinoise. Donc ce sont des gens qui savent très bien ce qu'ils font, et donc ce Monsieur a décidé de serrer cette vis. »

Entretien n°7, Cadre de la Délégation de l'Union européenne

➤ **La régulière tentation de censurer davantage le réseau Internet**

Les autorités chinoises tentent de verrouiller et de contrôler davantage les activités des internautes chinois sur Internet. La censure, qui touche un certain nombre de sites internet étrangers tels que l'ensemble des services Google, est communément contournée par les internautes chinois grâce à des systèmes de *Virtual Private Network* (VPN). Ainsi, le ministère de l'Industrie et des Technologies de l'information (MIIT) a fait paraître en juillet 2017 une nouvelle loi visant à limiter le nombre de VPN autorisés. Des rumeurs circulent quand à une interdiction plus importante des VPN en février 2018, ce qui pénaliserait particulièrement les entreprises multinationales et les start-ups, qui ont recours à ces VPN. Devant une telle nouvelle, l'un des conseillers agricoles exprime sa surprise : « *La Chine est pragmatique, très plastique. Elle a un régime autoritaire, mais elle aussi capable de s'adapter. Alors que là, on est revenu dans la rigidité et toujours plus de rigidité, c'est revenir à la Révolution Culturelle, je ne crois pas à la durabilité de ce système. C'est étonnant, ce tournant. Elle a réussi à s'adapter à la modernité, à s'adapter, à devenir une puissance, et ce n'est pas passé par la rigidité, c'est vraiment surprenant ce tournant ! Je ne pensais pas que la Chine pouvait faire passer le régime avant l'ouverture au monde.* »⁹⁵ Cependant, si cette rumeur semble confortée par la lecture de certains sites internet, mais démentie par une annonce du MIIT sur son site⁹⁶, affirmant que les entreprises pourront continuer à recourir à des VPN officiels. En tout état de cause, les entreprises pourront donc estimer leurs activités en Chine surveillées. Ce durcissement peut s'expliquer et être mise en lien avec la tenue prochaine du XIX^e Congrès du Parti en novembre.

➤ **La réaffirmation de l'idéologie du pouvoir en place**

De manière générale, la fermeture économique s'accompagne à l'heure actuelle d'un mouvement de fermeture politique, avec une moins grande pluralité d'opinions exprimées et une réaffirmation de l'idéologie du pouvoir en place.

Cela passe par deux signaux faibles visibles dans la presse, qui évoque par exemple la mise en place d'une loi le 14 juin 2017 par la *State Administration of Press, Publication, Radio, Film and Television* (SAPPRFT)⁹⁷ pour que le contenu en ligne « reflète les valeurs socialistes fondamentales »⁹⁸. Un autre réaffirme l'incompatibilité de la foi religieuse avec l'appartenance au PCC, dans l'objectif affiché de maintenir l'unité du Parti.⁹⁹

D'autres signaux sont rapportés lors des entretiens semi-directifs, notamment avec le témoignage suivant concernant la *Chinese Academy of Social Sciences* (CASS).

⁹⁵ Note d'observation du 13 juillet issue d'échanges informels avec un Conseiller agricole

⁹⁶ http://french.china.org.cn/business/txt/2017-07/14/content_41216359.htm

⁹⁷ Sans auteur. 2017. « Online literature must 'reflect core socialist values' ». *Global Times*. Vol. 9, n°2327. 30 juin.

⁹⁸ En anglais dans le texte : « reflect core socialist values ».

⁹⁹ Liu, Caiyu. 2017. « Give up religion : Party regulator ». *Global Times*. Vol. 9, n°2343. 19 juillet.

« Je ne sais pas si tu as entendu parlé des nettoyages, il y a eu des nettoyages à la CASS. Donc, la CASS était toujours considérée comme un endroit où c'était bien d'aller discuter, parce que je ne sais pas si tu sais, mais c'est un peu la chambre de maturation politique du système législatif dans un sens, si tu veux. Donc, quand le Parti communiste chinois se dit tient ! on va légiférer sur un domaine, mettons la réforme de la sécurité sociale. Ils ne vont pas du tout fonctionner comme nous. Donc, d'abord, ils vont confier à des intellectuels, et notamment la CASS, le fait de faire toute une réflexion politique assez vaste, et avec différentes options parce qu'à la CASS tu vas trouver des gens qui ont des opinions très différentes tout en étant très certainement officiellement membre du Parti communiste, en tout cas entre eux des énormes divergences d'opinion. Donc, ils mettent ça avec la CASS et dans d'autres think tank. Ils laissaient avant, vraiment bien mijoter, les chercheurs, la société civile. Il y avait toujours tout un bruit de fond qui indiquait dans quel domaine ils allaient légiférer. Et alors, pour nous, c'était intéressant, avec les Verts on était allés parler avec des Chinois sur des questions de carbon market, liées au changement climatique, c'était passionnant, quoi ! Et puis en plus, après, c'était aussi quand même chouette de voir, que aussi fermé et dictatorial que soit le système, par ailleurs, c'était basé sur toute cette réflexion, qui était quand même assez plurielle, qu'ils allaient prendre une décision pour construire alors leur cadre légal. Eh ben, maintenant, tout cela n'existe plus tellement. A la CASS, tout ceux qui avaient la réputation d'être plus ouverts d'esprit ou plus pro-occidental ou quoi que ce soit ont été mis au pas, et euh... nous on n'a plus comme avant la possibilité d'aller causer avec eux, librement. Donc maintenant, tout le monde à sa petite lign to take, tu sais, des... éléments de langage, vous dites en français. Oui, avant, c'était beaucoup moins langue de bois. Notamment, la CASS avait énormément de coopérations avec toutes sortes de think tanks européens. Cela va de pair avec d'ailleurs l'utilisation des think tanks. Une partie des think tanks joue des rôles dans la diplomatie, maintenant. Et ces gens-là arrivent, en disant : « je suis un think tank », mais en réalité, ils sont un think tank affilié à un ministère, ils sont à peu près aussi indépendants... je crois même que je suis beaucoup plus indépendante qu'eux, en fait. Tu vois. Sauf que lorsqu'ils sont en dialogue avec des Européens, ils ne nous le disent pas clairement, donc après les Européens : « Oh, j'ai rencontré un chercheur chinois qui m'a dit... », oui, en fait ils ont rencontré quelqu'un qui a un rôle précis, et qui a une parole précise à donner. Donc tout ça, ça fait partie des mesures que Xi Jinping a prises. »

Entretien n°7, Cadre de la Délégation de l'Union européenne

Ce recentrage idéologique mis en place par Xi Jinping s'accompagne d'une réapparition de concepts datant de la Révolution Culturelle.

« Tu as deux resserrages en même temps. Tu as d'une part la lutte anticorruption, mais qui est complémentaire et accompagnée d'une lutte pour la pureté idéologique à l'intérieur du Parti. Donc, tu peux améliorer ta pureté idéologique sans être pour autant corrompu. C'est deux choses, en fait, même si effectivement, ça fait écho. Ils ont mis des organisations du Parti à l'intérieur de tout, beaucoup plus qu'avant, et que les hauts cadres, notamment les intellectuels – c'était une conversation au sujet de gens qui

travaillaient dans un journal ou dans l'édition -, ils étaient obligés de faire des séances de critiques mutuelles, comme à l'époque de la Révolution Culturelle. Et alors, la personne avec qui j'en parlais me disait : 'Ça nous met mal à l'aise, et puis on trouve ça débile, de se critiquer soi-même à l'aide des discours de Xi Jinping'. Alors, ils se mettaient d'accord entre eux avant : 'Alors, à la réunion du Parti, je vais dire que tu ceci, cela, et puis toi tu diras ça puis moi ça'. En même temps cela paraît ridicule de se critiquer mutuellement sur la base des discours de Xi Jinping -c'est un petit peu comique pour nous-, mais les gens ça leur fait peur parce que c'est exactement des choses de la Révolution Culturelle et tu remarqueras que dans le discours de Xi Jinping, il reprend une série de concepts qui sont des concepts de la Révolution Culturelle. Donc, ça fait peur. Les gens disent régulièrement qu'ils ont peur. »

Entretien n°7, Cadre de la Délégation de l'Union européenne

Devant ces témoignages, on est en mesure de se demander si ce retour vers une pureté idéologique du Parti, et plus globalement cette crispation du régime est circonscrite par la tenue prochaine du XIX^e Congrès ou s'il s'agit au contraire d'un mouvement plus durable ?

Les signaux montrant une crispation du pouvoir en place, orientant vers une fermeture politique, sont nombreux, plus encore que les signaux dans le domaine économique. Ces signaux se traduisent : par une plus grande difficulté d'accès pour les étrangers à aller à la rencontre de leurs interlocuteurs chinois d'une manière informelle ; par un contrôle accru sur la société civile via un contrôle plus serré des VPN et des ONG ; par la volonté d'un retour à une certaine pureté idéologique du PCC, avec la réaffirmation de l'incompatibilité religieuse et de l'athéisme du PCC, l'écartement au sein de la CASS des courants de pensée défavorables au pouvoir en place et le retour sur la scène de certains concepts datant de la Révolution culturelle. Ces signaux ne sont pas de nature à rassurer les observateurs ni les entreprises sur place.

Conclusion de la deuxième partie

L'analyse de l'environnement chinois montre des éléments culturels durablement présents en toile de fond, tels que l'importance de considérer la face de son interlocuteur, un rapport différent au temps, une administration marquée par une forte hiérarchie et ayant une obligation de moyens. Les éléments abordés dans cette partie ne sont qu'un aperçu des multiples différences existants entre les environnements français et chinois. Cette partie a analysé les évolutions qui traversent l'environnement chinois, tout d'abord d'un point de vue économique, puis d'un point de vue politique. Il apparaît que la libéralisation économique et la libéralisation politique ne sont pas à l'ordre du jour, malgré les multiples signaux contraires du discours des autorités chinoises.

Partie III – L’influence, au cœur des relations internationales

Les analyses successives du contexte de travail du pôle agriculture du SER puis de l’environnement chinois, dans un contexte paradoxal entre un affichage politique d’ouverture et une réalité plus fermée, aussi bien d’un point de vue économique que politique, et les besoins du pôle agriculture de bâtir des stratégies gagnantes pour défendre les intérêts agricoles français en Chine nous orientent vers une étude des relations internationales pour à la fois mieux comprendre le contexte paradoxal chinois et pour étudier l’influence comme possible stratégie gagnante pour le pôle agriculture du SER en Chine.

1) Le paradoxe chinois à la lumière des théories des relations internationales

Comment comprendre le contexte actuel paradoxal chinois, entre ouverture et fermeture ? Avant de poursuivre plus loin l’analyse, il est nécessaire de s’attarder sur le cadre permettant de poursuivre cette analyse. En effet, diverses conceptions des relations internationales coexistent en grille de lecture de tels phénomènes. Si la majorité des auteurs s’accordent à voir les relations internationales comme un champ de coopération et de confrontation traversant les frontières, des différences de point de vue persistent quant à la nature profonde de ces relations et quant aux forces qui les régissent. L’étude des relations internationales est donc aujourd’hui fragmentée et éclatée, sans accord sur le cadre explicatif ni sur ce qui fait leurs spécificités et l’essence de leur objet¹⁰⁰. L’étude des relations internationales est ainsi caractérisée par l’absence d’un paradigme accepté par tous, et plutôt par l’affrontement de plusieurs modèles explicatifs généraux, de trois grandes conceptions différentes que nous allons détailler ci-après.

a) Les trois conceptions des relations internationales

Trois conceptions des relations internationales peuvent servir de trame de fond et de cadre d’analyse implicite lors de l’analyse des relations internationales : (1) la vision réaliste, (2) le paradigme de l’interdépendance, et (3) le paradigme de l’impérialisme et de la dépendance.

➤ La vision réaliste

Cette vision s’est développée par opposition à une vision idéaliste née après la Première Guerre Mondiale, qui partait du postulat selon lequel les conflits violents entre Etats peuvent être évités par une transformation de la réalité interétatique reposant sur trois éléments : le règne du droit, l’injonction de la morale dans la vie internationale et l’extension de la démocratie. Ainsi, une société internationale constituée d’Etats démocratiques serait tout naturellement portée, sous la pression modératrice des opinions publiques, à régler ses conflits de manière pacifique, en appliquant la règle du droit et en se dotant d’institutions internationales favorisant la coopération. Une doctrine qui illustre dans la pratique cette vision idéaliste est la doctrine Stimson, en 1932, au nom de laquelle les

¹⁰⁰ Braillard Philippe, Djalilli Mohammad-Reza. *Les relations internationales*. Editions Presses Universitaires de France, 10^e édition mise à jour, 2016.

Etats-Unis refusent la reconnaissance diplomatique de tout changement acquis par la force¹⁰¹. L'objectif de l'étude des relations internationales d'un point de vue idéaliste est de pouvoir avoir une application pratique au répondant à des questions du type : comment contribuer à éviter la guerre, ou comment assurer des relations internationales pacifiques ? La Seconde Guerre Mondiale étant passée par là et ayant montré l'illusion des hypothèses fondant cette vision idéaliste, la vision réaliste s'est particulièrement développée à ce moment-là. Cette vision repose sur l'idée fondamentale que la société internationale est intrinsèquement anarchique et non intégrée, car possédant une organisation horizontale de relations d'autorité, sans qu'il n'y ait d'autorité capable d'imposer à l'ensemble des Etats un ordre contraignant. Ceci expliquerait la dimension intrinsèquement conflictuelle des relations entre Etats sur la scène internationale, Etats dont le comportement est régi par la recherche de l'intérêt national exprimé en termes de puissance et s'inscrit dans une dynamique d'évolution de rapports de force entre les Etats.¹⁰² Pour Hans Morgenthau, « la politique internationale peut être définie [...] comme un effort continu pour maintenir et accroître la puissance de sa propre nation et pour restreindre ou réduire la puissance des autres nations¹⁰³. » Raymond Aron, quant à lui, nuance la vision de Hans Morgenthau en considérant que les notions de puissance et d'intérêt national sont des notions imprécises variant d'un pays à l'autre. Pour lui, le trait spécifique des relations internationales réside dans « la légitimité et la légalité du recours à la force de la part des acteurs¹⁰⁴ ». En tout état de cause, la vision réaliste a l'intérêt de placer l'Etat comme acteur central des relations internationales. Elle a en revanche pour limite de trop dissocier la politique étrangère de la politique intérieure, de sous-estimer le rôle des acteurs non-étatiques tels que les organisations internationales, les entreprises multinationales, les mouvements transnationaux. La vision réaliste développe avant tout une vision de la politique étrangère centrée sur les grandes puissances et peu adaptée à la réalité des petites et moyennes puissances.¹⁰⁵ Un dernier point concernant cette vision, est un point développé par Robert Gilpin. Selon lui, si les petits Etats ont un comportement et une politique en grande partie structurellement déterminés, ce n'est pas le cas pour les grandes puissances qui peuvent espérer transformer à leur profit le jeu de la politique internationale, en utilisant au mieux les moyens matériels à leur disposition. C'est pourquoi il est possible selon lui de voir s'opérer des changements à l'intérieur du système international, qui, sans remettre en cause la nature des relations entre Etats, peuvent impliquer la transition d'un règne hégémonique à un autre, avec de nombreuses conséquences conflictuelles possibles.¹⁰⁶

➤ Le paradigme de l'interdépendance

Le paradigme de l'interdépendance, par rapport à la vision réaliste, met davantage l'accent sur les divers liens d'interdépendances existants entre Etats plutôt que sur les rapports conflictuels que ces derniers entretiennent entre eux. Cette interdépendance croissante entre Etats est notamment liée au développement des échanges et des coopérations entre Etats et au développement de technologies, notamment de communication. Cela a fait apparaître des acteurs nouveaux influençant les relations internationales, au-delà des seuls Etats mis en lumière dans la vision réaliste. Le paradigme de l'interdépendance met ainsi en avant les organisations internationales

¹⁰¹ Braillard Philippe, Djalilli Mohammad-Reza. Op. cit.

¹⁰² Idem

¹⁰³ Idem

¹⁰⁴ Idem

¹⁰⁵ Idem

¹⁰⁶ Idem

gouvernementales et non-gouvernementales, et prend en compte également l'influence des entreprises multinationales. L'apparition de ces autres acteurs sur la scène internationale rend le poids de l'Etat moins important, qui perd en autonomie. C'est pourquoi, avec ce paradigme, « il devient de plus en plus difficile de distinguer la politique étrangère de la politique interne et donc d'expliquer le comportement international d'un Etat en termes purement stratégiques et militaires »¹⁰⁷. Ce paradigme a pour force de mettre en lumière les liens existants entre politique interne et politique étrangère d'un Etat. Le paradigme de l'interdépendance a pour limite de présenter une vision quelque peu technocratique, et de partir du postulat relativement fragile selon lequel des Etats de dimensions et de niveaux de développements différents parviendraient à entretenir des dépendances mutuelles équilibrées. Or, comme en témoigne les relations entre grandes puissances et petits Etats, ou encore les rapports entre Nord et Sud, cette relation d'interdépendance n'est pas toujours équilibrée mais bien souvent asymétrique.

➤ Le paradigme de l'impérialisme et de la dépendance

S'inspirant plus ou moins d'une vision marxiste des relations sociales, le paradigme de l'impérialisme et de la dépendance considère que le système international est marqué par la dynamique du capitalisme, et transpose l'idée de lutte des classes à la scène internationale. Dans cette vision, c'est la classe dominante du pays considéré qui imprime la politique étrangère et le comportement international de ce pays, selon ses propres intérêts économiques, politiques ou idéologiques. Dans cette vision, l'explication du conflit international ne fait pratiquement pas intervenir l'idée d'une opposition entre politique intérieure et politique internationale.¹⁰⁸

➤ Ces trois conceptions se complètent en éclairant des aspects différents

Chaque paradigme ne permet de rendre compte que de certains aspects des dynamiques des relations internationales, en en délaissant d'autres ; à ce titre, ces approches sont plus complémentaires qu'opposées, et sont en interaction mutuelle.

b) L'application de ces conceptions dans l'analyse du paradoxe actuel chinois

Dans le cadre de l'analyse du paradoxe chinois entre ouverture et fermeture, le plus pertinent semble être l'approche selon une vision réaliste. En effet, les limites rencontrées dans cette conception sont peu visibles avec l'angle d'observation suivi au cours de ce travail : c'est bien l'Etat qui est au l'acteur central de l'observation, à la fois *via* les rencontres d'acteurs reflétant les positions de leurs Etats respectifs, qu'ils soient issus de l'administration française ou de l'administration chinoise -au cours des observations participantes. Les autres acteurs identifiés par le paradigme de l'interdépendance, tels que les organisations gouvernementales et non-gouvernementales, s'ils sont présents dans le paysage *via* des acteurs tels que la Délégation de l'Union européenne ou l'enceinte des Nations Unies, ne sont pas au cœur de l'observation, mais plus en périphérie. Les acteurs tels que les entreprises sont souvent eux-mêmes placés sous la coupe du PCC et donc de l'Etat ; les associations et les ONG sont plus strictement encadrées en Chine que dans bien d'autres pays. Par ailleurs, cette vision réaliste, peu adaptée aux petites et moyennes puissances, s'applique ici pour une grande

¹⁰⁷ Braillard Philippe, Djalili Mohammad-Reza. Op. cit.

¹⁰⁸ <http://unesdoc.unesco.org/images/0000/000093/009362fo.pdf>

puissance. Il serait cependant intéressant de s'attarder également sur le paradigme de l'interdépendance, qui permet de mieux mettre en lumière le lien entre politique intérieure et étrangère.

Par une approche avec cette vision réaliste, il apparaît que la Chine semble fascinée par la puissance des Etats-Unis. Comme nous l'avons déjà vu, dans le livre sur l'initiative des Nouvelles Routes de la Soie recommandé par les autorités chinoises¹⁰⁹, divers passages montrent un certain nombre de références faites aux Etats-Unis, avec un discours et une initiative construite en réaction ou sur le modèle des Etats-Unis. Ainsi, les auteurs présentent l'initiative des Nouvelles Routes de la Soie comme une alternative au modèle de mondialisation américaine¹¹⁰. L'initiative des Nouvelles Routes de la Soie, en réalité officiellement nommée « Une Ceinture et Une Route » pour se démarquer de l'appellation « Nouvelle Route de la Soie » employé par les Etats-Unis pour leur plan de retrait des troupes américaines en Afghanistan¹¹¹, est rapprochée dans ce livre au plan Marshall, où un paragraphe permet de montrer les différences qu'il existe entre les deux initiatives¹¹². Les autorités ont également mis en avant le concept de « rêve chinois », lancé par Xi Jinping, et la tentation est grande de vouloir faire un parallèle avec l'existence d'un « rêve américain ». Ce rêve chinois consiste à permettre la « grande renaissance de la nation chinoise », selon les termes de ce livre¹¹³, et selon les articles de presse du *Global Times* qui confirment cette définition. Même si les autorités, dans leurs propos tout au long de ce livre, cherchent régulièrement à rassurer leurs lecteurs étrangers¹¹⁴, d'autres assertions laissent à penser que les autorités adoptent cette vision réaliste des relations internationales. Entre autres exemples, nous pouvons évoquer les citations suivantes : « *L'objectif est de développer la Chine en une autre nation avec un leadership mondial* » (Préface, p.3) ; « *Un contexte fondamental pour la proposition de l'initiative est le changement des relations entre la Chine et le reste du monde : la Chine cherche non seulement à s'intégrer dans la mondialisation, mais également à créer de nouvelles normes pour la mondialisation* » p.59. A partir de là, doit-on percevoir l'initiative des Nouvelles Routes de la Soie plutôt comme une volonté d'expansion de la Chine et d'un

¹⁰⁹ L'initiative « Une Ceinture et une Route » - Ce que l'ascension chinoise apportera au monde, New world press, Wang Yiwei, première édition 2017, recommandé par le Bureau de théorie du Département de la commission du Comité central du PCC, et le Bureau d'éducation des cadres du Département de l'organisation du Comité central du PCC. 231p.

¹¹⁰ « *Alors que la mondialisation à l'américaine semble de moins en moins durable, la Chine propose la grande initiative « Une Ceinture et Une Route », soit une version sinisée, moderne et populaire de l'ancienne Route de la Soie* ». (Préface, Le XXI^e siècle débute avec la Ceinture et la Route, p.1).

¹¹¹ « *En 2011, les Etats-Unis présentèrent leurs plans pour une « Nouvelle Route de la Soie » afin de faciliter le retrait des troupes américaines en Afghanistan. Cette fois-ci, la Chine emploie un terme aux caractéristiques chinoises, soit « Une Ceinture et Une Route » afin de refléter sa propriété intellectuelle sur ce nouveau concept.* » (Préface, p.1)

¹¹² « *Elle transcende le plan Marshall ainsi que les stratégies de l'aide à l'étranger et de « sortir du pays ».* » p.32

¹¹³ « *L'initiative « Une Ceinture et Une Route » assume la responsabilité de réaliser le Rêve chinois. Après la proposition du Rêve chinois consistant en la réalisation de la grande renaissance de la nation chinoise, un chemin viable ainsi qu'une feuille de route sont devenus nécessaires* ». p.19

¹¹⁴ Comme en témoigne les extraits suivants : « *Les « routes d'amitié » démontrent que la Chine est fermement engagée sur la voie d'un développement pacifique et ne cherchera jamais l'hégémonie mondiale.* » p.37 ; « *Cela est un effort cherchant à prévenir la rhétorique de la « menace chinoise » d'affecter le jugement du monde sur cette initiative.* » p.80 ; « *L'idée de « consultation large, contribution conjointe et bénéfiques partagés » émerge en tant que la meilleure riposte à l'idée absurde selon laquelle la Chine vise à utiliser la Ceinture et la Route pour la mise en œuvre de l'unilatéralisme et la domination du continent eurasiatique.* » p.149

développement de son aire d'influence ? La Chine, dans une lecture réaliste des relations internationales, serait-elle à la recherche d'une transition hégémonique, pour passer d'une hégémonie américaine à une hégémonie chinoise, ce qui lui permettra d'imposer ses normes et ses standards ? Cette interrogation portant sur l'initiative des Nouvelles Routes de la Soie est partagée par les observateurs d'autres pays, comme en témoigne une note rédigée par l'Ambassade de France au Tadjikistan le 18 juillet 2017, et transmise pour diffusion au SER en Chine : « *Les critiques ne sont pas officielles, mais la dénonciation du caractère prédateur de la Chine, qui filtre de manière assez régulière dans certains médias, ne laisse aucun doute sur certaines interrogations au plus haut niveau de la présidence tadjike* »¹¹⁵. L'un des facteurs qui expliquent l'inquiétude des observateurs est d'ordre culturel. Par leur histoire et leur civilisation, il apparaît que depuis toujours les Chinois ne considèrent pas les relations sous un angle égalitaire et équilibré : soit ils se situent au-dessus de leur interlocuteur, soit en-dessous, mais pas au même niveau. C'est exactement ce que rapporte l'un des conseillers agricoles comme anecdote : lors d'une rencontre avec un interlocuteur chinois, celui-ci lui a fait remarquer en substance qu' « avant, nous marchions tête baissée ; maintenant, nous marchons tête levée ». ¹¹⁶ Mathieu Duchâtel, dans son ouvrage *Géopolitique de la Chine*¹¹⁷, revient sur l'histoire de ce trait culturel en évoquant l'héritage des dynasties impériales : tout au long de l'histoire de l'empire, la Chine a entretenu des relations avec les Etats voisins, où ceux-ci entraient dans le rôle de vassaux et d'Etats tributaires. L'auteur précise ainsi que « l'acceptation par les Etats étrangers de relations de vassalité ritualisées devient la condition indispensable pour entrer en contact diplomatique avec l'empire. Le tribut est théorisé comme le seul mode de relations extérieures permettant d'assurer durablement la sécurité de l'empire » (p10-11).

Par ailleurs, un cadre de la délégation de l'Union européenne évoque en entretien l'hypothèse que la Chine adopte elle-même une vision réaliste des relations internationales, sous l'influence de l'idéologue Wang Huning.

« Ça, c'est un avis personnel, ce n'est pas du tout l'avis de l'Union Européenne sur la question, mais je pense qu'il faut bien regarder dans l'entourage de Xi Jinping, il y a cette personnalité assez fascinante qui s'appelle Wang Huning. C'est l'idéologue, ça fait trois secrétaires généraux du Parti qu'il est là. (...) Bon, bref, ce type, Wang Huning, tu sais ce qu'il a fait comme études ? Il ne faut pas croire qu'il a étudié la pensée de Marx, de Staline, l'idéologie... Non ! Il a étudié les Etats-Unis : les points forts et les points faibles des Etats-Unis en tant que grande puissance. Donc, à mon avis, (...) ils font dans un sens comme les Etats-Unis. Ce sont les champions d'avoir mis en avant l'idée de démocratie, droits de l'Homme, et toutes les valeurs américaines, en ayant eu en même temps une énorme armée, des gros investissements dans la Défense, et fait des choses quand même pas super compatibles avec les droits de l'Homme dans le monde, par exemple au Sud de chez eux, on va dire. (...) Quand tu vois que Xi Jinping est entouré par un gars qui a passé son temps à étudier les Etats-Unis, tu peux penser qu'ils ont étudié Rome, l'Angleterre... quand tu vois ce qu'ils font dans le domaine maritime. Ils sont en train de se parer des atours d'une grande puissance. »

¹¹⁵ Courrier formel de l'Ambassade de France au Tadjikistan du 18/07/2017, note rédigée par Augustin Bréart de Boisanger, stagiaire.

¹¹⁶ Note d'observation du 24 juillet issue d'échanges informels avec l'un des conseillers agricoles.

¹¹⁷ Duchâtel Mathieu. *Géopolitique de la Chine*. Editions Presses Universitaires de France, 2017

Entretien n°7, Cadre de la délégation de l'Union européenne

D'autres articles de presse parus dans le *Global Times* évoquent la place que peut occuper la Chine dans la reconfiguration des relations internationales, et notamment avec la place laissée vide sur la scène internationale avec l'élection de Donald Trump aux Etats-Unis et les dissensions internes rencontrées en Europe avec le Brexit.¹¹⁸ Divers signes sont en faveur d'une montée en puissance de la Chine dans les relations d'influence, parfois conflictuelles, qu'entretiennent les Etats. La Chine avance différents pions géostratégiques : nous pouvons évoquer ici les prétentions qu'elle a en mer de Chine et sa colonisation *de facto* d'îlots placés sous le niveau de la mer et qu'elle a artificialisés avec la construction d'infrastructures permettant l'accueil d'avions et de bateaux.¹¹⁹ Le poids de ses armées est grandissant, et certains observateurs pensent que les chiffres officiels de l'investissement de la Chine dans le domaine de la défense sont largement sous-estimés¹²⁰. La Chine étend son influence *via* la création d'une Banque asiatique d'investissement pour les infrastructures (AIIB), banque de développement multilatérale sur fonds de financements chinois. Celle-ci a pour but de financer les Nouvelles Routes de la Soie, et pour certains observateurs, celle-ci constitue une alternative au Fonds Monétaire International (FMI).¹²¹ La Chine encourage également une utilisation plus large du yuan dans son aire d'influence d'Asie centrale.¹²² Les autorités chinoises sont en train de réhabiliter la culture traditionnelle basée sur la philosophie de Confucius, ce qui peut paraître surprenant de prime abord car le Parti Communiste Chinois s'est construit en s'opposant à la culture traditionnelle. Cependant, cela semble aller dans le sens de la « grande renaissance de la nation chinoise » en lien avec sa stratégie d'influence.

Le paradigme de l'interdépendance permet de s'intéresser aux liens entre politique intérieure et politique étrangère. Tout semble porter à croire que le mouvement de fermeture constaté en deuxième partie de ce travail est paradoxal, notamment en ce qui concerne les produits agricoles. Pourquoi vouloir mettre en place une certification généralisée sur les importations de produits agroalimentaires ? Pourquoi bloquer de manière presque arbitraire certaines importations de produits ? Cela semble irrationnel du point de vue de ses capacités et de ses ressources limitées dans ce domaine, et au regard de la demande des consommateurs chinois pour des produits de qualité. Et pourtant, le discours est rationnel et audible selon le message général envoyé par le PCC à sa population : une hypothèse est que la Chine cherche à montrer les irrégularités dont sont capables les pays étrangers pour pouvoir réorienter les consommateurs vers les produits chinois et ainsi construire un marché intérieur. L'idée est de renforcer le marché intérieur en agitant un sentiment nationaliste, en montrant à la population que la Chine va créer des produits de qualité avec des indications géographiques et des labels de qualité. A ce titre, il est intéressant de voir que les sujets qui sont discutés et sont à l'agenda sont les indications géographiques, et que l'un des récents blocages à la frontière d'un lot de fromages importés, incompréhensible à première vue pour les conseillers agricoles, correspond à une demande de vérification de l'usage d'Appellation d'Origine Protégée (AOP) pour du Pont-L'Evêque et du Livarot en provenance de Normandie.¹²³

Dans le secteur agricole, la Chine a une balance commerciale déficitaire et peut difficilement faire

¹¹⁸ Article basé sur un rapport du think tank pékinois Anbound. 2017. « China can benefit from new geopolitical pattern ». *Global Times*. Vol. 9, n°2308. 8 juin.

¹¹⁹ Note d'observation du 12 juillet issue d'échanges informels avec l'un des conseillers agricoles

¹²⁰ Duchâtel Mathieu. *Géopolitique de la Chine*. Op. cit.

¹²¹ <https://themarketmogul.com/could-the-asian-aiib-replace-the-imf/>

¹²² Mei, Xinyu. 2017. « Wider use of yuan would benefit Central Asia ». *Global Times*. Vol. 9, n°2325. 28 juin.

¹²³ Note d'observation du 12 juillet, issue d'échanges informels avec l'un des conseillers agricoles

rayonner ses produits à l'étranger, produits qu'elle n'a pas en quantités suffisantes. Sur ce segment, la Chine dépend de l'approvisionnement étranger - ce qui est plutôt une faiblesse. Mais cette faiblesse est finalement limitée car la Chine transforme l'accès à son marché agricole en une monnaie d'échange, lui permettant de renforcer son influence.

Trois conceptions des relations internationales peuvent servir de cadre d'analyse : (1) la vision réaliste, (2) le paradigme de l'interdépendance et (3) le paradigme de l'impérialisme et de la dépendance. La vision réaliste permet de mettre en valeur le rôle central de l'Etat dans les relations internationales, tandis que le paradigme de l'interdépendance permet de mettre en valeur le lien entre politique intérieure et politique étrangère. A la lumière de ces conceptions théoriques, il apparaît que la montée en puissance de la Chine, à travers le développement de son influence à l'international pose question, notamment dans la vision réaliste : la Chine a-t-elle l'intention de poursuivre son développement jusqu'à devenir une puissance hégémonique à l'image des Etats-Unis ? Par ailleurs, la Chine cherche à protéger son agriculture : une hypothèse est que la Chine cherche à renforcer son marché agricole intérieur et à monter en gamme en offrant à son tour des produits de qualité, et pour cela cherche à discréditer les entreprises étrangères sur la question de la sécurité sanitaire.

2) Bâtir une stratégie gagnante de coopération

Maintenant que nous avons étudié les jeux d'influence qui s'opèrent à l'échelle des Etats, penchons-nous sur des jeux de coopération et d'influence plus locaux, ceux du pôle agriculture du SER.

a) Les coopérations du pôle agriculture du SER

Le pôle agriculture du SER développe des activités de coopération ayant pour objectif final de servir des intérêts économiques. Un des pans de l'influence qu'elle cherche à mener est celle de l'influence des autorités chinoises, pour qu'elles puissent mieux comprendre le système français, et ainsi mieux disposées à ouvrir un marché aux produits français.

« C'est vrai que quand on a des Chinois qui ont été formés en France, qui ont été bien accueillis en France et qui ont eu des contacts avec les acteurs français plus tard dans leur vie professionnelle, la réaction ça va être de penser France avant de penser Etats-Unis ou pays anglo-saxons quand ils seront en position de décider. Donc ça c'est très favorable à nos intérêts. Quand on a, dans les administrations, un directeur qui parle français, par exemple, c'est une relation qui est complètement différente que quand on a un directeur qui n'a pas fait d'études à l'étranger ou qui fait des études aux Etats-Unis, les modes de pensée sont pas pareils, quoi. »

Entretien n°1, Conseiller agricole du Service Economique Régional

Cette influence française auprès des autorités chinoises s'exerce déjà grâce à l'organisation d'une *Summer School* de l'ENSV à destination d'inspecteurs vétérinaires étrangers, permettant aux participants de se faire une meilleure idée du fonctionnement du système et de l'approche française en matière de santé publique vétérinaire. Quelques fonctionnaires chinois et de Hong-Kong ont déjà participé à cette *Summer School*. Le prochain objectif serait de pouvoir offrir une année de formation

à un fonctionnaire chinois à l'ENSV, mais cet objectif se heurte à différentes difficultés. La première difficulté est la barrière de la langue, car peu nombreux sont les fonctionnaires chinois qui pourraient se porter candidat à une formation en français, si tant encore il y en ait. Une deuxième difficulté est de pouvoir présenter la formation comme une coopération gagnante pour les deux parties, et que la partie chinoise ait également quelque chose à y gagner. Un élément que peut faire miroiter la partie française est que cette formation pourrait être un tremplin pour l'un des agents chinois qui la suivrait pour accéder à un poste d'agent permanent à l'Organisation Mondiale de la Santé Animale (OIE), ce que souhaiterait les autorités chinoises. Toutefois, sur cette base, il semble plus probable que la coopération tourne court, et ne serve *in fine* pas nos intérêts. Un autre objectif de coopération intervient dans le domaine des métiers liés au cheval, en plein développement en Chine.¹²⁴ Les paris hippiques ne sont pas encore autorisés, mais pourraient bientôt le devenir, ce qui représenterait un marché énorme sur lequel le PMU français pourrait se positionner. L'activité de coopération n'est ainsi pas innocente mais au contraire est une influence au service d'un objectif précis, celui de faciliter l'accès au marché chinois pour une entreprise française. La coopération et les échanges étudiants servent également les intérêts des entreprises françaises implantées en Chine, qui recherchent du personnel biculturel bien formé.

b) Des difficultés et des limites à prendre en compte dans ces activités de coopération

Les stratégies d'influence et de coopération sont confrontées à de nombreuses difficultés. La première est la difficulté de définir précisément l'objectif poursuivi, de ne pas coopérer en pure perte mais avec une intention. Cette idée trouve un écho dans la citation : « La diplomatie a ses raisons que l'altruisme ne connaît pas ».¹²⁵

« Alors, je vais peut-être choquer en disant ça, mais moi je pense qu'une coopération ne doit pas être désintéressée. On doit savoir très clairement où on va et qu'est-ce qu'on en attend pour nos propres intérêts. Je pense qu'une des limites de la coopération telle que c'est mener, c'est qu'on n'a pas un objectif très précis de pourquoi on le fait. Et la France, des fois, dans sa grande générosité veut faire de la coopération, sauf que dans un pays comme la Chine, en face, ils savent très très bien où ils veulent aller. Ils savent très très bien que s'ils veulent faire de la coopération dans le domaine laitier, ça va être parce que derrière ils veulent acquérir des technologies pour telle entreprise, et monter en gamme par exemple sur tel secteur. Donc on a intérêt, si on veut pas... Voilà, pour équilibrer les rapports de force parce qu'avec la Chine c'est toujours du rapport de force et je pense que ça il faut le voir froidement, quoi. (...) Mais après on peut faire des choses très bien avec la Chine. »

Entretien n°1, Conseiller agricole du Service Economique Régional

¹²⁴ A ce propos, il est particulièrement de lire le compte-rendu de l'observation participante n°7 correspondant à la visite du centre équestre *Anqi Farm*, en annexe de ce travail.

¹²⁵ Lebourhis Jean-Paul. *L'Exil intérieur*. 1979.

Comme ces règles du jeu sont entendues par les différentes parties qui y prennent part, des difficultés de financement peuvent être rencontrées, car c'est le pays présentant le plus d'intérêts à la coopération qui doit avancer les frais : dans l'exemple de l'envoi d'un fonctionnaire chinois en formation à l'ENSV, la partie chinoise se dit intéressée, mais pas prête à financer. L'objectif est alors de proposer des solutions gagnant-gagnant et de pouvoir obtenir un cofinancement. Par ailleurs, les budgets pour une telle stratégie sont limités pour le pôle agriculture du SER.

« (...) Pour l'agriculture par exemple on a ce que l'on appelle un budget d'influence, qu'est pas très très très important mais qui permet quand même, euh... Voilà, chaque année on fait un budget et on propose des actions -des séminaires, des formations, des voyages d'étude, ce genre de choses. Et c'est accepté ou pas par Paris et on a un budget pour mener à bien ces actions. Ça représente... c'est ridiculement faible, l'année dernière cela doit éventuellement représenter 20 000€ ou même pas. D'un autre côté en Chine, ça ne coûte pas forcément bien cher. Ce qui coûte le plus cher, souvent, c'est la traduction. Maintenant, louer une salle, faire manger des gens à un séminaire, ça ne coûte pas très cher, quoi. Donc, il faut relativiser aussi. On essaye aussi de faire cofinancer soit par des administrations chinoises, soit par des entreprises, quand on est notamment sur la partie coopération en lien avec les entreprises. »

Entretien n°1, Conseiller agricole du Service Economique Régional.

Pourtant, à l'échelle de la France, les moyens attribués à l'influence sont importants, mais peut-être davantage tournés vers la culture que vers une influence avec une visée de diplomatie économique.

« Je suis parfois un peu effaré des moyens que l'on met sur le culturel par exemple, sur un grand festival, bon c'est sûr ce sont de belles images, c'est pas mal de visibilité, c'est une belle vitrine pour l'action de la France en Chine, mais en termes d'influence, euh... bon. Peut-être que ça a quand même moins d'influence que si on envoyait vingt fonctionnaires par an d'un ministère technique se former en France, quoi. Sauf que ça se voit moins, donc en termes de communication, bah, c'est pas la même chose. »

Entretien n°1, Conseiller agricole du Service Economique Régional

Une autre difficulté tient à la multiplicité des acteurs qui interviennent dans les coopérations, et qui font que le pôle agriculture du SER n'est pas toujours identifié comme un facilitateur pour les instituts de recherche qui établissent des coopérations sur la base de relations personnelles, avec moins d'arrière-pensée. De nombreux sujets échappent au SER, et les activités de coopérations sont davantage portées par le Service de Coopération et d'Actions Culturelles (SCAC).

« Le Service de Coopération et d'Actions Culturelles a beaucoup plus de moyens et fait beaucoup plus de choses là-dessus, par exemple en termes de formation agricole. L'objectif en Chine c'est d'arriver à 50 000 étudiants chinois en France, on en est aujourd'hui à 35 000 - la part agricole là-dedans est encore faible. »

Entretien n°1, Conseiller agricole du Service Economique Régional

Enfin, les différences culturelles et les différences de système sont à prendre en compte, et sont souvent un facteur rendant difficile le bon déroulement des coopérations.

« [Une] limite [de la coopération], c'est les facteurs interculturels, je dirais. (...) Surtout que la Chine, c'est loin. La Chine c'est pas l'Allemagne, c'est pas les pays du Maghreb, quoi, avec lesquels il y a une coopération depuis, depuis, depuis... La Chine, c'est quand même des modes de fonctionnement à part, avec une présence étatique très importante, avec une hiérarchie dans les institutions très importante, et des réactions... Enfin voilà, il y a une différence culturelle, c'est normal quand on est à 10 000km il y a plus de différence culturelle que quand on est à 1000km, quoi, et ça c'est dur de faire passer en France. Je te prends un exemple, on a envoyé dans le cadre d'une coopération qu'on a sur la formation agricole - une sorte de jumelage, on va dire, entre des lycées agricoles et une école agricole en Chine. On a envoyé trois professeurs de cette école se former pendant trois mois en France – enfin, pas nous, d'ailleurs, ce sont les Chinois qui ont payé. Bah, les professeurs français, qui pourtant ont vraiment donné du leur -fait un programme aux petits oignons, accompagnés les professeurs-, ont pas toujours réussi à faire passer leurs pratiques pédagogiques, le contenu de la formation. Et même je pense qu'en face à certains moments, c'était tellement différent de leurs pratiques habituelles qu'à un moment ils ont jeté l'éponge et ils ont demandé à partir plus tôt un vendredi parce qu'ils voulaient partir en week-end, quoi. Et ça, pour les Français c'est choquant, ils ont l'impression qu'il n'y a pas de respect. Voilà, c'est interprété comme un manque de respect. Alors qu'en fait, ce n'est pas le cas, et c'est normal. Et depuis, on en a discuté plusieurs fois avec les Chinois, et on pourra avancer sur de nouvelles bases. C'est un processus itératif. Mais il y a quand même des grosses différences culturelles, et c'est quand même pas évident à faire passer en France, quoi. »

Entretien n°1, Conseiller agricole du Service Economique Régional

Un exemple de différence de système ayant des conséquences sur les coopérations mises en place est celle lié à l'accord de coopération pour la délivrance de visas de stage : cet accord permet à 1000 étudiants français de venir faire un stage en Chine, et à l'inverse permet à 1000 étudiants chinois de venir en stage en France, en simplifiant les démarches de visas. En étant à ces débuts, il est difficile de savoir si cet accord porte ces fruits ou non. Les étudiants chinois semblent moins nombreux à en profiter car ils sont contraints par leur *hukou*, c'est-à-dire leur permis de résidence dans une commune chinoise, qui expire peu de temps après la fin de leurs études.¹²⁶

Le pôle agriculture du SER mène différentes activités de coopération et d'influence pour servir les intérêts des entreprises françaises, notamment en tissant des liens avec les institutions chinoises. Cette stratégie, pour être gagnante, doit prendre en compte les différences culturelles et définir des objectifs précis.

¹²⁶ Note d'observation du 7 juillet 2017

Conclusion de la troisième partie

Des jeux de coopération et d'influence s'opèrent à l'échelle internationale, entre Etats, mais également à l'échelle locale, entre le pôle agriculture du SER et ses interlocuteurs en Chine. Ces jeux peuvent s'analyser sous trois angles différents, selon la conception des relations internationales retenue. La vision réaliste a l'avantage de s'appliquer à une grande puissance et permet de se focaliser sur le rôle central de l'Etat dans les relations internationales. En appliquant ce cadre, que la Chine semble s'appliquer à elle-même, il apparaît que la Chine cherche à se parer des atours d'une grande puissance, et est entrée dans une phase de politique étrangère d'influence offensive, notamment avec l'initiative des Nouvelles Routes de la Soie. A l'échelle locale, le pôle agriculture du SER mène différentes activités de coopération et d'influence pour servir les intérêts des entreprises françaises, qui ne sont pas des activités déconnectées d'une stratégie mais au contraire ont un but précis, comme aider le PMU à se placer en bonne position en cas d'ouverture du marché des paris hippiques, ou comme influencer le secteur de l'enseignement et de la recherche chinois pour mieux faire adhérer la Chine aux positions et aux points de vue français.

Conclusion générale

Cette étude vient clôturer le Master Politiques Publiques et Gouvernements Comparés, parcours « Politique de l'Alimentation et Gestion des Risques Sanitaires » (PAGERS), cohabilité par l'Institut d'Études Politiques (IEP) de Lyon et l'École Nationale des Services Vétérinaires (ENSV) de Marcy-l'Étoile. Elle correspond à une analyse de science politique ayant pris comme terrain d'étude la mission de stage qui s'est déroulée du 24 avril au 28 juillet 2017 auprès du « pôle agriculture » du Service Economique Régional (SER), à l'Ambassade de France de Pékin, après une semaine de rencontres préparatoires à Paris du 18 au 21 avril 2017. Ce terrain d'étude est aujourd'hui traditionnel pour les Inspecteurs-Elèves ou Stagiaires de Santé Publique Vétérinaire, qui s'y succèdent année après année. Tout l'enjeu de l'analyse à mener est donc de parvenir à apporter une brique complémentaire aux propos tenus par les précédents étudiants. Leurs travaux étayent déjà de manière remarquable les difficultés rencontrées lors de l'exercice d'une diplomatie économique en Chine.

Le pôle agriculture du SER a pour mission de défendre les intérêts des entreprises des secteurs agricole et agroalimentaire français en Chine -et également à Hong-Kong, à Taïwan et en Mongolie, situés sous sa couverture régionale. Ces intérêts sont de différents ordres : (1) accéder au marché chinois, (2) une fois le marché ouvert, parvenir à se maintenir sur ce marché, (3) être épaulé face à l'arbitraire dont font quelquefois preuve les administrations chinoises locales, faisant du zèle dans un système administratif où les relations hiérarchiques sont particulièrement marquées. Pour accomplir cette mission, il apparaît important de se pencher sur la problématique générale suivante : *comment bâtir des stratégies gagnantes au service de la défense des intérêts agricoles français en Chine ?* La réponse passe nécessairement par une première étape d'analyse de l'environnement chinois, afin de saisir les évolutions qui le traversent, au-delà de la prise en compte des spécificités culturelles, sociologiques et politiques chinoises valables en toile de fond, sur le long terme. La deuxième étape est celle de l'exploration des différentes stratégies pouvant être adoptées, et d'évaluer leurs potentiels quant à pouvoir accéder à un statut de stratégie gagnante. Diverses stratégies ont déjà été étudiées et décrites par les étudiants précédents : la *stratégie de la tenaille* détaillée par Hélène Brien en 2015, qui consiste à obtenir l'ouverture d'un marché auprès d'une administration chinoise en lui montrant qu'il ne manque que son feu vert, alors que tous les autres acteurs – aussi bien professionnels et institutionnels français, que professionnels chinois – partagent une position commune ; une autre stratégie consiste à identifier les instruments de la diplomatie économique de l'interface franco-chinoise, pour pouvoir les maîtriser au mieux. En ce sens, Cédric Colmar a exploré en 2016 le mécanisme de divers instruments : le rapport au temps, l'épreuve documentaire, l'agenda des rencontres, l'univers technico-réglementaire, la double-veille réglementaire et le protocole politique.

Dans cette étude, l'enjeu a été *in fine* d'explorer la piste d'une autre stratégie gagnante pour servir les intérêts agricoles français : celle de l'influence et de la coopération. L'exploration de cette piste a permis de faire apparaître des jeux d'influence se déroulant à deux niveaux de lecture différents. Le premier niveau est celui des jeux d'influence et de coopération à l'échelle locale, bilatérale, entre les acteurs français et chinois de l'environnement du pôle agriculture du Service Economique Régional, comme c'est le cas lorsque le pôle agriculture cherche à mettre en place une coopération autour des métiers du cheval. Le second niveau est celui des jeux d'influence et de coopération à l'échelle internationale, multilatérale, où les Etats développent leur aire d'influence et développent des

coopérations pour servir leurs intérêts nationaux, comme c'est le cas lorsque la Chine met tout son poids dans l'initiative des Nouvelles Routes de la Soie, une initiative qui se veut intégrative, et voulant débouchés sur de nombreuses coopérations.

La réalisation de cette étude s'est appuyée sur des entretiens exploratoires, des entretiens semi-directifs avec des agents du Service Economique Régional de l'Ambassade de France et de la Délégation de l'Union Européenne, ainsi que sur diverses observations participantes dans l'accompagnement de la vie du Service. A cette vision s'ajoute celle de la presse, permettant d'obtenir le positionnement des autorités chinoises dans un contexte où les contraintes ne permettent pas d'obtenir des informations directement auprès d'elles. Le *Global Times* et le *People's Daily* sont deux journaux dont les lignes éditoriales sont placées sous la coupe du Parti Communiste Chinois.

Quelles sont les grandes lignes qui se dégagent de cette étude ?

Un affichage politique d'ouverture économique

La Chine post-maoïste a commencé à s'ouvrir d'un point de vue économique avec les réformes initiées par Deng Xiaoping en 1978. Cette ouverture a été graduelle, passant d'abord par la création de Zones Economiques Spéciales, puis par l'ouverture de villes côtières, avant de s'étendre à l'intérieur du pays dans les années 1990. Elle est ainsi restée essentiellement périphérique, formant une bande d'ouverture économique littorale, attirant les capitaux et investissements étrangers. Cette ouverture a permis à la Chine d'avoir un développement spectaculaire pendant 30 ans. Pour autant, cette économie pourrait encore davantage s'ouvrir aux investissements étrangers : est-elle en mouvement vers encore plus d'ouverture ? Depuis l'arrivée de Xi Jinping au pouvoir à la fin de l'année 2012, les autorités chinoises affichent effectivement la volonté de vouloir engager la Chine dans la voie d'une plus grande libéralisation économique, ce qui serait favorable à nos intérêts agricoles français en Chine. Ainsi, le XIII^e plan quinquennal inscrit l'ouverture économique comme l'une des priorités, et cette priorité est rappelée lors des plénums annuels. Xi Jinping profite des occasions pendant lesquelles il peut s'adresser à de nombreux acteurs du monde économique international pour affirmer sa volonté d'aller vers une libéralisation croissante, et de limiter le protectionnisme, comme lors du sommet de l'*Asian Pacific Economic Cooperation (APEC)* à Lima en 2016 ou lors du Forum économique de Davos en 2017. Sa politique interne et étrangère est structurée par une initiative d'envergure, celle des Nouvelles Routes de la Soie, qui renforce l'image d'une impulsion forte donnée dans le sens de l'ouverture et de la coopération avec les autres pays. En effet, cette initiative a pour objectif de développer des infrastructures routières, ferroviaires et maritimes ainsi que des réseaux de communication selon le tracé des anciennes routes de la soie. La Chine semble tendre la main au reste du monde.

Des difficultés d'accès au marché qui persistent dans le domaine agricole

Pour autant, cet affichage d'ouverture économique démarré il y a maintenant près de cinq ans n'a pas trouvé de traduction dans l'exercice quotidien des agents du pôle agriculture du Service Economique Régional. Même si cela peut être circonstanciel, les difficultés habituelles semblent au

contraire s'accumuler : de nombreux produits continuent d'être bloqués aux frontières pour des motifs parfois surprenants ; le parcours du combattant persiste pour obtenir une ouverture de marché ou une levée d'embargo. D'autres signes viennent abonder en faveur du maintien d'un protectionnisme élevé dans le domaine agricole. Un exemple marquant est la volonté de la Chine d'imposer la généralisation du certificat à tous les produits agricoles et agroalimentaires, que ces produits présentent des enjeux sanitaires ou non, allant ainsi à l'encontre des règles de l'Organisation Mondiale du Commerce (OMC) à laquelle la Chine adhère depuis 2001, et allant à l'encontre du front commun qui s'est mis en place entre un grand nombre de pays exportateurs dans l'espoir de faire reculer cet interlocuteur de poids.

Une fermeture politique récente qui vient compliquer la donne

A son arrivée au pouvoir, Xi Jinping n'a pas seulement lancé l'initiative des Nouvelles Routes de la Soie, il a également mis en place une importante campagne anti-corruption devant toucher « les tigres et les mouches ». Selon les observateurs sur place rencontrés en entretien, cette campagne anti-corruption s'est doublée d'une réaffirmation de la ligne devant être suivie par les membres du Parti, et la recherche d'un retour à une forme de pureté idéologique, s'accroissant probablement avec la tenue prochaine du XIX^e Congrès du Parti en novembre de cette année. Ainsi, un à un, Xi Jinping s'est attaqué à différents secteurs pour les remettre au pas et écarter les individus ayant une ligne politique différente. L'incompatibilité entre la foi religieuse et l'appartenance au PCC a été réaffirmée, les réseaux internet sont plus strictement contrôlés. Tous ces éléments font que les autorités chinoises sont aujourd'hui moins accessibles.

Des jeux d'influence

Que ce soit à l'échelle des Etats dans les relations qu'ils entretiennent à l'international, ou que ce soit à l'échelle locale entre diplomates et autres parties tierces, des jeux d'influence et de coopération s'opèrent. Ainsi, la Chine semble, selon les observateurs, développer des velléités d'expansionnisme et exerce une influence croissante, notamment grâce à son poids économique, qu'elle parvient à transformer en poids politique. L'initiative des Nouvelles Routes de la Soie mise en place à l'arrivée de Xi Jinping est un exemple marquant du développement de cette influence. A l'inverse, les autorités chinoises cherchent à soustraire sa société civile aux influences étrangères, pour servir ses intérêts de politique intérieure de stabilité du régime : les réseaux internet sont censurés ; les financements étrangers des ONG contrôlés ; les personnalités les plus ouvertes aux idées de l'Occident écartées. A l'échelle locale, ces jeux d'influence se retrouvent dans des stratégies de coopération, qui ne sont pas innocentes mais servent des intérêts précis : il en est ainsi de la proposition de former des fonctionnaires chinois en France, dans le but de faciliter les échanges avec une administration chinoise qui a une manière de pensée différente sur les sujets sanitaires ; ou l'offre d'accompagner le développement de la filière du cheval en Chine, dans l'espoir de mieux placer le PMU pour rafler le marché lorsque les paris hippiques s'ouvriront en Chine.

Synthèses des recommandations

Cette page, ayant valeur de note d'aide à la décision, se propose de rassembler les recommandations pour faire de la stratégie d'influence et de coopération du pôle agriculture du SER une stratégie gagnante, et ainsi défendre au mieux les intérêts agricoles français en Chine.

Deux types d'enjeux d'influence et de coopération sont à distinguer : ceux concernant les entreprises françaises déjà implantées en Chine, ayant besoin d'un personnel biculturel franco-chinois bien formé et ayant besoin d'accéder à des données locales ; ceux concernant des marchés potentiels pour des entreprises françaises bien placés pour les remporter.

Pour répondre à ces enjeux, les recommandations sont les suivantes :

➤ **Tisser des liens avec les institutions chinoises, notamment dans l'enseignement et la recherche**

C'est la première recommandation, et la plus centrale. En effet, tisser de tels liens est bénéfique à plus d'un titre. En Chine, institutions et entreprises ont des relations plus imbriquées qu'en France, et en créant des partenariats, cela facilitera l'implantation des entreprises et leur accès à des données locales établies par ces institutions. En se rapprochant des institutions chinoises, en particulier des établissements assurant enseignement technique et supérieur et les centres de recherche, il est possible d'influencer des étudiants qui entreront ensuite dans le monde du travail ou des experts chinois qui connaîtront mieux le système français.

➤ **Définir des objectifs d'influence et de coopération précis et en nombre limité**

Les stratégies d'influence et de coopération présentent comme principale limite intrinsèque d'être difficilement quantifiable, et leurs résultats difficilement mesurables. Néanmoins, il apparaît nécessaire de concentrer ses forces sur des cibles précises et d'un nombre limité. Un exemple d'objectif qui serait intéressant de poursuivre est celui du développement d'un véritable écosystème de coopération entre recherche agricole française et recherche agricole chinoise, à l'image de ce que fait le CNRS en Chine. A l'heure actuelle, les échanges se fondent sur des relations personnelles ; ceux-ci mériteraient d'être formalisés pour s'inscrire dans la durée.

➤ **Etre force de propositions**

C'est à la France de faire le premier pas en matière de propositions de coopération, car la Chine est relativement opportuniste sur la question : les Chinois sont peu précis dans leurs demandes et sont prêts à saisir les opportunités qui leur sont présentées quand elles entrent dans leurs centres d'intérêt. Etre force de proposition peut être particulièrement efficace et utile en Chine, où, une fois les autorités convaincues, tout peut se mettre en place très rapidement. Pour être force de propositions de manière efficace, il serait utile d'élaborer une stratégie vis-à-vis de la Chine à partir des intérêts français, et de présenter l'offre française en matière de coopération, de recherche et de formations, en précisant les spécificités et avantages comparatifs de chaque proposition. Cette force de propositions sera d'autant plus effective qu'elle sera présentée à l'aide de supports papiers ou USB, car cela correspond mieux aux habitudes de travail chinoises et parce que l'accès à des sites étrangers et basés à l'étranger est très difficile en Chine.

➤ **Avancer en marche groupée**

La Chine a besoin de rencontrer en face d'elle un interlocuteur unique et stable, ce qui permet d'être plus facilement identifiable et de rééquilibrer autant que faire se peut la dissymétrie qui existe dans les relations avec ce géant, où une Université agricole compte facilement trois mille étudiants, à mettre en regard des promotions d'une centaine d'étudiants dans les écoles d'agronomie française. Cette marche groupée doit également inclure les entreprises du secteur de formation, car elles permettent de valoriser la formation aux yeux des interlocuteurs chinois.

➤ **Informé des risques en matière de propriété intellectuelle**

Si la Chine a fait beaucoup de progrès ces dernières années en matière de propriété intellectuelle, les risques continuent d'être réels. Une coopération peut avoir pour but le pillage des technologies ou des données d'une entreprise ou d'un centre de recherche, comme cela a été le cas dans la filière laitière ces dernières années. Cet élément est également un élément en faveur d'une marche groupée, car les cibles les plus exposées sont les personnes échangeant à titre individuel. Toute personne participant à des stratégies de coopération avec la Chine devrait avoir conscience de ces risques.

➤ **S'assurer de l'adéquation entre les moyens et les objectifs**

A l'heure actuelle, le budget d'influence du pôle agriculture du SER dépend de la DGAL et de reliquats de subventions de la Commission européenne à la DGAL. Cependant, les acteurs et les moyens sont multiples, avec des budgets pouvant provenir de la délégation de l'Union européenne ou encore du Service de Coopération et d'Action Culturelle (SCAC). Dans ce cadre, il pourrait être intéressant de favoriser une meilleure identification du pôle agriculture comme porteurs de stratégies d'influence et de coopération, et peut-être négocier de plus importants budgets selon les années et les objectifs qui s'y rapportent.

Références bibliographiques

Barret Philippe. « Le chinois est-il une langue comme les autres ? ». *Revue internationale et stratégique*. 2011/1 (n°81), p.71-77.

Bartel David. « La politique chinoise au prisme de la continuité culturelle ». *Monde chinois*. 2015/3 (n°43), p.11-13.

Barthélemy Courmont, Entretien avec Sophie Sénard. « Le soft power chinois peut-il bouleverser les équilibres culturels internationaux ? ». *Monde chinois*. 2014/2 (n°38-39), p.20-31.

Braillard Philippe, Djalilli Mohammad-Reza. *Les relations internationales*. Editions Presses Universitaires de France, 10^e édition mise à jour, 2016.

Carrère Jean-Louis. « La diplomatie économique : « nouvelle frontière » de la politique française ». *Géoéconomie*. 2014/3 (n°70), p.9-22.

Chaubet François. « Rôle et enjeux de l'influence culturelle dans les relations internationales ». *Revue internationale et stratégique*. 2013/1 (n°89), p.93-101.

Chen Jiaying. « Cerner la notion de temps ». *Rue Descartes*. 2011/2 (n°72), p.30-51.

Cheung Anthony. « Un pays, deux expériences : les réformes administratives en Chine et à Hong Kong ». *Revue Internationale des Sciences Administratives*. 2012/2 (Vol. 78), p.277-300.

Chieng André. « La culture chinoise est-elle adaptée aux défis du XXI^e siècle ? ». *Le Débat*. 2015/3 (n°185), p.176-184.

Colin Armand. « Entretien avec Laurent Fabius, Ministre des Affaires étrangères et européennes ». *Revue internationale et stratégique*. 2013/1 (n°89), p.51-65.

Courmont Barthélemy. « Controverses sur la colonisation dans le monde chinois ». *Monde chinois*. 2015/1 (n°41), p.136-139.

Defay Alexandre. *La géopolitique*. Editions Presses Universitaires de France, 3^e édition mise à jour, 2014.

Di Meglio Jean-François. « « Le bonheur n'est pas une idée neuve en Chine » ou « faire du Ciel le plus bel endroit de la Terre ». Petite approche d'un goût en voie de réapparition en Chine : celui du bonheur. ». *Monde chinois*. 2015/1 (n°41), p.40-43.

Dirlik Arif. « Oublier Tiananmen : qui veut heurter les sentiments des Chinois... et rater une affaire avec la nouvelle « Chine nouvelle » ! ». *Monde chinois*. 2014/2 (n°38-39), p.148-164.

Domenach Jean-Luc. « Doutes sur la Chine ». *Le Débat*. 2010/5 (n°162), p.182-184.

Du Xiaozhen. « Y a-t-il une traduction chinoise du mot « être » ? ». *Rue Descartes*. 2011/2 (n°72), p.17-29.

Duchâtel Mathieu. *Géopolitique de la Chine*. Editions Presses Universitaires de France, 2017

Entretien avec Emmanuel Lincot et al., « Le retour du confucianisme en Chine : ne sous-estimons pas la dimension populaire ! ». *Monde chinois*. 2015/1 (n°41), p.13-19.

Entretien avec Jean-Luc Domenach et al. « La Chine au risque de ses ambitions ». *Revue internationale et stratégique*. 2015/4 (n°100), p.83-90.

Gazeau-Secret Anne. « « Soft power » : l'influence par la langue et la culture ». *Revue internationale et stratégique*. 2013/1 (n°89), p.103-110.

Idier Nicolas. « Chine : vision(s) de la tradition ». *Études*. 2013/4 (Tome 418), p.509-519.

Javary Cyrille. *La Souplesse du dragon. Les fondamentaux de la culture chinoise*. Editions Albin Michel, 2014.

Jiang Dandan. « Quêtes de l'identité et possibilités du « devenir » : philosopher en Chine aujourd'hui ». *Rue Descartes*. 2011/2 (n°72), p.2-16.

Jin Guantao et al. « De l'influence de la structure profonde de la culture confucéenne sur la sinisation du marxisme ». *Monde chinois*. 2015/3 (n°43), p.14-24.

Jin Guantao et al. « Interpéter l'histoire de la Chine moderne au prisme de l'hypothèse de l'hyperstabilité ». *Monde chinois*. 2015/3 (n°43), p.38-58.

Jin Guantao et al. « Socialisme et tradition : Formation et développement de la culture politique chinoise moderne ». *Monde chinois*. 2015/3 (n°43), p.25-37.

Jourdain-Fortier Clotilde, Loquin Éric. « Droit du commerce international et sécurité alimentaire ». *Revue internationale de droit économique*. 2012/4 (t. XXVI), p.21-47.

Jullien François. « Paris Pékin, pour une philosophie de l'écart ». *Le Débat*. 2009/1 (n°153), p.183-192.

Larre Claude. *Les Chinois. Esprits et comportement des Chinois comme ils se révèlent par leurs livres et dans la vie, des origines à la fin de la dynastie Ming*. Editions Lidis, 1981.

Le Corre Philippe. « La Chine : nouvel acteur des relations internationales ». *Études*. 2006/10 (Tome 405), p.307-318.

Leys Simon. « L'attitude des Chinois à l'égard du passé ». *Commentaire*. 1987/3 (n°39), p.447-457.

Lincot Emmanuel. « Enjeux et perspectives des nouvelles routes de la soie ». *Monde chinois*. 2015/4 (n°44), p.16-26.

Lincot Emmanuel. « Réinventer les relations franco-chinoises ». *Géoéconomie*. 2013/4 (n°67), p.155-168.

Lord Carnes. « Diplomatie publique et soft power ». *Politique américaine*. 2005/3 (n°3), p.61-72.

Lu Jianping. « La protection de la sécurité alimentaire en droit pénal chinois ». *Revue internationale de droit économique* 2010/1 (t. XXIV, 1), p.123-137.

Meneut Emmanuel. « Le rêve chinois de la puissance est un défi global pour la sécurité internationale : le cas de la cyber sécurité ». *Monde chinois*. 2015/1 (n°41), p.44-55.

Ngo Thi Minh-Hoang. « Pour ne pas avoir peur de la Chine, il faut comprendre son histoire du présent ». *Géoéconomie*. 2014/2 (n°69), p.113-128.

Ning Zhang. « Le pardon existe-t-il dans la culture chinoise ? ». *Esprit*. 2007/8 (Août/septembre), p.109-120.

Petiteville Franck, Smith Andy. « Analyser les politiques publiques internationales ». *Revue française de science politique*. 2006/3 (Vol. 56), p.357-366.

Raballand Gaël. « Des répercussions de la crise ukrainienne en Asie centrale ? ». *Monde chinois*. 2014/2 (n°38-39), p.165-167.

Rozay Wang Elen, Karjalainen Hélène. « La dynamique des guanxi dans l'internationalisation des entreprises chinoises en France : l'exemple de l'intermédiation ». *Management & Avenir*. 2016/3 (n°85), p.57-78.

Saint-Paul Patrick. *Le Peuple des rats. Dans les sous-sols interdits de la Chine*. Editions Grasset & Fasquelle, 2016.

Sanjuan Thierry. « Comprendre la Chine contemporaine par les mots des sciences sociales ». *Hérodote*. 2007/2 (n°125), p.7-10.

Tenzer Nicolas. « La diplomatie d'influence sert-elle à quelque chose ? ». *Revue internationale et stratégique*. 2013/1 (n°89), p.77-82.

Xu Jilin. « Valeurs universelles ou valeurs chinoises ? Le courant de pensée de l'historicisme dans la Chine contemporaine ». *Rue Descartes*. 2011/2 (n°72), p.52-68.

Yakoubovitch Igor, Entretien avec Agnès Andrézy. « Le président chinois Xi Jinping : un « prince rouge » au pouvoir ». *Monde chinois*. 2014/2 (n°38-39), p.6-19.

Sources

Sources écrites

Ouvrages et articles

André Paul. *Introduction. Politiques d'ouverture et réformes intérieures : quelles interactions ?* Presses universitaires du Septentrion, 2014.

Article basé sur un rapport du think tank pékinois Anbound. 2017. « China can benefit from new geopolitical pattern ». *Global Times*. Vol. 9, n°2308. 8 juin.

Ascencio Claire, Rey Dominique. *Travailler avec les Chinois*. Editions Dunod. 2015.

Brien Hélène. *"La stratégie de la tenaille". Une analyse sociologique des mobilisations d'acteurs publics et privés du secteur agro-alimentaire français en Chine*. Mémoire en vue de l'obtention du Master Politiques Publiques et Gouvernements Comparés, Parcours « Politique de l'Alimentation et Gestion des Risques Sanitaires » (PAGERS). Institut d'Etudes Politiques de Lyon VetAgro Sup – Ecole Nationale des Services Vétérinaires. 2015. 80 p.

Cai, Hanping. 2017. « China needs to think about the state of its agriculture ». *Global Times*. Vol. 9, n°2319. 21 juin.

Clauss, Michael. 2016. « It's time for China to honour its pledge to open up the market and society – and fair play ». *South China Morning Post*. 23 octobre. < <http://www.scmp.com/comment/insight-opinion/article/2038984/its-time-china-honour-its-pledge-open-market-and-society-and> >. Consulté le 08 août 2017.

Colmar Cédric. *Diplomatie économique en secteur agricole et agroalimentaire : le modèle français passé au chinois, ou la dynamique du sablier*. Mémoire en vue de l'obtention du Master Politiques Publiques et Gouvernements Comparés, Parcours « Politique de l'Alimentation et Gestion des Risques Sanitaires » (PAGERS). Institut d'Etudes Politiques de Lyon VetAgro Sup – Ecole Nationale des Services Vétérinaires. 2016. 210p.

Dalby, Chris. 2017. « Diplomatic ties with Panama a huge boost for B&R ». *Global Times*. Vol. 9, n°2320. 22 juin.

Delcorde Raoul. 2009. « L'Evolution du métier de diplomate », *Annuaire Français de Relations Internationales*, Volume X.

DGPE. « Les Politiques agricoles à travers le monde, quelques exemples : la Chine ». *Publication de la DGPE*. 2015.

DG Trésor. « Une année 2016 dynamique en Chine pour le secteur agricole et agroalimentaire français » *PAC à PAC. Actualités agricoles*. Janvier 2017, n°46.

Draganov, Mariam. 2017. « The world is becoming more Chinese as Beijing's global influence grows ». *Global Times*. Vol. 9, n°2313. 14 juin.

Editorial. 2017. « Dissidents must stop politicizing Liu Xia ». *Global Times*. Vol. 9, n°2342. 18 juillet.

Editorial. 2017. « Dissidents waste lives as China prospers ». *Global Times*. Vol. 9, n°2341. 17 juillet.

Editorial. 2017. « Liu's cancer treatment mustn't be politicized ». *Global Times*. Vol. 9, n°2336. 11 juillet.

Herberg-Rothe, Andreas. Son, Key-young. 2017. « Striking a balance between great civilizations ». *Global Times*. Vol. 9, n°2320. 22 juin.

Lebourhis Jean-Paul. *L'Exil intérieur*. 1979.

L'initiative « Une Ceinture et une Route » - Ce que l'ascension chinoise apportera au monde, New world press, Wang Yiwei, première édition 2017, recommandé par le Bureau de théorie du Département de la commission du Comité central du PCC, et le Bureau d'éducation des cadres du Département de l'organisation du Comité central du PCC. 231p.

Liu, Caiyu. 2017. « Give up religion : Party regulator ». *Global Times*. Vol. 9, n°2343. 19 juillet.

Mei, Xinyu. 2017. « Wider use of yuan would benefit Central Asia ». *Global Times*. Vol. 9, n°2325. 28 juin.

Sans auteur. 2017. « Online literature must 'reflect core socialist values' ». *Global Times*. Vol. 9, n°2327. 30 juin.

Sans auteur. 2017. « Regulation aimed at illegal VPN users ». *Global Times*. Vol. 9, n°2349. 26 juillet.

Shan, Renping. 2017. « Insults to Chinese shouldn't be condoned ». *Global Times*. Vol. 9, n°2349. 26 juillet.

Wang, Cong. 2017. « Xi urges opening market more quickly ». *Global Times*. Vol. 9, n°2343. 19 juillet.

Littérature grise

Bilan annuel du pôle agro/SER de l'Ambassade de Pékin ; Bilan 2016 - Prévisions 2017

Brèves du Service Economique Régional de la semaine du 15 mai 2017.

Enquête annuelle de la Chambre de Commerce de l'Union Européenne en Chine sur la confiance des entreprises. 2017.

Les métiers du Ministère des Affaires Etrangères et du Développement International, 2017, 12p, publication du MAEDI/Direction de la Communication et de la Presse Manuel du chef de service économique.

Note interne du SER. « Les Nouvelles Routes de la Soie ». 2016.

Communications par courriel

Courrier formel de l'Ambassade de France au Tadjikistan du 18/07/2017, note rédigée par Augustin Bréart de Boisanger, stagiaire.

Sitographie

<http://www.diplomatie.gouv.fr/fr/dossiers-pays/chine/presentation-de-la-chine/>
<https://www.monde-diplomatique.fr/cartes/chineethnies>
<http://www.axl.cefanelaval.ca/asiel/chine-2langues.htm>
<http://www.histoire-pour-tous.fr/dossiers/99-xxe-siecle/2681-chine-le-grand-bond-en-avant-mai-1958.html>
https://globaldiplomacyindex.lowyinstitute.org/country_rank.html
<http://www.lemoci.com/fiche-pays/chine/>
<http://www.diplomatie.gouv.fr/fr/dossiers-pays/chine/presentation-de-la-chine/>
<https://fr.linkedin.com/pulse/un-peu-de-g%C3%A9o-d%C3%A9coupage-administratif-la-chine-philippe-multon>
<http://www.axl.cefanelaval.ca/asiel/chine-5pol-minorites.htm>
<https://voyageintemporel.wordpress.com/2015/09/26/carte-republique-populaire-de-chine/>
https://globaldiplomacyindex.lowyinstitute.org/country_rank.html
<http://calenda.org/194237>
<https://www.monde-diplomatique.fr/1956/12/GUARIGLIA/21983>
<http://www.diplomatie.gouv.fr/fr/le-ministere-et-son-reseau/roles-et-missions-du-reseau-diplomatique-a-l-etranger/>
<http://www.afd.fr/Jahia/site/afd/AFD>
<http://www.courrierinternational.com/article/securite-informatique-cyberattaque-150-pays-dans-une-tempete-planetaire>
<https://cn.ambafrance.org>
http://www.diplomatie.gouv.fr/IMG/pdf/rapportfianl_sociologue.pdf
http://www.routard.com/guide/chine/737/carte_d_identite.htm#ixzz4pTgnouzf
http://eduscol.education.fr/fileadmin/user_upload/histoire_geo/PDF/double_page_ouverture_economique_Chine.pdf
<http://geoconfluences.ens-lyon.fr/glossaire/ouverture-economique-chinoise>
<https://www.glossaire-international.com/pages/tous-les-termes/degred-ouverture.html#LwfMrhbOqum1YEHO.99>
<http://sabbar.fr/economie-2/louverture-des-economies/>
<https://ecointerview.wordpress.com/2012/06/06/lindicateur-mondial-douverture-des-marches-2011/>
<http://www.lettredesreseaux.com/P-1696-455-A1-le-13eme-plan-quinquennal-chinois-une-aubaine-pour-les-entreprises-francaises.html>
http://french.xinhuanet.com/2016-11/20/c_135844372.htm
<https://www.glossaire-international.com/pages/tous-les-termes/forum-economique-mondial-de-davos.html#oiSzX2bpOK3moDdm.99>
http://www.liberation.fr/planete/2017/01/18/a-davos-le-president-chinois-en-apotre-du-libre-echange_1542357
<http://www.lefigaro.fr/international/2017/08/16/01003-20170816ARTFIG00248-un-patissier-francais-detenu-en-chine-depuis-cinq-mois-pour-de-la-farine-perimee.php>
http://french.china.org.cn/business/txt/2017-07/14/content_41216359.htm
<https://themarketmogul.com/could-the-asian-aiib-replace-the-imf/>

Sources orales

Entretiens exploratoires

N°	Date	Lieu	Personne rencontrée	Durée
1	18/04/2017	DGAL	Cadres du BEPT et du BNEM	6h
2	19/04/2017	DGAL	Cadres du BEPT	2h
3	19/04/2017	DGT	Cadre de la DGT	1h
4	19/04/2017	DGPE	Cadre de la DGPE	1h
5	20/04/2017	FranceAgriMer	Cadres de FranceAgriMer	2h
6	20/04/2017	Locaux d'INAPORC	Cadre de l'interprofession du porc	1h
7	20/04/2017	La Maison du Lait	Cadre de l'interprofession du lait	1h
8	21/04/2017	Locaux d'INTERBEV	Cadre de l'interprofession de la viande bovine	30min

Entretiens semi-directifs

N°	Date	Lieu	Personne rencontrée	Durée
1	08/06/2017	SER	Conseiller agricole du Service Economique Régional	1h
2	09/06/2017	SER	Conseiller agricole du Service Economique Régional	50min
3	13/06/2017	SER	Conseiller aviation du Service Economique Régional	1h
4	27/06/2017	SER	Conseiller agricole du Service Economique Régional	45min
5	30/06/2017	SER	Attaché sectoriel du Service Economique Régional	1h
6	11/07/2017	Délégation de l'Union européenne	Cadre de la Délégation de l'Union européenne	1h
7	26/07/2017	Délégation de l'Union européenne	Cadre de la Délégation de l'Union européenne	35min

Observations participantes

N°	Date	Lieu & Entité(s) rencontrée(s)	Thème(s)
1	25/04/2017	Réunion de service du SER, à l'Ambassade	Bilan et orientations de l'activité du service ; présentations de thèmes d'actualité
2	25/04/2017	Rencontre avec le Directeur du département de Quarantaine animal de l'AQSIQ, dans un café du quartier de l'Ambassade	Organisation de la venue d'une délégation chinoise dans le cadre d'une mission d'audit « Produits techniques » prévue en France à la fin mai 2017 ; Embargos des départements français touchés par la fièvre charbonneuse ; Influenza aviaire et possibilités de compartimentation ; Embargos sur les huîtres de l'étang de Thau ; Révision du protocole « cheval » ; E-certification ; Session générale de l'OIE.
3	26/04/2017	Rencontre avec deux organisateurs de l'exposition internationale d'horticulture 2019 de Pékin, à l'Ambassade	Présentation du projet d'exposition internationale d'horticulture 2019 à Pékin par la partie chinoise, et déclinaison des modalités de participations pour les entreprises françaises du domaine et les écoles publiques françaises d'horticulture.
4	27/04/2017	Rencontre avec la <i>China Agricultural Wholesale Markets Association</i> , à l'Ambassade	Présentation des activités et projets de la <i>China Agricultural Wholesale Markets Association</i>
5	05/05/2017	Rencontre avec l'AQSIQ, dans les bâtiments de l'AQSIQ	Présentation du projet d'e-certification Exp@don 2 français à la partie chinoise, et inversement présentation du projet chinois équivalent.
6	09/05/2017	Rencontre avec le représentant de Synutra en Chine, à l'Ambassade	Faire le point sur les difficultés rencontrées par Synutra pour importer du lait infantile en vrac en Chine, avec un lot bloqué puis débloqué à Qingdao.
7	09/05/2017	Visite d' <i>Anqi Farm</i> , centre équestre du Nord de Pékin	Visite du centre équestre et échanges avec les moniteurs français et leur traductrice autour de leur expérience de la filière du cheval de loisirs en Chine.
8	11/05/2017	Réunion téléphonique avec l'AQSIQ	Organisation de la mission « produits techniques » prévue à la suite de la session générale de l'OIE.
9	12/05/2017	Rencontre avec Zhao Changxing, du <i>Think Tank</i> du MoE, à l'Ambassade	Echanges autour de la création d'une coopération franco-chinoise dans l'enseignement supérieur technique.
10	16/05/2017	Rencontre avec l'AQSIQ, dans les bâtiments de l'AQSIQ	Indications géographiques ; Certification généralisée ; Relance du questionnaire viande bovine et remise du questionnaire semence porcine ; Evolution de l'influenza aviaire en France.

N°	Date	Lieu & Entité(s) rencontrée(s)	Thème(s)
11	16/05/2017	Rencontre avec le MoA	Comité agricole mixte franco-chinois ; Initiative 4 pour mille ; Adhésion de la Chine à l'Organisation Internationale de la Vigne et du Vin ; Levée d'embargo ESB ; Actions de coopération.
12	18/05/2017	Rencontre avec la délégation de l'UE	Rédaction d'un argumentaire commun autour de la question de la certification généralisée.
13	24/05/2017	Entreprise San Yuan	Visite d'une des usines de l'entreprise chinoise, l'un des leaders des produits laitiers en Chine
14	02/06/2017	Délégation française, à l'Ambassade	Accueil pour une mission exploratoire de coopération dans l'enseignement supérieur et technique agricole d'une durée d'une semaine dans le Dongbei.
15	07/06/2017	Rencontre avec la <i>Chinese Academy of Social Sciences</i>	Echanges autour de la place de l'agriculture dans les Nouvelles Routes de la Soie.
16	14/06/2017	Rencontre avec une délégation du CIRAD, à l'Ambassade	Accueil pour une mission du CIRAD en Chine, qui cherche à créer un partenariat avec des instituts de recherche sur la question du riz.
17	15/06/2017	Rencontre avec la <i>China Horse Industry Association</i>	Echanges sur les possibilités d'une coopération autour des métiers de la filière cheval
18	22/06/2017	Réunion téléphonique avec la DGAL	Organisation d'une mission de levée d'embargo de l'ESB à Taïwan
19	23/06/2017	A l'Ambassade	Discours d'au-revoir de l'Ambassadeur Maurice Gourdault-Montagne
20	26/06/2017	Rencontre avec la CFNA, Chambre de commerce chinois, sur la labellisation des vins & spiritueux	Echanges autour du lexique des Appellations d'Origine Contrôlée des vins et spiritueux et de leurs traductions en chinois.
21	28/06/2017	Rencontre avec l'Alliance française	Modalités d'enseignement du français en amont de la venue de fonctionnaires chinois en France dans le cadre d'une coopération.
22	29/06/2017	Rencontre à l'Ambassade de Singapour	Echanges autour de la certification généralisée voulue par la Chine, et ses impacts pour le hub de Singapour
23	30/06/2017	Réunion téléphonique Avec la DGER	Organisation de la mission d'exploration des métiers du cheval prévue en octobre 2017
24	07/07/2017	Savencia	Echanges autour de l'embargo liée aux cas de fièvre charbonneuse
25	17/07/2017	Représentation de la FAO en Chine	Troisième réunion du groupe de travail de la FAO sur la sécurité des aliments en Chine
26	20/07/2017	Séminaire	Introductory meeting on China's Special Foods Registration Regulatory Policies

Annexes

Grilles d'entretien.....	
Observation participante du 25 avril 2017.....	
Observation participante du 05 mai 2017.....	
Observation participante du 09 mai 2017.....	
Observation participante du 09 mai 2017.....	

Grilles d'entretien

Grille d'entretien complète

Cette grille d'entretien a été utilisée pour les six premiers entretiens semi-directifs.

Préambule

- Quel est votre parcours, aussi bien d'un point de vue scolaire que professionnel ?
- En quelques mots, quelle est la nature de votre poste actuel et de vos activités ?
- A quoi ressemblent vos journées et votre quotidien ?
- Quelles sont les difficultés et les points de satisfaction associés à votre activité ?

Introduction à la diplomatie française en Chine

- Comment définiriez-vous la diplomatie ?
- Comment caractériseriez-vous la diplomatie française d'une manière générale ?
- La littérature en lien avec les relations internationales fait ressortir diverses notions : *diplomatie économique, diplomatie d'influence, soft power* : en quoi consistent-elles ?
- Quelles sont les forces, les difficultés et les limites de ces différentes notions ?
- Quels sont les outils et instruments de la diplomatie française ?
- Quels sont les avantages et inconvénients de la dualité entre représentation française et représentation via la délégation européenne ?
- Y a-t-il des spécificités à votre domaine de compétences (agro, aéro, finances...) en matière de diplomatie ?

Introduction à la coopération sino-française

- Comment définiriez-vous la coopération, notamment par rapport à la diplomatie ?
- Quelles sont les forces, les difficultés et les limites de la coopération ?
- Quelles sont les particularismes de l'environnement chinois, notamment dans vos rapports avec vos homologues chinois, qui structurent votre activité diplomatique d'une manière générale et de coopération en particulier ? Avez-vous en tête des caractéristiques ou des comportements précis qui impactent votre travail ? Quelles différences concrètes avez-vous pu constater par rapport à d'autres contextes de travail ?
- Qu'est-ce qui est plus facile / plus difficile dans une telle relation ?

Perception du jeu politique et diplomatique chinois dans les relations internationales

- Quelle est la stratégie actuelle de la Chine en matière diplomatique ?
- Quelle est votre vision d'un soft power chinois ?
- Quels en sont les outils et instruments ?
- Quelles évolutions de la sphère d'influence chinoise pressentez-vous ? Plus généralement, quelles évolutions dans les relations internationales pressentez-vous ?

Grille d'entretien simplifié

Cette grille d'entretien, simplifiée par rapport à la précédente, a été utilisée pour le septième entretien semi-directif.

Préambule

- Quel est votre parcours, aussi bien d'un point de vue scolaire que professionnel ?
- En quelques mots, quelle est la nature de votre poste actuel et de vos activités ?
- A quoi ressemblent vos journées et votre quotidien ?
- Quelles sont les difficultés et les points de satisfaction associés à votre activité ?

Politique intérieure de la Chine

- Quelles sont les politiques structurantes de la vie politique intérieure de la Chine ?
- Quels sont les défis en interne auxquels la Chine doit faire face ?
- Quelles évolutions de la politique intérieure de la Chine avez-vous perçus sur la dernière décennie ? Quels sont les signes d'ouverture ou de fermeture de la Chine perceptibles en politique intérieure ?
- Que pensez-vous des thèmes suivants : lutte anti-corruption en Chine, droits de l'homme, cybersécurité et censure ?

Date : 25 avril 2017

Lieu / Entité(s) rencontrée(s) : Le Directeur du département de Quarantaine animale de l'AQSIQ, dans un café du quartier des Ambassades.

Partie chinoise (ou tierce) :

- DOU Shulong, Directeur du département de la Quarantaine animale ;
- Un collaborateur.

Partie française :

- Charles MARTINS FERREIRA, Conseiller agricole adjoint ;
- YAN Yanqin, Attachée agricole ;
- Claudine GIRARDO, Stagiaire SER.

Thème(s) : Organisation de la venue d'une délégation chinoise dans le cadre d'une mission d'audit « Produits techniques » prévue en France à la fin mai 2017 ; Embargos des départements français touchés par la fièvre charbonneuse ; Influenza aviaire et possibilités de compartimentation ; Embargos sur les huîtres de l'étang de Thau ; Révision du protocole « cheval » ; E-certification ; Session générale de l'OIE.

Le compte-rendu qui suit est très largement issu de celui du Conseiller agricole adjoint, auquel ont été apportées de légères modifications de simplification.

Préambule

- M. DOU Shulong a tenu à préciser qu'il était intervenu directement dans le dossier pour la levée de l'embargo sur l'exportation de viandes bovines dû à l'ESB, à son retour à l'AQSIQ en février 2017 *[Il avait été affecté au CIQ de Beijing, de février 2016 à février 2017]*.
- Il a ainsi défendu, en interne et auprès du MoA, le principe selon lequel la France avait transmis tout ce qu'elle avait sur le sujet, que la mission de mai 2016 en France avait été très éclairante, et qu'en conséquence, le cas de mars 2016 ne devait pas retarder la levée de l'embargo.

Mission d'audit « Produits techniques »

- M. DOU Shulong a confirmé qu'il acceptait le principe d'une mission d'audit de 3 jours à la suite de la session générale de l'OIE, menée par deux équipes en parallèle ; l'une serait conduite par Mme LI Yijuan, l'autre par lui-même.
- Mme LI Yijuan et lui arriveraient le dimanche 21 mai pour suivre la session générale de l'OIE ; Deux experts de l'AQSIQ sur ce dossier arriveraient à Paris le dimanche 28 mai. Tous repartiraient le 31 mai au soir.
- Il demande néanmoins que soit revu le programme prévu pour l'instant pour que le temps d'audit de certains établissements soient plus long.

Fièvre charbonneuse

- Pour rappel, un embargo frappe les exportations des produits animaux fabriqués et exportés depuis des départements dans lesquels des foyers de fièvre charbonneuse ont été déclarés. Depuis août dernier, sont concernés le Cantal & la Moselle, puis plus récemment la Haute-Marne ; les produits laitiers sont les premiers à être pénalisés. Une demande de levée d'embargo, accompagnée d'un argumentaire, a été récemment introduite pour le Cantal & la Moselle.
- La partie chinoise reconnaît que l'embargo sur ces départements est une mesure qui n'est pas appropriée et demandera à ses services d'examiner de près la requête française.
- Il indique également que l'AQSIQ réfléchit à la définition d'une nouvelle politique de santé animale vis-à-vis des pays exportateurs, selon la gravité de la maladie ; l'objectif serait d'éviter, autant que faire se peut, toute interruption des échanges.

Influenza aviaire et possibilités de compartimentation

- La partie chinoise reconnaît également que la Chine se doit de revoir sa position quant à l'influenza aviaire. Il évoque la piste des évaluations « PVS » (« *Performance, Vision and Strategy* »), conduites par des experts mandatés par l'OIE dans les pays qui en font la demande. La Chine, sur la base des rapports de ces évaluations, déciderait de mesures différenciées selon la capacité du pays exportateurs à maîtriser la maladie. L'évaluation scientifique de la situation sera la pièce maîtresse du processus de décision.
- La régionalisation, et l'organisation d'un séminaire à Pékin en 2017 dédié à cette question, ont été évoquées. La partie chinoise demande néanmoins que la notion de « bénéfices mutuels » puisse aussi être prise en compte, et que la régionalisation bénéficie également à la Chine lorsqu'elle exporte vers l'UE [*Mais en réalité, les difficultés sont d'autres natures : problème d'hygiène des abattoirs, quotas d'exportation vers l'UE négociés lors de l'entrée de la Chine à l'OMC en 2001*].
- Concernant la compartimentation, la partie chinoise était informé du sujet en France, notamment via un groupe chinois. Il est prêt à rencontrer les accouveurs durant son séjour en France, le samedi 27 mai, et à échanger sur la notion de « compartimentation » appliquée au terrain.

Embargo sur les huîtres de l'étang de Thau

- La partie chinoise a semblé plutôt bien disposé à revoir la position de l'AQSIQ et accepte le courrier de la DGAI indiquant les mesures prises.
- Là encore, il considère qu'un embargo de 3 mois « seulement » pourrait mis en place et, si aucun autre incident ne venait à être révélé par le pays exportateur, les restrictions pourraient être levées.

Révision protocole « cheval »

- La partie française a évoqué la révision « réussie » pour l'Irlande de son protocole « cheval », qui peut désormais exporter des chevaux nés ailleurs que sur son territoire (mais néanmoins dans l'UE), tout comme l'Allemagne et les Pays-Bas. La France souhaiterait ainsi bénéficier de la même condition, selon une demande récurrente des professionnels.

- La partie chinoise a répondu que chaque chose se fait en son temps, que la France a eu d'autres avancées sur d'autres sujets. Il faudra certainement attendre un peu pour ce dossier...

E-certification

- Pas vraiment connaisseur du dossier, la partie chinoise nous recommande de nous adresser auprès du service *ad hoc* de l'AQSIQ.

Session générale de l'OIE

- La délégation de l'AQSIQ sera composée de 3 personnes ; celle du MoA de 6 personnes (les noms n'ont pas encore été annoncés). La partie chinoise exprime son accord pour une entrevue avec la délégation française.

Commentaires

- Rencontre qui a eu l'effet d'une bouffée d'oxygène, tant les conditions d'exportation vers la Chine – d'une manière générale – se durcissent (embargos divers et variés, certification généralisée, enregistrement des laits infantiles, agrément des producteurs de V&S...)
- M. DOU Shulong a souvent été un facilitateur pour la France ; il nous faut entretenir cette bonne relation (et cela a toujours été ainsi). Notamment à travers des thématiques propices à l'échange, comme la catégorisation des maladies, l'évaluation du risque en santé animale, la régionalisation & la compartimentation (sauf que l'AQSIQ semble avoir du mal à travailler sur le fond, tant elle est accaparée par les délégations étrangères et les missions d'audit...).
- Ne pas oublier de le remercier pour son implication dans la levée de l'embargo ESB.

Date : 5 mai 2017

Lieu / Entité(s) rencontrée(s) : Le service de l'AQSIQ en charge de l'e-certification

Partie chinoise (ou tierce) :

- Qi Zhiyu, *Deputy Director / Department of Inspection & Quarantine Clearance*
- Deux collaborateurs

Partie française :

- Charles MARTINS FERREIRA, Conseiller agricole adjoint ;
- YAN Yanqin, Attachée agricole ;
- Claudine GIRARDO, Stagiaire SER.

Thème(s) : Présentation du projet français Expadon 2 pour la e-certification

Le compte-rendu qui suit est très largement issu de celui du Conseiller agricole adjoint, auquel ont été apportées de légères modifications.

A la demande du Conseil Général de l'Alimentation, de l'Agriculture et des Espaces Ruraux (CGAAER) et de FranceAgriMer, le SER a rencontré le service de l'AQSIQ en charge de l'e-certification pour lui présenter Expadon 2 et les différentes modalités possibles de mise en œuvre, et ainsi faire le point sur ce qui se pratique du côté chinois. La partie chinoise a ainsi présenté son propre projet d'e-certification, transmettant la présentation en format papier à la partie française. Ainsi, il est à noter que l'AQSIQ a développé son propre système de-certification en 2009, devenu opérationnel en 2010.

A la suite de cette rencontre, il apparaît que les visions françaises et chinoises sont peu ou prou les mêmes sur l'e-certification, notamment en ce qui concerne les formats d'échanges de données (XML ; UN/CEFACT), avec une préférence pour le système d'échange entre systèmes informatiques centraux. Il s'agit des systèmes informatiques dits « gouvernementaux », correspondant à la première modalité de mise en œuvre proposée dans la présentation française. L'AQSIQ a déjà établi des liens par e-certification avec 10 pays : Pays-Bas, Nouvelle-Zélande, Australie, Chili, Etats-Unis, Thaïlande, Russie, Finlande, Allemagne et Irlande. Ces échanges sont plus ou moins poussés, mais partent toujours du domaine phytosanitaire, qui est plus simple à couvrir, pour s'étendre ensuite au sanitaire, car le secteur animal est plus divers à embrasser. Dans les faits, seuls quelques pays bénéficient ainsi d'un échange de données en temps réel (« *real-time data exchange* ») : Pays-Bas, Nouvelle-Zélande, Australie, et peut-être Chili, ce dernier point étant à vérifier. L'AQSIQ a indiqué rencontrer un problème d'ordre juridique avec le déploiement de la signature électronique : ce dispositif ne peut se suffire à lui seul, car en Chine seule la signature « papier » est légalement reconnue. Autrement dit, les certificats établis électroniquement doivent encore être suivis de certificats papier, accompagnant les marchandises.

Les interlocuteurs de l'AQSIQ se sont dits ouverts à toute collaboration avec la France et sont prêts à travailler sur un projet de *Memorandum of Understanding* (MoU), dont ils pourraient communiquer une trame. Un MoU cadre serait proposé dans un premier temps, avant d'être suivi de MoU

sectoriels. Une rencontre avec des experts à Paris d'ici la fin de l'année 2017, avant même qu'EXPADON 2 ne soit complètement opérationnel, pourrait être envisagée ; cette mission serait couplée à une autre déjà programmée en Europe. M. QI Zhuyi a indiqué que le système d'échange, pour les plantes, avait requis six mois d'installation dans le sens des Pays-Bas vers la Chine, alors que deux ans avaient été requis dans le sens inverse, de la Chine vers les Pays-Bas.

Date : 9 mai 2017

Lieu / Entité(s) rencontrée(s) : L'entreprise Synutra, à la cafétéria de l'Ambassade de France.

Partie chinoise (ou tierce) :

- Le représentant de Synutra en Chine.

Partie française :

- Charles MARTINS FERREIRA, Conseiller agricole adjoint ;
- Claudine GIRARDO, Stagiaire SER.

Thème(s) : Faire le point sur les difficultés rencontrées par Synutra pour importer du lait infantile en vrac en Chine, avec un lot bloqué puis débloqué à Qingdao.

Un lot de poudre de lait infantile en vrac, qui est produit semi-fini, car il doit encore être conditionné en Chine avant d'être considéré comme fini, a été bloqué à Qingdao par les autorités chinoises. Ce lot a finalement été débloqué, mais comment s'assurer que ce problème ne va pas se présenter à nouveau pour les 700 tonnes de produit encore en attente d'exportation, actuellement stockés au port de Brest ? La partie tierce fait valoir que 200 emplois dans une nouvelle usine, et que plusieurs millions d'investissements sont en jeu. Un des points de vigilance est d'apparaître sur la liste des établissements agréés pour exporter vers la Chine, liste qui précise pour quelles activités l'entreprise est autorisée à exporter. Ce n'est qu'à condition d'être publié sur cette liste que l'exportation est possible. Or, l'une des difficultés est que cette liste n'est mise à jour et publiée que deux fois par, en février et en août.

De nombreuses difficultés sont rencontrées. Par exemple, le lait UHT est officiellement autorisé à l'exportation, mais semble officieusement embêter les autorités chinoise, qui bloquent malgré le marché ouvert. Il y a *a priori* une pression du MoA sur le CNCA.

Par ailleurs, une nouvelle réglementation pour l'enregistrement des recettes est sortie – cela prend du temps, et rajoute du temps au temps. Il doit d'abord y avoir un accord de formules avec le CFDA, puis l'objectif est d'obtenir l'agrément avec une visite. Deux établissements seulement ont été agréés pour exporter sur les 18 établissements laitiers français candidats. Une des entreprises candidates attend depuis novembre 2015. Il y a eu une demande de ministre à ministre lors de la visite de Stéphane Le Foll, mais qui n'a pas donné de résultats. Le SER a reçu de nouveaux dossiers à instruire, mais c'est délicat de les transmettre aux autorités chinoises, car le SER est toujours en attente des résultats des quatre autres demandes d'instruction, qui sont restées en suspens. Pour les autorités chinoises, il n'y a pas de rupture de flux dans le commerce, ils peuvent donc attendre 2018 pour réenclencher une mission d'audit.

Il y a une concurrence entre les administrations chinoises, par exemple entre l'AQSIQ et le MoA ou encore entre le CFDA et le CNCA -c'est donc important de les inviter ensemble, quand c'est nécessaire. Il faut également prendre en compte le pas de temps étatique, différent de celui de l'entreprise. Actuellement, avec les élections françaises, le ministère de l'agriculture est en train de se

réorganiser, avec la mise en place d'un nouveau cabinet. Le temps que ce nouveau cabinet s'approprié les sujets, il faut compter 2018.

Les spécificités du paysage agroalimentaire français ne facilitent pas les exportations, car l'une des spécificités de la France est d'avoir une multitude de petits producteurs et d'élevages de petite taille. Or, les autorités chinoises préfèrent les exportations de peu de producteurs de grosse taille, car c'est plus clair et plus facile à contrôler pour eux. Par exemple, dans la filière porcine, le Danemark n'a qu'un seul gros producteur, alors que la France compte une soixantaine de producteurs. Les autorités chinoises disent ensuite « *Vous avez déjà 18 établissements agréés* », alors que ces 18 établissements ne représentent pas le montant des exportations du seul établissement danois. Il y a une logique comptable derrière tout cela, et le paysage français est peu adapté en ce sens. Le CNCA n'a pas les ressources humaines pour mener à bien les missions. Citation du représentant chinois : « *Il n'y a pas d'ordres, tu dois comprendre* ».

Il faut faire enregistrer les produits auprès de la CFDA, puis obtenir l'agrément via la visite d'une délégation de la CNCA, alors que les précédents candidats à l'exportation n'ont pas eu besoin d'enregistrer les produits, et les missions pour obtenir l'agrément ont été faites avant la publication de cette nouvelle règle. Des négociations sont en cours pour que les entreprises concernées obtiennent l'agrément. Les autorités chinoises temporisent et ont mis près d'un an à transmettre le rapport en lien avec cette mission, après une transmission en main propre le 23 décembre. Les règles sont différentes pour le lait liquide et pour le lait en poudre ; seules les recettes du lait en poudre ont besoin d'être enregistrées. C'est pourquoi il vaut mieux faire au plus vite pour le lait liquide, car les autorités chinoises risquent de sortir une nouvelle réglementation, ce qui va encore permettre de temporiser l'accès au marché.

Date : 9 mai 2017

Lieu / Entité(s) rencontrée(s) : Le centre équestre « Anqi Farm », au Nord de Beijing

Partie chinoise (ou tierce) :

- Les deux moniteurs français du centre équestre, Joël et Vanessa, et leur traductrice, Hélène, elle-aussi française ;
- Le propriétaire chinois du centre équestre.

Partie française :

- Carole LY, Conseillère agricole ;
- Charles MARTINS FERREIRA, Conseiller agricole adjoint ;
- Thibaut NANCY, Conseiller agricole adjoint ;
- Laure ELSAESSER, de Business France ;
- Juliette CARON, de Business France ;
- Claudine GIRARDO, Stagiaire SER.

Thème(s) : Visite du centre équestre et échanges avec les moniteurs français et leur traductrice autour de leur expérience de la filière du cheval de loisirs en Chine.

Les principaux points de discussion ont été les suivants :

- **Une formation très déficiente des professionnels de la filière équine en Chine, par ailleurs en plein développement**

Pas de formation diplômante de moniteurs de centre équestre

Il n'existe pas de diplôme de moniteurs en Chine, la formation dans ce domaine y est proche de zéro. Certaines personnes, qui vendaient des chaussures la veille, s'improvisent moniteurs le lendemain. Ceux-ci sont sans expérience ni pédagogie. Ces fragilités s'accroissent d'un turn-over énorme parmi eux. Les moniteurs chinois viennent en majorité de Mongolie, territoire ayant la culture du cheval, mais une culture qui n'est pas adaptée à l'équitation de loisir. Le rapport à l'éducation du cheval n'y est pas la même ; ils apprennent à leurs chevaux « à charger » plutôt qu'à se laisser conduire.

Des cavaliers chinois de faible niveau

Les meilleurs cavaliers chinois ont un niveau de galop 3, éventuellement de galop 4. Certains passent 70h de cours à la longe. Ce faible niveau s'explique par l'absence de moniteurs compétents, mais également par le fait que les motivations des élèves chinois ne sont pas les mêmes comparativement à celles des élèves français. En Chine, les jeunes se mettent à l'équitation pour l'« image de marque » de la famille plus que pour le contact avec les animaux. Ce qui fait que les élèves chinois ont sur le terrain une appréhension plus marquée du contact avec le cheval – le cheval leur fait le plus souvent peur, ce n'est pas un contact habituel. Cela suppose d'introduire dans les cours chinois un contact avec les chevaux autre que la monte, notamment via le toucher et le brossage, étape qui n'est pas autant nécessaire en France. C'est un signe que le monde du cheval se développe non pas pour les

chevaux, mais pour l'argent et la « noblesse » de la pratique de l'équitation -que les chinois ont découvert ou redécouvert avec les jeux olympiques de Pékin en 2008. Joël a fait le parallèle avec l'achat d'une voiture de marque : « C'est comme avoir les moyens de se payer une Ferrari, et ne pas savoir la conduire ». Si ce centre équestre ne demande comme cotisation que les frais d'adhésion à la FFE et à la BTEA, dans d'autres clubs les parents achètent un cercle de relations (pour le « *guanxi* », c'est-à-dire le réseau relationnel) et payent le prix fort pour cela, avec des cotisations pouvant aller jusqu'à 150 000 yuans à l'année, soit l'équivalent de plus ou moins 20 000€.

Des compétences vétérinaires chinoises proches de l'inexistant

Un vétérinaire chinois a été recommandé au centre équestre pour venir consulter un cheval mourant. Il avait son stéthoscope autour du cou, qu'il a fait semblant d'utiliser sans le mettre sur les oreilles, en donnant l'air de savoir ce qu'il faisait. Au moment de faire une injection en intraveineuse -un geste pourtant de base-, le vétérinaire était particulièrement anxieux, puis heureux de réussir ce geste. Devant cette absence de compétences, le centre fait appel à Gérard, vétérinaire retraité français qui sait bien s'adapter aux contextes d'autres pays comme le Togo ou la Chine, et qui va de ville en ville.

Une méconnaissance de l'élevage et du dressage de chevaux, au sein d'une filière segmentée et non structurée

De nombreux chinois importent des juments pleines, qui donnent naissance à des poulains de grande valeur, mais sans avoir les compétences pour les élever et les dresser. Certains, dès deux ans, sont déjà « cassés », et perdent de leur valeur. A été rapporté l'exemple d'un chinois qui a acheté un cheval pour 600 000 yuans, n'a pas su le dresser et l'a « cassé », et essayait de le revendre pour 200 000 yuans, alors qu'un connaisseur n'en aurait pas voulu, même pour 20 000 yuans. La filière du cheval en France est très segmentée mais très structurée, ce qui n'est pas le cas en Chine.

Anqi Farm, un centre équestre en lien avec la BTEA et la FFE, qui s'adapte au développement de la filière équine en Chine

Ce centre équestre comporte plusieurs centaines de membres, ce qui est impressionnant le week-end. Sur ses 46 chevaux, certains sont locaux, d'autres ont été importés « prêt à l'emploi » pour répondre à des contraintes de temps. Certains sont de grande valeur. Ce centre s'oriente vers la participation à des concours, notamment de dressage. Ce centre est membre de la FFE (Fédération Française d'Equitation) et de la BTEA (Beijing Turf and Equestrian Association), son équivalent pékinois visant le développement de l'équitation en Chine. Trois français exercent dans ce centre équestre depuis deux mois et demi (Hélène, présente en Chine depuis 15 ans ; Joël et Vanessa, les moniteurs, arrivés en Chine il y a 5 ans), et jouent un rôle de conseiller aussi bien auprès du centre équestre que de la BTEA pour aider au développement de la filière, en s'appuyant sur le modèle du système français des galops. Le centre n'est pas encore labellisé FFE, mais leur adhésion les autorise à faire passer les galops, qu'ils ont adaptés au niveau chinois en subdivisant les deux premiers galops en trois sous-galops. Autre différence, ils doivent s'adapter à une peur de la chute qui n'est pas autant prégnante en France. Cette peur peut s'expliquer par le fait que les moniteurs chinois peuvent se voir retirer 500 yuans par chute sur leur salaire, d'une base de 1500 yuans. Les chutes provoquent également de la « casse » dans un cas sur deux, ce qui est beaucoup plus que dans les autres pays où ils ont exercé, selon les moniteurs français. Parmi les points positifs, ils perçoivent une bonne évolution de la filière équestre en Chine depuis 5 ans. A court-terme, les compétences linguistiques sont jugées cruciales pour le centre équestre. Ils ont un projet d'édition de manuels en chinois pour

apprendre l'équitation. La BTEA est très intéressée par tout ce qui a trait à la formation, attache plus d'importance au contenu qu'à l'image, ce qui suffisamment rare en Chine. De nombreux chinois, de différentes provinces viennent dans leur centre équestre pour se former.

- **Des possibilités de coopération sino-française *a priori* favorables à explorer, à condition de dépasser la barrière de la langue et les différences culturelles**

Des familles chinoises prêtent à investir dans la formation de leurs enfants à l'équitation

Le centre équestre a monté avec succès un stage d'équitation en France en Normandie pour leurs élèves chinois, avec les parents qui suivaient mais avaient leur propre programme de visite à Paris en parallèle -ce qui leur permettait d'être rassurés et de garder un œil sur leur enfant sans être sur place. Ce stage a été suivi par la télévision de Pékin pour en faire un reportage. Un tel voyage coûte environ 50 000 yuans aux familles (c'est-à-dire de l'ordre de 7000€), sans compter le billet d'avion. Mais les familles chinoises sont prêtes à payer : l'éducation des enfants est le premier poste de dépense des familles chinoises.

Pas de concurrence marquée des autres pays sur le créneau de l'éducation

D'autres pays sont mieux positionnés que la France pour l'exportation de chevaux vers la Chine, notamment l'Allemagne et les Pays-Bas. Toutefois, ces deux pays ont mis en œuvre une stratégie qui se retourne aujourd'hui partiellement contre eux : devant l'absence de connaissance des chinois, ces pays ont fait le choix de leur vendre les chevaux invendables sur le marché européen, des « rebuts de qualité ». Aujourd'hui, les chinois en ont pris conscience et hésitent avant de dépenser 300 000 yuans pour acheter de tels chevaux. Par ailleurs, si l'Allemagne et les Pays-Bas commercent des chevaux avec la Chine, ceux-ci ne se positionnent pas du tout sur le créneau de l'éducation, qui peut devenir une carte à jouer pour la France.

Des difficultés liées à la barrière de la langue qui restent malgré tout à surmonter

Les choses sont à faire avancer pas à pas, en prenant en compte la barrière de la langue. Les moniteurs chinois ne parlent absolument pas anglais, encore moins français.

Des différences culturelles dans la manière de travailler à prendre en compte

Les Français de ce centre ont travaillé auparavant cinq ans dans un autre centre équestre, où ils ont eu le sentiment d'être les marionnettes de leur employeur. Une première anecdote à ce sujet est celle où leur patron les appelait sur leurs week-ends, ou congés, pour venir faire une démonstration au centre pour la venue d'amis de l'employeur, et qui était parfois annulée. Une deuxième anecdote significative pour eux est celle où leur patron les a appelés à 23h pour leur demander d'organiser un dîner français pour une délégation de 50 personnes de l'UNESCO pour le lendemain. Les moyens ont été mis finalement mis à disposition par le patron et cela a fini par se faire. Le travail se fait en flux tendus en Chine. Une dernière anecdote enfin est celle de l'organisation de la fête du cheval, qui a finalement pris des proportions bien plus importantes que prévus pour répondre au souhait de l'employeur, avec la visite de 2000 personnes, mais avec la mise à disposition de 100 personnes pour aider à la logistique. Ces anecdotes traduisent des différences culturelles dans la manière de travailler. Par ailleurs, Joël et Vanessa participent à SOS moniteurs en détresse, car beaucoup de moniteurs français répondent à des offres et sont désemparés une fois sur place devant la réalité du terrain.

Le développement d'une coopération sino-française à Wuhan dans le domaine du galop

Actuellement se développe une coopération sino-française à Wuhan dans le domaine du galop, qui est un domaine de niche, très spécifique et particulier. Le PMU (Pari Mutuel Urbain) espère se positionner en bonne place pour rafler les marchés quand la Chine ouvrira les paris. De plus, dans le domaine du galop, les USA, l'Australie et l'Irlande se tiennent en embuscade pour gagner davantage de parts de marché. Une présence est nécessaire pour espérer remporter des parts de marché.

Des coopérations passées aux résultats mitigées, mais qui restent encourageantes

Une première mission de coopération, pendant laquelle la France a invité des chinois, a eu un résultat encourageant puisque la Chine a souhaité poursuivre cette coopération en finançant elle-même les dépenses associées. La Chine a ainsi financé la venue de trois professeurs chinois dans un lycée agricole français pour un coût de l'ordre de 60 000€, mais cette fois-ci pour un résultat mitigé : les professeurs ont été désignés volontaires et ne savaient pas pourquoi ils étaient en France. A l'avenir, pour pallier cette difficulté, l'idée serait de leur proposer un passage par l'Ambassade avant leur départ, pour les préparer.

Une mission exploratoire prévue en octobre 2017 sur la filière cheval

Tous les éléments précédents renforcent l'idée selon laquelle il est important de mener une mission de prospective en octobre 2017 sur la filière cheval, allant de la formation jusqu'au domaine des courses. A ce propos, il serait intéressant de voir avec la DGER ou avec le bureau du cheval de la DGAL l'offre française en la matière. La coopération vétérinaire dans le domaine de l'équitation de loisirs semble essentielle à creuser, de même que sur des thématiques de base, comme la maréchalerie, les premiers soins ou la dentisterie équine –aucun râpage des surdents n'est fait chez les chevaux en Chine, alors qu'en France cela est fait tous les ans.

Table des figures

Figure 1 - Divisions administratives de la République Populaire de Chine (RPC)	15
Figure 2 - Cartographie indicative des acteurs interagissant avec le pôle agriculture du SER	32

Table des matières

Sommaire	5
Remerciements.....	7
Liste des acronymes, sigles et abréviations.....	9
Introduction.....	11
La Chine, un géant territorial et démographique pour une mosaïque d’ethnies.....	11
La Chine, une évolution politique de l’Empire à l’ère post-maoïste	12
La Chine, un succès économique spectaculaire mais inégal, et dont le modèle doit évoluer	13
La Chine, une organisation administrative et politique centralisée	14
Contexte de la mission de stage	16
Problématique	17
Aspects méthodologiques	19
Partie I – Les intérêts défendus par le pôle agriculture du SER.....	21
1) Le pôle agriculture du SER au sein du réseau diplomatique français.....	21
a) Un large réseau diplomatique français, au service de la diplomatie	21
b) L’Ambassade, un mini-Etat français au cœur de la Chine, travaillant dans un contexte sécuritaire.....	23
c) Le SER et son pôle agriculture, fers de lance de la diplomatie économique.....	26
2) Les acteurs interagissant avec le pôle agriculture du SER	30
a) Une cartographie des acteurs interagissant avec le pôle agriculture.....	30
b) La dualité entre intérêts français et européens.....	33
3) Les particularités des secteurs agricoles français et chinois	34
a) Un secteur agricole français reconnu pour sa qualité, mais fragilisé par son organisation morcelée et la concurrence	34
b) Un secteur agricole chinois qui reste déficitaire	35
Conclusion de la première partie	38
Partie II – Le paradoxe entre l’affichage politique d’ouverture, et une réalité de fermeture plus marquée du pays	39
1) Les caractéristiques « de fond » de l’environnement chinois, à prendre en compte dans l’exercice quotidien	39
a) Le flou du langage, une question de face chinoise et une barrière pouvant être instrumentalisée.....	39
b) Le flou du temps, avec un rapport au temps non linéaire.....	42
c) Une administration hiérarchique, avec une obligation de moyens et animée de principes culturels difficile à appréhender pour un Occidental.....	44

2) Un affichage politique d'ouverture	45
a) Regard historique sur le processus d'ouverture de la Chine.....	45
b) L'affichage politique récent.....	46
3) Une fermeture à la fois économique et politique dans les faits.....	49
a) Une fermeture économique, visible notamment dans le domaine agricole.....	49
b) Et plus globalement, une crispation et une fermeture politique	52
Conclusion de la deuxième partie	57
Partie III – L'influence, au cœur des relations internationales.....	58
1) Le paradoxe chinois à la lumière des théories des relations internationales.....	58
a) Les trois conceptions des relations internationales	58
b) L'application de ces conceptions dans l'analyse du paradoxe actuel chinois	60
2) Bâtir une stratégie gagnante de coopération	64
a) Les coopérations du pôle agriculture du SER	64
b) Des difficultés et des limites à prendre en compte dans ces activités de coopération.....	65
Conclusion de la troisième partie.....	68
Conclusion générale	69
Un affichage politique d'ouverture économique	70
Des difficultés d'accès au marché qui persistent dans le domaine agricole	70
Une fermeture politique récente qui vient compliquer la donne	71
Des jeux d'influence	71
Synthèses des recommandations.....	72
Références bibliographiques	74
Sources	77
Sources écrites.....	77
Ouvrages et articles	77
Littérature grise	78
Communications par courriel	78
Sitographie.....	79
Sources orales.....	80
Entretiens exploratoires	80
Entretiens semi-directifs.....	80
Observations participantes.....	81
Annexes	83
Grilles d'entretien.....	84
Observation participante du 25 avril 2017	86

Observation participante du 05 mai 2017	89
Observation participante du 09 mai 2017	91
Observation participante du 09 mai 2017	93
Table des figures	97
Table des matières	98